



Commune d'Oron

# Rapport de gestion 2024



# Préavis n° 10/2025 - Rapport de gestion 2024

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>Introduction du Syndic .....</b>	<b>9</b>
<b>2</b>	<b>Autorités .....</b>	<b>11</b>
2.1	Section 1 Conseil communal .....	11
2.1.1	Préambule .....	11
2.1.2	Composition .....	11
2.1.3	Assermentations, élections et mutations au sein du Conseil communal .....	13
2.1.4	Séances du Conseil communal .....	13
2.1.5	Communications de la Municipalité au Conseil communal .....	16
2.2	Section 2 Municipalité.....	18
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	18
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations.....	19
2.2.3	Séances de la Municipalité.....	20
2.2.4	Programme de législature .....	20
2.2.5	Représentations de la Municipalité.....	21
2.2.6	Crise énergétique .....	25
2.2.7	Tir villageois.....	25
2.2.8	Tir des Municipalités.....	26
2.2.9	Rencontres intermunicipalités .....	26
2.2.10	Participation à une association régionale .....	26
2.2.11	Moudon Région Tourisme .....	27
<b>3</b>	<b>Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes .....</b>	<b>28</b>
3.1	Section 1 Administration générale.....	28
3.1.1	Organisation .....	28
3.1.2	Personnel communal.....	28
3.1.2.1	Formation.....	32
3.1.2.2	Jubilés.....	35
3.1.2.3	Apprentissage.....	35
3.1.2.4	Sortie du personnel.....	36
3.1.3	Situation des règlements communaux .....	38
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration .....	39
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers .....	39
3.1.6	Emergence de l'Intelligence Artificielle (IA) .....	39
3.1.7	Information à la population .....	40
3.1.8	Archives communales.....	41
3.1.9	Office communal de la population .....	43
3.1.9.1	Statistique de la population.....	43
3.1.10	Registre des bâtiments, logements et habitants .....	46
3.1.11	Naturalisations .....	46

3.1.11.1	Demandes de naturalisation .....	46
3.1.11.2	Naturalisations ordinaires .....	46
3.1.12	Chiens.....	47
3.1.13	Initiatives et référendums .....	47
3.1.14	Votations fédérales 2024 .....	47
3.1.15	Participation au système easyvote .....	49
3.1.16	Inspection de la Préfecture .....	49
3.1.17	Réception des nouveaux habitants .....	50
3.1.18	Réception des jeunes citoyens .....	51
3.1.19	Jubilaires.....	51
3.1.20	Tour de Romandie 2024 - Contre-la-Montre .....	53
3.1.21	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts .....	54
3.1.22	Interface de la Gare CFF de Palézieux .....	54
3.1.23	CFF - Travaux sur la ligne de la Broye .....	55
3.1.24	Cartes journalières dégriffées.....	56
3.1.25	Cinéma d'Oron.....	57
3.1.26	Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron .....	57
3.1.27	Règlement sur les subventions aux études musicales.....	58
3.1.28	Boîtes à livres .....	58
3.1.29	Sociétés locales.....	59
3.1.30	Manifestations locales .....	62
3.1.31	Balade des Onze Comme Une .....	64
3.1.32	Fête nationale .....	65
3.1.33	Promotion du terroir .....	66
3.2	Section 2 Finances .....	67
3.2.1	MCH2.....	67
3.2.2	Rapport des comptes.....	67
3.2.3	Arrêté d'imposition .....	67
3.2.4	Plafond d'endettement.....	67
3.2.5	Suivi des préavis.....	67
3.2.6	Compétences municipales .....	68
3.2.6.1	Acquisitions et aliénations d'immeubles .....	68
3.2.6.2	Compétences pour dépenses imprévisibles et exceptionnelles .....	68
3.2.6.3	Autorisation de plaider .....	68
3.2.6.4	Legs, donations et successions.....	68
3.3	Section 3 Sécurité sociale .....	69
3.3.1	Chômage .....	69
3.3.2	Accueil de jour des enfants .....	69
3.3.3	ARC-Echange .....	71
3.3.4	Exécution forcée d'expulsion.....	71
3.3.5	Groupement chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM) .....	72
3.3.6	Cohésion sociale .....	72

3.3.7	Santé publique - Aide et soins à domicile.....	75
3.3.8	L’Aimant Rose - Une tulipe pour la vie .....	76
3.3.9	Accueil des réfugiés ukrainiens .....	77
3.3.10	Permanence Info-Conseil Migration Lavaux-Oron .....	77
3.4	Section 4 Santé .....	78
3.4.1	EMS Le Flon .....	78
3.4.2	Maison de santé .....	79
3.5	Section 4 Cultes.....	80
3.5.1	Recensement.....	80
3.5.2	Paroisse catholique d’Oron .....	80
3.5.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux.....	80
<b>4</b>	<b>Services industriels - Assainissement .....</b>	<b>81</b>
4.1	Section 1 Services industriels.....	81
4.1.1	Approvisionnement en eau potable .....	81
4.1.1.1	Production d’eau communale .....	81
4.1.1.2	Fournisseurs d’eau potable .....	81
4.1.1.3	Ventes d’eau .....	82
4.1.2	Qualité de l’eau.....	83
4.1.3	Sécurité.....	84
4.1.4	Chlorothalonil.....	84
4.1.5	Plan directeur de distribution de l’eau (PDDE).....	84
4.1.6	Etat des ouvrages.....	85
4.1.6.1	Chesalles – Réservoir.....	85
4.1.6.2	Châtillens - Conduite Lidl.....	86
4.1.6.3	Maracon - Réservoir d’Ecoteaux .....	86
4.1.6.4	Oron-la-Ville - Captage de la Longive .....	86
4.1.6.5	Oron-la-Ville - Puits des Bures .....	86
4.1.6.6	Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans .....	87
4.1.6.7	Fuites .....	87
4.1.6.8	Compteurs .....	88
4.1.6.9	Bornes hydrantes.....	88
4.1.7	Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA.....	89
4.1.8	Swisscom - 5G.....	89
4.1.9	Télé-réseau VO Energies holding SA.....	89
4.2	Section 2 Assainissement .....	90
4.2.1	Plan général d’évacuation des eaux (PGEE) .....	90
4.2.2	Règlement et tarifs sur l’évacuation et l’épuration des eaux .....	92
4.2.3	STEP VOG Ecublens.....	92
4.2.4	STEP d’Ecoteaux - Remplacement par une STAP .....	92
4.2.5	Vidange obligatoire des installations particulières.....	93
4.2.6	Association VOG .....	93
<b>5</b>	<b>Ecoles - Sports.....</b>	<b>94</b>

5.1	Section 1 Ecoles .....	94
5.1.1	Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux .....	94
5.1.2	Evolution des effectifs 2012-2024 .....	94
5.1.3	Bibliothèque-médiathèque scolaire .....	97
5.1.4	Ludothèque « La Place de Jeux » .....	97
5.1.5	Restaurant scolaire .....	97
5.1.6	Transports scolaires .....	98
5.1.7	Patrouilleuses - Surveillantes de bus .....	98
5.1.8	Cour Verte .....	99
5.1.9	Club de lecture.....	99
5.2	Section 2 Sports .....	100
5.2.1	Fonds intercommunal sportif et culturel.....	100
5.2.2	Mérites sportifs et culturels .....	100
5.3	Section 3 Jeunesse .....	102
5.3.1	Politique Jeunesse.....	102
5.3.2	Centre pour les jeunes LA CASA .....	102
5.3.3	Passeport-vacances .....	105
<b>6</b>	<b>Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux - Déchets .....</b>	<b>107</b>
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	107
6.1.1	Liste des immeubles .....	107
6.1.1.1	Patrimoine financier et administratif au 31.12.2024 .....	107
6.1.2	Entretien des immeubles .....	110
6.1.2.1	Chesalles-sur-Oron.....	113
6.1.2.2	Ecoteaux .....	113
6.1.2.3	Essertes .....	114
6.1.2.4	Châtillens .....	114
6.1.2.5	Oron-le Châtel .....	114
6.1.2.6	Oron-la-Ville .....	114
6.1.2.7	Palézieux .....	117
6.1.2.8	Les Tavernes .....	121
6.1.2.9	Vuibroye.....	121
6.1.2.10	Grands nettoyage d'été .....	122
6.1.3	Esserts communaux .....	123
6.1.4	Ventes d'immeubles et de terrains .....	124
6.1.5	Achats de terrain.....	124
6.1.6	Oron-la Ville - Construction du nouveau collège .....	124
6.1.7	Oron-la-Ville - Ancien collège - Transformation du bâtiment principal existant .....	124
6.1.8	Patinoire.....	124
6.2	Section 2 Forêts.....	125
6.2.1	Groupement forestier Broye-Jorat (DS).....	125
6.3	Section 3 Vignes.....	127
6.3.1	Production.....	127

6.3.2	Vente .....	128
6.4	Section 4 Travaux.....	129
6.4.1	Réseau routier et places.....	129
6.4.1.1	Entretien - Travaux 2024 .....	129
6.4.1.2	Ecoteaux - Grand'Route - Réfection.....	130
6.4.1.3	Essertes - Chemin des Coucous .....	130
6.4.1.4	Oron-la-Ville - Réaménagement de la traversée du Bourg et giratoire de La Concorde .....	130
6.4.1.5	Oron-la-Ville - Parking du Carroz .....	131
6.4.1.6	Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes - Irrégularités .....	131
6.4.1.7	Palézieux - Réaménagement de la chaussée en traversée du village .....	131
6.4.1.8	Signalisation et marquages routiers .....	131
6.4.1.9	Transports spéciaux .....	132
6.4.1.10	Radars pédagogiques.....	132
6.4.1.11	Contrôles radar .....	132
6.4.1.12	Déneigement .....	132
6.4.2	Eclairage public .....	132
6.4.3	Chemins privés à usage agricole (type AF) - Etude pour réfection.....	132
6.4.4	Palézieux - Biorde - Remise en état de la berge et évacuation d'embâcle.....	133
6.4.5	Palézieux - La Condémine - Gestion du cordon boisé + sécurisation Broye .....	133
6.4.6	Places de jeux .....	133
6.4.7	Entretien des espaces verts .....	134
6.4.8	Parcours Vita .....	134
6.4.9	Parcs et promenades.....	135
6.4.10	Cimetières.....	135
6.4.11	Revitalisation de la Biorde .....	135
6.4.12	Palézieux – Chemin en forêt entre Serix et le viaduc en pierres des CFF - Glissement de terrain.....	136
6.4.13	Entretien des fossés .....	136
6.4.14	Sentiers pédestres.....	136
6.4.15	Décorations de Noël .....	137
6.4.16	Véhicules et machines du Service de la voirie .....	138
6.4.17	Apprentissage au Service de la voirie .....	138
6.4.18	Bénévolat au service de la Commune.....	138
6.5	Section 5 Déchets.....	140
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères .....	140
6.5.2	Statistique des déchets récoltés .....	140
6.5.3	Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries.....	142
6.5.4	Conteneurs Molok - Entretien.....	144
6.5.5	Dépôts sauvages .....	144
6.5.6	Plastiques agricoles.....	144
6.5.7	Collaboration avec les communes voisines .....	144
6.5.8	Journée Clean Up.....	145

<b>7</b>	<b>Urbanisme - Développement durable - Police - Service du feu - Protection civile</b> .....	<b>147</b>
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions.....	147
7.1.1	Etudes en cours.....	147
7.1.1.1	Planification générale d'Oron.....	147
7.1.1.2	Plan directeur communal (PDCOM) et nouveau Plan d'aménagement communal (PACOM) .....	147
7.1.1.3	Zones réservées .....	149
7.1.1.4	Etude paysagère pour l'ensemble du territoire d'Oron.....	149
7.1.1.5	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA) .....	150
7.1.1.6	Palézieux - Développement du quartier de la Clé des Champs (PA A la Sauge 2023) .....	151
7.1.1.7	Palézieux, plan des études et projets .....	152
7.1.2	BAMO pour accompagnement et coordination des projets autour de Palézieux-Gare .....	152
7.1.3	Plan de classement des arbres .....	153
7.1.4	Bureau technique d'Oron (BTO) - Police des constructions .....	153
7.1.5	Commission technique .....	155
7.1.6	Commission de salubrité .....	155
7.2	Section 2 Développement durable .....	156
7.2.1	Plan Energie et Climat Communal (PECC).....	156
7.2.2	Oron-la-Ville - Chauffage à distance - Collaboration avec LaZur Energie SA .....	157
7.3	Section 3 Police .....	158
7.3.1	Gendarmerie.....	158
7.3.2	Commission de police.....	159
7.3.3	Surveillance des parkings.....	160
7.3.4	Amendes et ordonnances pénales.....	160
7.3.5	Police du commerce .....	160
7.3.5.1	Patentes.....	160
7.3.5.2	Surveillance .....	161
7.3.5.3	Autorisations communales.....	161
7.3.5.4	Registre communal des commerçants .....	161
7.3.6	Plan canicule .....	162
7.4	Section 4 Service du feu.....	163
7.4.1	Association intercommunale SDIS Oron-Jorat.....	163
7.5	Section 5 Protection civile .....	167
7.5.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron.....	167
7.5.2	Abris de protection civile.....	169
<b>8</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>170</b>

# Préavis n° 10/2025 - Rapport de gestion 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,



Olivier Sonnay, Syndic

## 1 Introduction du Syndic

Le document que vous avez entre les mains est essentiel pour l'histoire de la Commune d'Oron. Entouré dans une bibliothèque des derniers et prochains rapports de gestion, il permettra aux générations futures de comprendre comment Oron s'est développée. Mais une préoccupation demeure ! Lors des travaux d'archivage entamés en 2024, les plus anciens parchemins retrouvés à Palézieux datent du XIV<sup>e</sup> siècle et sont une richesse patrimoniale qui mérite toute notre attention. Ces textes, écrits en latin sur des peaux étonnamment bien conservées sont irremplaçables. En l'an 2700, que restera-t-il de nos écrits, de nos photos et d'une manière générale, de notre histoire ? Alors que nos ancêtres nous ont laissé ces traces du passé, sans qu'un seul événement n'interrompe cette transmission, serons-nous capables d'en faire autant ? Nous l'espérons, et dans le local d'archives du nouveau collège, véritable coffre-fort de la Commune, chaque document y prend sa place et pourra y reposer durablement et en toute sécurité.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, la réception des rapports d'examen préalables transmis cette année par le Canton marque une étape déterminante pour les deux principales planifications de la Commune : le Plan directeur communal (PDCoM) et le Plan d'aménagement communal (PACoM). Si ces deux documents comptent respectivement 210 et 320 pages, accompagnés de six plans, les exigences cantonales formulées en retour s'étendent sur 86 pages de commentaires et de nouvelles directives à appliquer. Je me permets de relever ces chiffres avant tout pour rappeler l'ampleur du travail accompli depuis bientôt 10 ans. C'est le prix à payer pour l'avenir d'Oron, non pas en subissant son développement, mais en l'organisant et en l'imaginant. Mais au-delà des contraintes techniques et administratives, un point reste essentiel dans nos réflexions : la qualité de vie et les services à la population. Car en fin de compte, ces planifications ne doivent pas se résumer à des plans, des mots et des chiffres, mais bien à une vision : celle d'un Oron où l'on a envie de vivre, de rester et de voir nos enfants grandir et s'épanouir dans un environnement favorable.

Dans ce cadre souhaité par les autorités, et en étroite collaboration avec la Chambre Économique de la Région d'Oron (CERO), l'organisation du Contre-la-Montre du Tour de Romandie en avril a été une belle réussite, renforçant le rayonnement régional de la Commune. Après une édition 2021 limitée au strict minimum en raison du COVID, cette édition a été l'occasion de redonner à la course toute sa dimension festive. Un vaste réseau de partenaires, services communaux, pompiers, protection civile, bénévoles, sponsors et bien d'autres acteurs, a contribué au succès de la manifestation. La Municipalité a profité de l'occasion pour organiser, dans le cadre du marché du samedi, une bourse aux vélos, ainsi que des conférences et projections de films sur le thème du vélo.

L'ouverture du centre pour les jeunes LA CASA en été et la mise à disposition d'un local pour les Rencontres du mardi des plus de 60 ans démontrent la volonté de la Municipalité d'étendre les prestations offertes à la population d'Oron. De tels projets, portés par des personnes engagées et motivées sur le terrain, encouragent l'exécutif à poursuivre dans cette direction en développant des lieux de rencontre adaptés aux besoins de chacun. Un autre exemple, mentionné dans le programme

de législature présenté cette année au Conseil communal et publié sur le site de la Commune, est l'étude entamée qui permettra de proposer un lieu extérieur et aménagé de rencontre dans chaque localité.

Le quartier de La Clé des Champs, anciennement La Sauge, entre dans une phase concrète de réalisation après des années de planification. En 2024, les premières étapes du projet ont avancé avec la finalisation des études techniques et la préparation du dossier d'enquête publique prévue au printemps 2025. La construction des 18 premiers immeubles accueillera 250 logements, des surfaces commerciales, un centre médical et divers services.

Sur le plan comptable, un nouvel exercice comptable positif nous réjouit, mais les chantiers à venir ces prochaines années doivent nous rendre très prudents. Les investissements de l'année se sont montés à 2.2 millions, un montant inférieur à la moyenne de ces dernières années, de nombreuses études étant en cours et anticipent des demandes de crédits de réalisation au Conseil communal. A nouveau cette année, l'état des finances a permis de rembourser un emprunt de 2.5 millions environ, réduisant ainsi la dette totale à environ 50 millions. En parallèle de ces chiffres, l'évènement majeur pour le Service de la bourse a été de se préparer pour le 1<sup>er</sup> janvier 2025 au nouveau système comptable MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé). Sa mise en œuvre s'est avérée complexe en raison des nombreuses adaptations requises. Pour la même échéance et représentant également un grand défi, les séances de Municipalité ont été réorganisées par le Greffe autour du système eSéances qui permettra de se passer de papier pour les séances hebdomadaires, mais aussi de rendre leur préparation nettement plus structurée et, on l'espère, efficace.

Nous sommes désormais prêts à poursuivre nos activités dans un monde en constante évolution, mais dans lequel on s'adapte continuellement. L'exemple de l'IA (Intelligence Artificielle) en est significatif et a amené la Municipalité à suivre une formation, accompagnée de son personnel administratif et de ses chefs de services. Cette formation aux objectifs atteints a permis de mieux comprendre les opportunités qu'apportent l'IA, tout en mesurant ses limites et ses risques. Aujourd'hui, plusieurs services communaux l'utilisent déjà.

En conclusion, je ne peux m'empêcher de vous partager la réponse de Chat GPT à notre question :

- « *En une phrase, en quoi Oron est-elle une Commune différente des autres ?* »

ce à quoi il a répondu :

« *Oron se distingue par sa capacité à unir 11 localités aux identités fortes, tout en innovant pour offrir à ses habitants une qualité de vie où dynamisme économique, convivialité locale et vision d'avenir claire se conjuguent avec ambition* ».

Cette réponse a été appréciée par la Municipalité, mais ces technologies époustouflantes ne devront jamais passer devant le travail de l'humain, et dans notre Commune, des 65 collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent chaque jour pour que notre Commune fonctionne, et bien-sûr de vous, Conseillères et Conseillers, dont l'engagement et le travail sont essentiels pour l'avenir d'Oron et nous récompensent dans nos activités au sein de la Municipalité. Un grand merci à vous tous et bonne lecture de ce Rapport de gestion 2024 !

Olivier Sonnay, Syndic

## 2 Autorités

### 2.1 Section 1 Conseil communal

#### 2.1.1 Préambule

---

En 2022, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2026.

#### 2.1.2 Composition

---

Au 31 décembre 2024, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Baechler	Pierre-Vincent	Châtillens	Délégué ORPC	PS Oron et symp.
Bise Demay	Christine	Ecoteaux	Présidente Commission de gestion	PS Oron et symp.
Borlat	Katia	Palézieux	Déléguée VOG et suppléante Commission de gestion	Grindor
Boudry	Sophie	Ecoteaux		PLR, UDC et ind.
Bourgeois	Yvan	Ecoteaux	Président 2024-2025	Les Vert.e.s Oron
Bovy	Michel	Oron-la-ville	Président Commission des finances	Grindor
Bron	Steve	Oron-la-Ville		Grindor
Cardinaux	Adeline	Châtillens		PS Oron et symp.
Carruzzo	Lysiane	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Carruzzo	Quentin	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chamot	Alain	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chapuis	Sylvie	Essertes	Scrutatrice suppléante 2024-2025	PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Evelyne	Essertes		PS Oron et symp.
Chollet	Fabrice	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron	Scrutatrice 2024-2025	PLR, UDC et ind.
Crausaz	Roger	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Décastel	Antoinette	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes et déléguée suppléante VOG	PS Oron et symp.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué Déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dovat	Céline	Palézieux	Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Dovat	Richard	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Les Vert.e.s Oron
Ducros	Yann	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Ernst	Patrick	Ecoteaux	Suppléant Commission des finances et suppléant Commission de recours en matière de taxes	Les Vert.e.s Oron
Favre	Céline	Ecoteaux		PLR, UDC et ind.
Frioud	Chrystell	Oron-la-Ville	Déléguée AIESFE et suppléante Commission de gestion	PS Oron et symp.
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grand	Julien	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Gremaud	Cyril	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron	Déléguée au Conseil d'Etablissement	Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Hunziker	Yoan	Oron-la-Ville	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Hutmacher	Anouk	Oron-la-Ville	Vice-présidente et Déléguée suppléante Déchets carnés	PS Oron et symp.
Jubin	Stéphanie	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Krayenbühl Bourgeois	Tanya	Ecoteaux		Les Vert.e.s Oron
Leemann	Françoise	Essertes	Déléguée AIESFE	Grindor
Locher	André	Oron-le-Châtel		Grindor
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délégué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mayor	Raphaël	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Meyer	Fanny	Palézieux	Commission des finances	PS Oron et symp.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Meyer	Martine	Oron-la-Ville		Grindor
Minet	Patrick	Palézieux		Grindor
Paccaud	Florian	Palézieux		PS Oron et symp.
Pasche	Daniel	Essertes	Délégué AIESFE et suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Platel	David	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Pot	Laurence	Vuibroye	Déléguée AIESFE	Les Vert.e.s Oron
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Président du Conseil d'Etablissement et délégué ORPC (Président)	PLR, UDC et ind.
Reichhart	Béatrice	Ecoteaux	Commission de gestion	Les Vert.e.s Oron
Rey	Sylviane	Palézieux	Scrutatrice 2024-2025	Grindor
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Rittener	Cédric	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Rogivue	Stéphane	Essertes	Délégué AIESFE	PLR, UDC et ind.
Rosset	Cédric	Vuibroye		Grindor
Sonnay	Vincent	Les Tavernes		PLR, UDC et ind.
Vernier	Muriel	Essertes	Déléguée au Conseil d'Etablissement	Les Vert.e.s Oron
Vinay	Jérôme	Vuibroye		PS Oron et symp.

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Zaugg	Tina	Châtillens	Scrutatrice suppléante 2024-2025	PS Oron et symp.
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2021-2026	

### 2.1.3 Assermentations, élections et mutations au sein du Conseil communal

---

#### **25 mars 2024**

Suite à la démission de MM. Jean-Claude Grandchamp et Cédric Ottet, MM. Cédric Rosset et Vincent Sonnay sont élus.

#### **24 juin 2024**

*Elections pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025 :*

M. Yvan Bourgeois est élu Président.

M<sup>me</sup> Anouk Hutmacher est élue Vice-Présidente.

M<sup>mes</sup> Maude Chollet et Sylviane Rey sont élues scrutatrices.

M<sup>mes</sup> Sylvie Chapuis et Tina Zaugg sont élues scrutatrices suppléantes.

M<sup>me</sup> Maude Chollet est élue secrétaire suppléante.

#### **7 octobre 2024**

Suite à la démission de MM. David Volet, Mehdi Mesbah et M<sup>me</sup> Sandra Feroletto, M. Steve Bron et M<sup>mes</sup> Adeline Cardinaux et Béatrice Reichhart sont élus.

Suite à la démission de M<sup>me</sup> Sandra Feroletto et M. Mehdi Mesbah, M<sup>me</sup> Béatrice Reichhart est élue membre de la Commission de gestion et M<sup>me</sup> Chrystell Frioud est élue membre suppléante de la Commission de gestion.

### 2.1.4 Séances du Conseil communal

---

Le Conseil communal a délibéré à 4 reprises en 2024, sous la présidence de M. André Locher jusqu'au 30 juin 2024, puis sous la présidence de M. Yvan Bourgeois.

#### **Séance du 24 mars 2024**

Préavis 01/2024

Règlement du Conseil communal de la Commune d'Oron

Interpellation

Groupe parti socialiste  
& sympathisant.e.s par  
M<sup>me</sup> Anouk Hutmacher

Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron

Commission de gestion

Présentation du rapport intermédiaire sur la construction du nouveau collège d'Oron-la-Ville

**Séance du 24 juin 2024**

Préavis 02/2024	Rapport de gestion 2023
Préavis 10/2024	Demande de crédit complémentaire de <b>CHF 46'501.10 TTC</b> pour le réaménagement du cimetière d'Oron-la-Ville
Préavis 03/2024	Comptes 2023
Préavis 04/2024	Demande de crédit d'investissement de <b>CHF 123'500.-- TTC</b> pour le remplacement de certains tronçons du collecteur EC communal de la Route du Village à Bussigny-sur-Oron
Préavis 05/2024	Demande de crédit d'étude complémentaire au préavis 09/2017 de <b>CHF 316'000.-- TTC</b> pour la réfection de la chaussée, l'aménagement d'un giratoire définitif, la création de 2 arrêts de bus, la refonte du stationnement et des réseaux souterrains Au Bourg et Au Carroz à Oron-la-Ville
Préavis 06/2024	Demande de crédit d'investissement de <b>CHF 150'000.-- TTC</b> pour la réfection de l'auberge communale de Palézieux-Village
Préavis 07/2024	Demande de crédit d'investissement de <b>CHF 405'000.-- TTC</b> pour la réfection et l'agrandissement du stand de tir de Palézieux (retiré par la Municipalité)
Préavis 08/2024	Demande de crédit d'étude de <b>CHF 100'000.-- TTC</b> pour le projet des travaux de maintenance du pont des Ochettes à Oron-le-Châtel
Préavis 09/2024	Demande de crédit d'investissement de <b>CHF 3'590'000.-- TTC</b> pour le renouvellement de diverses conduites de distribution d'eau
Interpellation Groupe parti socialiste & sympathisant.e.s par M <sup>me</sup> Anouk Hutmacher	Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron Réponse de la Municipalité

**Séance du 7 octobre 2024**

Préavis 11/2024	Demande de crédit de <b>CHF 165'000.-- TTC</b> pour les mesures d'urgence prises suite au glissement de terrain vers de Chemin des Coucous à Essertes et la mise en place de mesures de surveillance
Préavis 12/2024	Réalisation d'une présélection d'accès au futur magasin LIDL, sur la route cantonale RC 701-B-p à Châtillens - Demande de validation du projet selon procédure LRou
Préavis 13/2024	Demande de crédit d'investissement de <b>CHF 350'000.-- TTC</b> pour la pose de canalisations EU et EC au Chemin de la Chervettaz et Les Vernes à Châtillens
Préavis 16/2024	Adhésion à la nouvelle association pour le développement et la promotion du tourisme dans la région de Moudon

Préavis 17/2024 Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires

Préavis 18/2024 Prolongation de la validité du règlement communal et tarifs sur l'évacuation des eaux d'Essertes du 26 septembre 2016 ainsi que celui d'Oron du 16 avril 2013, jusqu'à l'adoption du futur règlement par le Conseil communal qui devrait intervenir au plus tard, à fin 2025

Postulat

Groupe parti socialiste

& sympathisant.e.s

par M<sup>mes</sup> Anouk Hutmacher

et Antoinette Décastel

Pour une bibliothèque scolaire et publique à Oron

Réponse de la Municipalité

### Séance du 9 décembre 2024

Préavis 14/2024 Demande de crédit de **CHF 160'000.-- TTC** pour la pré-étude de différents projets en vue de la rénovation et l'agrandissement du collège de Palézieux-Village au profit de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux

Préavis 15/2024 Demande de crédit d'investissement de **CHF 592'000.-- TTC** pour le remplacement et l'acquisition de nouveaux véhicules pour les services des routes, des eaux et le Bureau technique

Préavis 19/2024 Budget 2025

Préavis 20/2024 Demande de crédit de **CHF 100'000.-- TTC** pour le bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) en charge de la coordination des projets à Palézieux-Gare

Préavis 21/2024 Demande de crédit d'investissement de **CHF 89'000.-- TTC** pour l'ouverture d'une bibliothèque publique à Oron

Postulat

Groupe PLR, UDC et

Indépendants de centre droit

par M<sup>me</sup> Céline Dovat

Demande d'examiner la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture des déchèteries sises sur le territoire communal

Réponse de la Municipalité

Postulat

des membres du Conseil

d'établissement (CET)

Pour la réalisation du projet cour verte à l'école d'Oron-la-Ville et son financement par le budget de fonctionnement (retiré par les membres du CET)

ORPC Lavaux-Oron

Rapport d'activité 2024

Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRI)

Rapport d'activité 2024

Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA)	Rapport d'activité 2024
Conseil d'établissement Oron-Palézieux (CET)	Rapport d'activité 2024
Association VOG	Rapport d'activité 2024
AIESFE	Rapport d'activité 2024

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal, à l'exception du préavis n° 07/2024 qui a été retiré par la Municipalité.

### 2.1.5 Communications de la Municipalité au Conseil communal

---

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- Informations sur l'auberge communale de Palézieux-Village
- Dépôt au Canton des dossiers PDCom et PACom, bilan redimensionnement
- Quartier de La Sauge (la Clé des Champs) : prochaines enquêtes publiques et situation générale
- TDR - Circuit et informations générales
- Projection du film Oron 1969 en fin de séance
- 30km/h vers la gare de Palézieux-Gare (réponse à la question de M<sup>me</sup> Sylviane Rey)
- Bilan des enquêtes publiques d'Oron-la-Ville, 14 oppositions et observations, suite de la procédure
- Le Clos d'Oron - Millésime 2023
- Mise en place de bornes électriques à Palézieux-Village, situation sur la Commune
- Avancement du projet de local des jeunes
- Passeport vacances
- Fin des travaux des infrastructures sportives à Oron-la-Ville
- Rendez-vous des mardis pour les + de 60 ans
- Bilan patinoire, saison 2023-2024
- Vente de l'ancien dépôt communal d'Oron-le-Châtel à M. Melina
- Acquisition de la Maison des jeunes d'Ecoteaux (par donation)
- Retrait du préavis n° 07/2024 - Réfection et agrandissement du stand de tir de Palézieux
- Plan énergie et climat communal
- Postulat « pour une bibliothèque scolaire et publique à Oron »
- Engagement de l'archiviste
- Avis de préavis PACom

- Annonce de préavis pour une demande de crédit complémentaire concernant la traversée de Palézieux
- Inauguration du local des jeunes LA CASA
- Réponse négative pour le gymnase
- Vente d'un DP à Lidl
- Séances de Municipalité et eSeances
- IA, formation du personnel et utilisation dans l'administration
- Daniel Demiéville, nouveau délégué VOG
- Etude équipements sportifs pour les Bures, Oron et la région
- Informations sur le Clos d'Oron

## 2.2 Section 2 Municipalité

### 2.2.1 Dicastères de la Municipalité

---



**M. Olivier Sonnay, Syndic**

Remplaçant : M. Thierry Menétrey

Administration générale - Finances - Aménagement du territoire - Communication - Archives

**M. Thierry Menétrey, Vice-Syndic**

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eau - Eaux claires (EC) - Eaux usées (EU) - Bâtiments et domaines

**M. Daniel Sonnay, Municipal**

Remplaçant : M. Eric Ramseyer

Routes - Voirie - Espaces verts - Vignes - Développement économique - Forêts

**M. Romain Richard, Municipal**

Remplaçante : M<sup>me</sup> Anne-Cécile Uldry

Développement durable - Informatique - Culture et sport - Affaires sociales - Promotion du terroir

**M. Eric Ramseyer, Municipal**

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Constructions - Ressources humaines - Cultes et paroisses

**M<sup>me</sup> Monique Ryf, Municipale**

Remplaçant : M. Romain Richard

Ecoles - Sociétés locales - Manifestations - Transports et gares - Jeunesse - Office de la population

**M<sup>me</sup> Anne-Cécile Uldry, Municipale**

Remplaçante : M<sup>me</sup> Monique Ryf

Parascolaire et petite enfance - Déchets - Sécurité 3P (Protection civile - Pompiers - Police) - Tourisme - Santé

## 2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APERRO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)		Comité : Délégué :	Anne-Cécile Uldry Sonnay Olivier
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Association régionale RAS		Comité : Délégué : Suppléant :	Romain Richard Sonnay Olivier Thierry Menétrey
Association VOG		Comité : Assemblée :	Daniel Sonnay Thierry Menétrey, Président
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)		Comité :	Thierry Menétrey
CCSPA - Moudon (Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Association pour la conservation du château d'Oron (ACCO)		Comité :	Romain Richard
Commission cantonale consultative pour la gestion des déchets (CODE)		Déléguée :	Anne-Cécile Uldry
Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)		Déléguées :	Anne-Cécile Uldry Monique Ryf
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Membre :	Daniel Sonnay
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)		Délégué :	Romain Richard
Etablissement scolaire	Bureau de référence		Monique Ryf
Fondation de Serix	Conseil de fondation	Comité : Membre :	Monique Ryf Thierry Menétrey
Fondation du Relais	Conseil de fondation	Comité :	Anne-Cécile Uldry

Groupement forestier Broye-Jorat		Comité : Daniel Sonnay, Président
		Délégué : Eric Ramseyer
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	Anne-Cécile Uldry
ORPC (Organisation régionale de Protection civile) Lavaux-Oron		Comité : Anne-Cécile Uldry Déléguée : Monique Ryf
Palézieux Bio-énergies SA	Conseil d'administration	Membre : Thierry Menétrey
Résidence La Faverge	Conseil de fondation	Comité : Monique Ryf
SDIS Oron-Jorat (Service de défense contre l'incendie et de secours)		Comité : Anne-Cécile Uldry Déléguée : Monique Ryf Suppléant : Daniel Sonnay
Union des communes vaudoises UCV	Conseil des 50	Délégué : Olivier Sonnay

### 2.2.3 Séances de la Municipalité

---

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2024, elle s'est réunie à 47 reprises, traitant 2'741 sujets représentant 503 pages de procès-verbaux et env. 200 heures de séances.

### 2.2.4 Programme de législature

---

La Municipalité poursuit activement la mise en œuvre de son programme de législature 2021-2026. Ce document stratégique, qui sert de guide pour l'ensemble du travail de la Municipalité, regroupe plus de 100 mesures réparties en cinq axes principaux :

- Administration
- Bâtiments et infrastructures
- Climat, environnement et durabilité
- Vivre ensemble et société
- Economie

Ce programme, régulièrement actualisé, a fait l'objet d'un suivi rigoureux tout au long de l'année 2024 et dans le tableau a été ajouté en 2024 l'état d'avancement de chaque mesure (réalisé, en cours ou reporté). Cette méthode offre à la Municipalité une vue d'ensemble claire sur la progression de ses objectifs et lui permet d'adapter ses priorités en fonction des retours du Canton, des opportunités nouvelles ou des besoins exprimés par la population.

L'ensemble du programme, accompagné de l'état d'avancement de chaque mesure, a été présenté au Conseil communal et est mis régulièrement à jour.

Dans l'ensemble, la Municipalité se réjouit de constater que la quasi-totalité des mesures progressent conformément aux échéances fixées, malgré quelques ajustements rendus nécessaires par des contraintes externes. Il est à relever que certaines mesures jugées répétitives ou trop théoriques ont été supprimées et remplacées par de nouvelles actions plus concrètes. Une seule mesure majeure a été abandonnée : celle visant la recherche de nouvelles ressources en eau. La Municipalité a choisi de concentrer ses efforts sur l'optimisation et la valorisation des sources existantes et déjà connues.

Programme de législature 2021 - 2026 - Par thème - Etat d'avancement des actions en septembre 2024 - Pour l'ExtraNet du Conseil uniquement					
Thèmes	Décisions	Objectifs	Actions	Concrétisations de la Municipalité	
Administration	Administration générale	Alignement à moyen, notamment suite à la fusion Planification de l'administration	A.01 - Réviser l'alignement pour l'administration et l'optimisation des ressources humaines	Le vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.02 - Réviser le mandat de la Commission de la culture	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.03 - Réviser le mandat de la Commission de la culture	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
	Finances	Optimiser dans les traitements et dépenses des recettes et dépenses Mise aux normes comptables Valorisation de biens communaux	A.04 - Mettre en place un système de contrôle de suivi des dépenses liées à des projets	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.05 - Promouvoir les investissements (budget de PNC, Cofinco, subvention multifonction...)	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.06 - Réviser aux normes de comptabilité MCO de 2023	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
	Communication	Mettre en commun et partager les infos	A.07 - Promouvoir les investissements (budget de PNC, Cofinco, subvention multifonction...)	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.08 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.09 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
	Services	Améliorer l'accueil et l'accompagnement des citoyens	A.10 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.11 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.12 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
	Energie	Optimiser les consommations	A.13 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.14 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.15 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
Informatique	Transformation numérique / Cybersécurité / Mise à jour des logiciels (ERP & PV) / Site internet	A.16 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024	
		A.17 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024	
		A.18 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024	
Personnes humides	Inclusion sociale / Accès à l'école / Polyvalence de services	A.19 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024	
		A.20 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024	
		A.21 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024	
Bâtiments et infrastructures	Aménagement du territoire	Adaptation de nos parcelles aux besoins actuels et à nos 11 localités	A.22 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.23 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.24 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
	Bâtiments et ouvrages	Efficacité énergétique (chauffage, isolationnement) / Amélioration des éléments communs / Création d'un lieu de rencontre au cœur pour y accueillir des activités et réunions / Mise à la disposition d'une piscine	A.25 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.26 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.27 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
	Routes	Travaux de l'entretien et de l'entretien des routes / Plan de l'entretien des routes	A.28 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.29 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024
			A.30 - Offrir les services de l'administration au village d'Oron	En vert / Révisé	Le 20/09/2024

La colonne de droite a été ajoutée en 2024 et précise l'avancement des mesures  
 En vert : mesures achevées - En orange : mesures en cours

### 2.2.5 Représentations de la Municipalité

La Municipalité fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir et le stand au marché d'Oron sont toujours des opportunités pour avoir un contact direct avec la population locale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

Groupement des chauffeurs bénévoles Oron-Mézières-Savigny-Forel	Apéritif	18.01.2024
Direction générale de l'environnement (DGE)	Lancement de 3 groupes de travail dans le cadre de la politique forestière 2040	22.01.2024
Marché du terroir	Assemblée générale	25.01.2024
Ludothèque « La Place de Jeux »	Assemblée générale	26.01.2024
Passeport-Vacances Oron-Jorat	Assemblée générale	07.02.2024
Abbaye de la Haute-Broye	Assemblée générale	08.02.2024
Mme Luisier, Conseillère d'Etat	Présentation du concept cantonal du sport et de l'activité physique	08.02.2024
Bourg-en-Lavaux	Mise aux enchères publiques des vins de Bourg-en-Lavaux	23.02.2024

Les Crapauds	Assemblée générale	01.03.2024
Crescendo	Soirée annuelle	02.03.2024
Les Vignerons de Chardonne	Assemblée générale	06.03.2024
ProMove	Petit Déjeuner de l'Economie	07.03.2024
USL Palézieux	Assemblée générale	12.03.2024
Gym Oron	Assemblée générale	14.03.2024
Ecole de rugby de Palézieux	Tournoi	16.03.2024
Infra Suisse	Journée Infra 2024	20.03.2024
Lavaux Classic	Concert	21.03.2024
SATOM	Assemblée des délégués	21.03.2024
Téléthon 2023	Souper de remerciements	22.03.2024
USL Palézieux	Assemblée générale	23.03.2024
Fédération vigneronne vaudoise	Assemblée générale	26.03.2024
Centre de collecte de sous-produits animaux (CCSPA)	Séance du Conseil intercommunal	27.03.2024
Rugby Club Palézieux	Apéro des sponsors	04.04.2024
Bourg-en-Lavaux	Apéritif d'ouverture du Cully Jazz	05.04.2024
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale de printemps	14.04.2024
Services Industriels de la Ville de Lausanne	Séance intercommunale SI	17.04.2024
APROMAD	Assemblée générale	24.04.2024
Association VOG	Assemblée des délégués	25.04.2024
Office de la marque de qualité Terravin	Assemblée générale	30.04.2024
CERO	Assemblée générale	02.05.2024
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	02.05.2024
Association pour la Conservation du Château	Assemblée générale	15.05.2024
ORPC Lavaux-Oron	Conseil intercommunal	16.05.2024
Pro Senectute Vaud	Assemblée générale	16.05.2024
CERO	Visite du Zoo de Servion	16.05.2024
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	23.05.2024
Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye	Assemblée générale	23.05.2024
Commune de Belmont-sur-Lausanne	Soirée Belmont24	23.05.2024
Banque Cantonale Vaudoise	Rencontre entre les Municipalités et le Conseil d'administration de la BCV	24.05.2024
La Forestière	100 ans	24.05.2024
Théâtre du Jorat	Soirée officielle	24.05.2024
Garage STC SA	Invitation	25.05.2024
ProViv Région Oron	Assemblée générale	27.05.2024
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	28.05.2024
Groupement forestier Broye-Jorat	Fête de la forêt à Moudon	01.06.2024
VBC Haute-Broye	Assemblée générale	03.06.2024
Champ de Plan SA	Assemblée générale	05.06.2024
EMS Le Flon	75 ans	07.06.2024
Union des communes vaudoises (UCV)	Assemblée générale	08.06.2024

COSEDEC	Soirée de formation	10.06.2024
Abbaye de la Haute-Broye	Ouverture officielle	13.06.2024
SATOM SA	Assemblée générale	12.06.2024
Cridec SA	Assemblée générale	13.06.2024
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	13.06.2024
Association VOG	Inauguration de la STEP La Verna à Ecublens	14.06.2024
Zoo de Servion	50 ans	15.06.2024
APERRO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)	Assemblée générale	13.06.2024
Abbaye de la Haute-Broye	Banquet	16.06.2024
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Exposition des classes de Palézieux	18.06.2024
Association régionale RAS	Assemblée générale	19.06.2024
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)	Assemblée générale	19.06.2024
Lignum Vaud	Assemblée générale	20.06.2024
Commune de Rue	Nouvelle offre touristique régionale - Inauguration	20.06.2024
Pousaz mécanique SA	Journées portes ouvertes	21.06.2024
Pousaz mécanique SA	Journées portes ouvertes	22.06.2024
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Promotions	26.06.2024
Mondial du Chasselas	Cérémonie de remise des prix	27.06.2024
Comptoir d'Oron 2023	Repas de remerciements	27.06.2024
Groupement des chauffeurs bénévoles Oron-Mézières-Savigny-Forel	Rencontre amicale	27.06.2024
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Repas des enseignants	28.06.2024
Club de lutte Haute-Broye	100 ans	28.06.2024
Club de lutte Haute-Broye	100 ans	29.06.2024
Club de lutte Haute-Broye	100 ans	30.06.2024
AS Haute-Broye	Assemblée générale	03.07.2024
Passeport-vacances	Apéritif de clôture	05.07.2024
Rencontres FVJC 2024 RMC	Apéritif des sponsors	10.07.2024
Les Crapauds d'Ecoteaux	Fête nationale	31.07.2024
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron	Fête nationale	31.07.2024
Association Bout d'Brousse Festival	Apéritif des sponsors	12.08.2024
Union des communes vaudoises (UCV)	Visite du district	29.08.2024
Club Montagnard Edelweiss Oron	100 ans	01.09.2024
COSEDEC	Soirée de formation	03.09.2024
Live to Ride - US Meeting 2024	Apéritif de bienvenue	08.09.2024
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	17.09.2024
Association vaudoise des services de sécurité publique	Séminaire Zone 30/20 et Zone de rencontre	18.09.2024
ProMove	Petit Déjeuner de l'Economie	19.09.2024
Camandona SA	100 ans	19.09.2024
Cabaret d'Oron	Spectacle	20.09.2024

Commune de Paudex et Préfecture	Tir des Municipalités	21.09.2024
Tireurs sportifs Palézieux - 300 mètres	Tir villageois	21.09.2024
Société des commerçants et des artisans d'Oron (SCAO)	Assemblée générale	26.09.2024
Librairie du Midi	25 ans	28.09.2024
HEIG-VD	Rencontre Entreprise - Etudiant	01.10.2024
Journal « Le Courrier »	Séance annuelle	02.10.2024
La Forestière - Réseau Forêt	Table ronde sur le sujet de la sécurité en forêt	03.10.2024
Paroisse Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale extraordinaire	06.10.2024
APERO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)	Assemblée générale	08.10.2024
Université de Lausanne	Rencontre de la Direction de l'Université de Lausanne avec les autorités du district de Lavaux-Oron	09.10.2024
Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ)	Conseil intercommunal	09.10.2024
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	10.10.2024
Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye	Assemblée générale	10.10.2024
La Forestière	Visite de la pépinière de Genolier	17.10.2024
CODE - Périmètre Lavaux-Oron	Séance	24.10.2024
Association VOG	Assemblée des délégués	24.10.2024
La Forestière	Forum broyard Penser forêt - Agir bois	06.11.2024
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Fête paroissiale	10.11.2024
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée de paroisse	17.11.2024
Plan directeur cantonal (PDCn)	Atelier démarche participative	18.11.2024
Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICSAJ)	Rencontre des communes	20.11.2024
Réseau Santé Région Lausanne	Forum Réseaux Santé Vaud 2024	21.11.2024
La Forestière	Assemblée générale	21.11.2024
IDHEAP	17 <sup>ème</sup> rencontre de Politique locale	22.11.2024
Université populaire de la Broye	Assemblée générale	22.11.2024
Harmonie d'Oron	Soirée annuelle	23.11.2024
Gym Oron	Soirées annuelles	23-24.11.2024
PLR Oron et environs	Congrès PLR Vaud	28.11.2024
Groupement vaudois des inspecteurs du Service de défense incendie et de secours (GVISDIS)	Assemblée générale	30.11.2024
Paroisse protestante Oron- Palézieux	Culte d'installation de M <sup>me</sup> Monnard	01.12.2024
CARO	Assemblée générale	04.12.2024
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	05.12.2024
Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNIS)	exercice cantonal de gestion de cybercrise	05.12.2024
Ensemble vocal Intervalles	Concert de Noël	08.12.2024
Corps des JSP Oron - Glâne-Sud	Assemblée générale	12.12.2024

CFF	Les Midis CFF	09.12.2024
Les Tavernes et Les Thioleyres	Fête de Noël	10.12.2024
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)	Conseil intercommunal	11.12.2024
Groupement des aînés Palme d'Or	Repas de Noël	11.12.2024
Gemetris SA	Apéritif de Noël	12.12.2023
SDP Palézieux	Forêt magique	13.12.2024
Gendarmerie	Promotions	13.12.2024
Les Crapauds d'Ecoteaux	Fête de Noël	20.12.2024

### 2.2.6 Crise énergétique

L'année 2024 s'est déroulée dans un contexte énergétique globalement stable, sans événement majeur nécessitant de mesures d'urgence particulières. La Municipalité a toutefois poursuivi la mise en place de solutions préventives visant à garantir la sécurité de certains services essentiels.

Deux nouvelles génératrices de taille moyenne ont été acquises afin de sécuriser l'alimentation électrique des stations de pompage, assurant ainsi la continuité de la distribution d'eau potable ou l'évacuation des eaux usées transitant par les stations de pompage (STAP) en cas de coupure prolongée.

Dans le cadre de la préparation aux situations de crise, une matinée de mise en situation a été organisée par la Protection civile. Cet exercice a permis de tester les réflexes et les procédures à appliquer en cas de black-out, en associant les différents partenaires communaux.

Enfin, le centre sportif d'Oron-la-Ville reste identifié comme Point de Rencontre d'Urgence (PRU), équipé pour offrir des services de base à la population si une telle situation devait se présenter.



*Signalisation en cas de mise sur pied d'un PRU (Point de Rencontre d'Urgence)*

### 2.2.7 Tir villageois

Les 14 et 21 septembre 2024 a eu lieu la 25<sup>ème</sup> édition du traditionnel Tir villageois au stand de Palézieux. En tout, 110 tireurs répartis en 22 groupes représentant des sociétés ou des amicales de la région ont participé à l'événement. Deux équipes issues de la Municipalité et des collaborateurs de la Commune y ont participé.

### 2.2.8 Tir des Municipalités

---

Le Tir des Municipalités s'est déroulé le 21 septembre 2024 à Paudex, organisé par la Préfecture et la Commune de Paudex.

Les membres des exécutifs du district se sont affrontés lors d'un rallye qui s'est déroulé sur le territoire communal de Paudex.

### 2.2.9 Rencontres intermunicipalités

---

Les échanges réguliers entre les Municipalités des communes voisines jouent un rôle essentiel dans le partage d'expériences, la résolution de problématiques communes et le renforcement des collaborations intercommunales. En 2024, la Municipalité a invité l'exécutif des Communes de Bourgen-Lavaux, Remaufens, Saint-Martin et Saint-Saphorin (lors de la visite du Préfet aux communes).

### 2.2.10 Participation à une association régionale

---

L'année 2024 a permis de finaliser les démarches visant à intégrer Promove, association régionale de promotion économique. Cette adhésion, effective dès le 1er janvier 2025, permettra à la Commune de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour le développement économique local, ainsi que d'un soutien pour les entreprises de la région.

Les Communes de Forel et Rivaz ont également confirmé leur adhésion à Promove, tandis que Maraçon a choisi de ne pas rejoindre l'association à ce stade ; à cette exception près, toutes les communes du district feront partie d'une association économique dès 2025.

Afin de mieux couvrir notre secteur géographique, Promove a décidé d'ouvrir une antenne à Puidoux, où une personne dédiée sera engagée.

Cette intégration marque une étape importante pour Oron, qui renforce ainsi son engagement en faveur de l'économie régionale en s'appuyant sur une structure professionnelle reconnue.



*Avant l'adhésion à Promove d'Oron, Forel et Rivaz, situation des différentes associations*

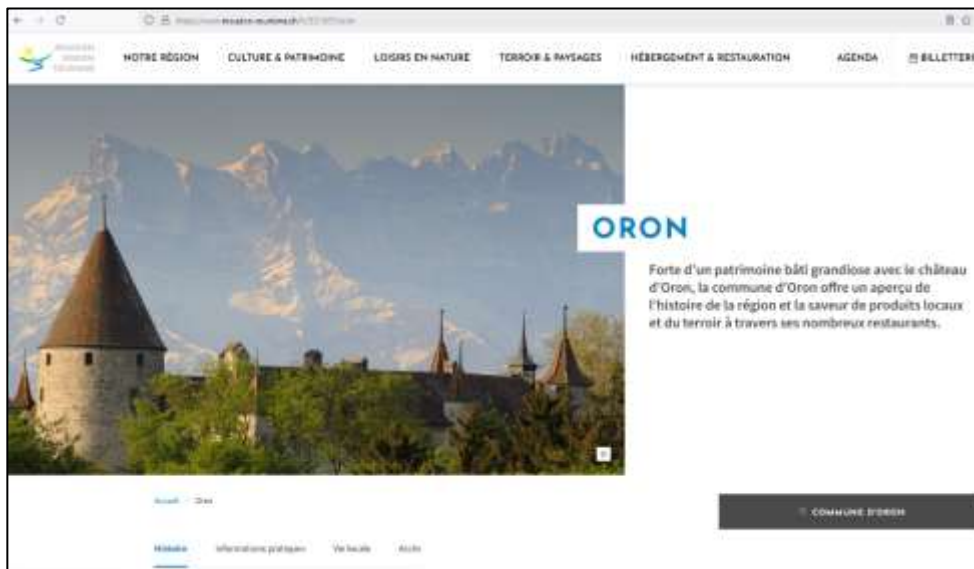
## 2.2.11 Moudon Région Tourisme

Durant cette année, le projet de régionalisation de l'office de tourisme de Moudon s'est poursuivi. L'année dernière, des réflexions en groupe de travail ont eu lieu pour identifier et définir l'offre existante, les publics cibles, la gouvernance possible et le financement. Cette année, c'est principalement au niveau du Comité de pilotage (COFIL) que le travail a eu lieu afin de finaliser le processus, de construire les statuts, le budget, le règlement et le préavis à fournir aux Communes qui avaient manifesté leur intérêt.

Le 7 octobre 2024, le préavis sur la régionalisation de l'office de tourisme de Moudon (préavis 16/2024) a été présenté à notre Conseil Communal et a été accepté.

La séance de constitution de l'association aura lieu en début d'année prochaine à la condition, définie dans le préavis, que suffisamment de communes montrent leur intérêt afin d'avoir un budget équilibré. Si tel ne devait pas être le cas, le COFIL pourrait présenter une alternative.

Un aperçu du travail en cours ainsi que l'offre proposée peuvent être consultés sur le nouveau site de l'office du tourisme.



Ce travail, effectué dans le cadre du tourisme, a également permis à la Commune d'Oron de porter une réflexion en lien avec la taxe de séjour et les locations de logements via la plateforme Airbnb, la perception de cette taxe devant servir au financement de l'offre touristique.

Ceci a débouché sur un préavis qui a également été présenté au Conseil Communal le 7 octobre 2024 (préavis 17/2024) et qui a été accepté. La Commune d'Oron a, par la suite, signé une convention avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV). En effet, celle-ci a conclu un accord avec la plateforme Airbnb afin de percevoir les taxes de séjour de tout le Canton puis de les redistribuer aux Communes.

### 3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

#### 3.1 Section 1 Administration générale

##### 3.1.1 Organisation

---

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et le Service des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique d'Oron (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

##### 3.1.2 Personnel communal

---

Au 31 décembre 2024, le personnel communal représentait un nombre de 38,45 EPT, sans le personnel « auxiliaire » et les apprenties.

Effectif du personnel communal, par service :

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				<b>Greffe municipal &amp; administration</b>		4,10 EPT
Burnat	Olivier	01.07.2000		Secrétaire municipal	100 %	
Sonnay	Annouchka	01.07.2009		Secrétaire municipale adjointe	80 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012		Secrétaire municipale adjointe	90 %	
Sonnay	Florine	01.06.2022		Secrétaire administrative	60 %	
Kleisl	Jean-Daniel	15.09.2024		Archiviste	80 %	

				<b>Bourse communale</b>		2,90 EPT
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2004		Boursier communal	80 %	
Favre	Laurie	01.05.2018	31.10.2024	Boursière adjointe	60 %	
Aemisegger	Ophélie	01.12.2024		Boursière adjointe	60 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008		Collaboratrice bourse	30 %	
Da Silva	Susana	01.10.2021		Collaboratrice bourse	70 %	
Chamot	Maude	01.10.2023		Collaboratrice bourse	50 %	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				<b>Contrôle des habitants</b>		2,15 EPT
Martin	Valérie	01.01.2006		Préposée contrôle des habitants	70 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013		Préposée adjointe contrôle des habitants	60 %	
Dufey	Anne-May	01.03.1994		Collaboratrice contrôle des habitants	25 %	
Stojanovic	Maria	01.09.2024		Collaboratrice contrôle des habitants	60 %	

				<b>Bureau technique (BTO)</b>		4,50 EPT
Pinto	Gil	01.03.2021		Responsable BTO (urbanisme, constructions)	100 %	
Petrajtis	Richard	01.03.2021		Responsable Services industriels – travaux publics	100 %	
Favre	Tiffany	01.11.2020	01.03.2024	Collaboratrice administrative BTO	100 %	
Leprêtre	Sandra	01.09.2022		Collaboratrice administrative BTO / SI	50 %	
Do Rego	Ricardo	01.01.2024		Technicien en police des constructions	100 %	
Bujalance	Chloé	15.03.2024		Technicienne en police des constructions	100 %	

				<b>Bâtiments</b>		12 EPT
Platel	Marc	01.11.2014		Responsable Service des bâtiments	100 %	
Crot	Charles	01.06.2016		Concierge	100 %	
Bosson	Eric	01.07.1997		Concierge	50 %	
Da Silva	Nelson	01.06.2016		Concierge	100 %	
De Jesus Ferreira	Suzana	01.10.2018		Aide concierge	100 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.01.2015		Concierge	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999		Concierge	60 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010		Aide concierge	80 %	
Sousa Monteiro	Maria	15.10.2021		Aide concierge	70 %	
Da Silva Cunha Pova	Ana Paula	15.10.2021		Aide concierge	80 %	
Cascais Da Silva Rei	Bruna Patricia	15.10.2021		Aide concierge	100 %	
Jami Defaz	Monica	15.10.2021		Aide concierge	70 %	
Chatibi	Ouafae	15.10.2021		Aide concierge	70 %	
Gilliard	Patrick	15.10.2021		Surveillant cafétéria	40 %	
Campana	Beronica Yolanda	01.01.2022		Aide concierge	80 %	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996		Aide concierge	Aux	
Rubattel	Nicole	01.01.2012		Aide concierge	Aux	
Sousa Monteiro	Maria Fatima	01.01.2007	30.09.2024	Aide concierge	Aux	
Moulet	Denis	01.09.2022		Surveillant cafétéria	Aux	
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016		Sacristaine	Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010		Sacristaine	Aux	

*NB : Une trentaine de jeunes sont engagés, chaque année, pendant 2 semaines durant les vacances scolaires d'été afin d'effectuer les grands nettoyages des bâtiments scolaires et administratifs*

				Services industriels (eau)		1,40 EPT
Goumaz	Arnaud	01.06.2014		Fontainier	90 %	
Auderset	Serge	01.09.2018		Adjoint-remplaçant fontainier	50 %	

				Voirie		10 EPT
Petter	Didier	01.06.2012		Responsable Service de la voirie	100 %	
Crausaz	Daniel	01.04.2019		Collaborateur voirie / adjoint au responsable	100 %	
Auderset	Serge	01.09.2018		Collaborateur voirie	50 %	
Berger	Claude	01.05.2000		Collaborateur voirie	100 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004		Aide voirie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008		Collaborateur voirie	100 %	
Dufey	Greg	01.11.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Favre	Sébastien	01.07.2016		Collaborateur déchèterie	50 %	
Genevaz	Yann	01.02.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Bize	Daniel	01.11.2022		Collaborateur voirie	100 %	
Bader	Lucien	01.12.2023		Collaborateur voirie	100 %	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998		Collaborateur déchèterie	Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007		Collaborateur déchèterie	Aux	

				Police (surveillance et patrouilleurs)		Auxiliaires
Lasik	Urszula	01.09.2020		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015	01.03.2024	Surveillante arrêt de bus	Aux	
Laghezza	Claudine	01.09.2021		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Devins	Nathalie	01.03.2024		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Primini	Martine	01.01.2003		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Dufey	Pierrette	01.09.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				<b>Police (surveillance et patrouilleurs)</b>		Auxiliaires
Crot	Nathalie	01.05.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Zaugg	Albertina		01.07.2024	Patrouilleuse scolaire	Aux	
Wulliamoz	Janine	01.10.2024		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Zanutel	Jean-Marie	15.03.2022		Auxiliaire de police	Aux	

				<b>Animateurs La Casa</b>		1,40 EPT
Pilloud	Eric	01.07.2024		Responsable – Animateur socio-culturel	70 %	
Pereira Da Costa	Rafael	01.07.2024		Animateur socio-culturel	70 %	

				<b>Apprenties</b>		
Gilliéron	Aurélie	01.07.2022		Apprentie agente d'exploitation	80 %	
Rubattel	Nina	15.08.2024		Apprentie employé de commerce	100 %	
Total EPT sans le personnel auxiliaire, ni les apprenties						<b>Total EPT 38.45</b>
Nombre total de collaborateurs (y.c. les auxiliaires et les apprentis mais sans les jeunes des grands nettoyages)						<b>65</b>

### **Informations concernant les mutations du personnel communal :**

#### **Greffe / Administration :**

Comme annoncé précédemment, un archiviste a été engagé à un taux de 80 % afin de classer et répertorier les archives historiques des anciennes communes. M. Jean-Daniel Kleisl, historien et au bénéfice de quelques années d'expérience au service des archives cantonales, a rejoint l'équipe du greffe municipal. Il bénéficie d'un contrat de durée déterminée échéant au 31 décembre 2026, renouvelable, le cas échéant.

#### **Bourse :**

Suite au départ de M<sup>me</sup> Laurie Favre, Boursière adjointe, au 31 octobre 2024, M<sup>me</sup> Ophélie Aemisegger a été engagée pour la remplacer.

#### **Centre pour les jeunes LA CASA :**

Deux animateurs socio-culturels ont été engagés à un taux de 70 % chacun afin d'organiser et animer le nouveau centre des jeunes, LA CASA, situé à Oron-la-Ville.

#### **Bureau technique :**

Comme annoncé l'année passée, une nouvelle technicienne en police des constructions, en la personne de M<sup>me</sup> Chloé Bujalance est venue compléter l'équipe.

**Service de la voirie :**

Suite à l'arrêt maladie prolongé d'un des collaborateurs du Service de la voirie, M. Damien Crot a été engagé en contrat à durée déterminée du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 octobre 2024 afin de renforcer l'équipe.

**Service des bâtiments :**

Suite à la reprise de la gestion de la Maison des jeunes d'Ecoteaux et de divers travaux complémentaires, ainsi que du départ à la retraite de M<sup>me</sup> Fatima Sousa Monteiro (auxiliaire), M<sup>me</sup> Beronica Campana (anciennement auxiliaire) a été engagée à un taux fixe de 80 %.

**Surveillance des arrêts de bus et patrouilleuses :**

Suite au départ de M<sup>mes</sup> Albertina Zaugg (patrouilleuse à Châtillens) et Rita Peter Schmidt (surveillante au collège de Palézieux), M<sup>mes</sup> Janine Wulliamoz et Natalie Devins ont été recrutées en tant qu'auxiliaires pour assurer la relève.

**Entretiens de collaboration :**

Depuis la fin de l'année 2022, des entretiens de collaboration ont été instaurés dans l'ensemble des services pour tous les collaborateurs bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée.

**3.1.2.1 Formation****Intelligence artificielle (IA) :**

Consciente des enjeux croissants liés aux nouvelles technologies, la Municipalité a organisé une formation continue sur l'intelligence artificielle (IA) afin de sensibiliser ses équipes aux opportunités et défis qu'elle représente dans le cadre administratif et institutionnel.

Vous trouverez de plus amples informations au point 3.1.6.

**PERCO (personne de contact pour la sécurité au travail) :**

Dans le but de répondre aux exigences légales en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail, la Commune d'Oron a souscrit une solution standardisée auprès du bureau Auxyme SA. Cette collaboration permet d'assurer une gestion conforme et efficace des obligations communales en la matière.

Ainsi, l'ensemble des cadres communaux a suivi une formation spécifique donnée sur deux jours, visant à leur transmettre les connaissances de base en protection de la santé et sécurité au travail. Cette initiative contribue à renforcer la prévention des risques professionnels et à garantir un environnement de travail sécurisé pour l'ensemble du personnel communal.

Etaient présents à cette formation :

- M. Olivier Burnat, Secrétaire municipal
- M<sup>me</sup> Ariane Jordan, Boursier
- M<sup>me</sup> Valérie Martin, Préposée au Contrôle des habitants
- M. Marc Platel, Responsable du Service des bâtiments

- M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie
- M. Gil Pinto, Responsable du Bureau technique
- M. Richard Petrajtis, Responsable des SI
- M. Arnaud Goumaz, Fontainier

Par ailleurs, MM. Marc Platel, Didier Petter, Gil Pinto et Arnaud Goumaz ont obtenu le certificat PERCO suite à un travail complémentaire pratique.

#### **Grefe municipal - Administration :**

- M<sup>me</sup> Murielle Pichonnaz a suivi un cours de formation continue dispensé par la Chambre vaudoise immobilière (CVI) au sujet de la modification du contrat en cours de bail.
- M<sup>me</sup> Florine Sonnay a suivi une formation sur le nouvel outil d'autorisation POCAMA.

#### **Contrôle des habitants :**

- M<sup>me</sup> Maria Stojanovic a poursuivi sa formation continue par un cours « avancé » sur le contrôle des habitants.
- M<sup>mes</sup> Valérie Martin et Marylène Paparone ont suivi un cours sur les curatelles.

#### **Service de la bourse :**

Au vu de l'évolution des pratiques comptables communales et afin d'assurer la parfaite maîtrise du modèle comptable harmonisé (MCH2),

- M<sup>me</sup> Ariane Jordan a poursuivi et complété sa formation sur le modèle comptable harmonisé MCH2, consolidant ainsi ses compétences en matière de gestion comptable communale.
- M<sup>me</sup> Laurie Favre a suivi la première partie de cette même formation.

Cette formation a été dispensée par l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

#### **Service de la voirie :**

- M. Daniel Bize a suivi un cours de formation continue pour conducteur de chariot de manutention.
- M. Lucien Bader a suivi un cours de base pour conducteur de chariot de manutention.

#### **Service des bâtiments :**

Dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels et afin de renforcer la sécurité sur les lieux de travail, l'ensemble des collaborateurs du Service des bâtiments a participé, en 2024, à deux demi-journées de formation continue :

- La première session était axée sur les équipements de protection individuelle (EPI) et les bonnes pratiques relatives au travail en hauteur, notamment l'utilisation sécurisée des échelles. L'objectif était de rappeler les normes en vigueur, d'améliorer les connaissances pratiques et de prévenir efficacement les risques d'accidents liés aux travaux en hauteur.

- La seconde session portait sur les gestes de premiers secours, afin de permettre aux collaborateurs d'intervenir rapidement et adéquatement en cas d'accident ou de malaise sur le lieu de travail. Cette formation a permis d'améliorer la réactivité et d'accroître la confiance des collaborateurs dans la gestion des situations d'urgence.

### **Services industriels :**

La Municipalité a encouragé M. Arnaud Goumaz à suivre la formation en vue de l'obtention du brevet fédéral de fontainier. Cette formation lui permettra d'acquérir des compétences approfondies en matière de planification, de construction, d'exploitation, d'entretien et de surveillance des réseaux d'eau potable, garantissant ainsi une gestion optimale et sécurisée du réseau communal.

Par ailleurs, M. Serge Auderset a suivi un cours sur l'entretien et la révision des bornes hydrantes.

### **Bureau technique :**

Les collaboratrices et collaborateurs du Bureau technique ont suivi les cours de formation suivants :

#### **M. Gil Pinto :**

- ECA : Demi-journée (nouveautés en protection incendie et projet PPI 2026) ;
- CEP : Conduire et animer une équipe ;
- CEP : Protection du patrimoine arboré : cadre légal cantonal, réglementation communale ;
- CEP : Inventaire des arbres remarquables : critères d'identification des arbres remarquables, saisie dans l'outil cantonal de saisie et de consultation Arbrem ;
- ECA : Demi-journée (nouveauté en protection incendie et projet PPI 2026).

#### **M<sup>me</sup> Sandra Leprêtre :**

- CEP : Du permis de construire au Registre cantonal des bâtiments, en passant par la statistique trimestrielle de la construction - CAMAC/RCB/STC ;
- CEP : Le logiciel de la statistique trimestrielle de la construction - STC ;
- CEP : Protection du patrimoine arboré : cadre légal cantonal, réglementation communale.

#### **M. Ricardo Do Rego :**

- ECA : Module 1 « du projet au permis de construire » ;
- ECA : Module 2 « de la phase chantier au permis d'habiter/d'utiliser » ;
- ECA : Module 3 « l'analyse des bâtiments en exploitation » ;
- ECA : Demi-journée (nouveautés en protection incendie et projet PPI 2026) ;
- Cours aux communes (bases légales et nouveautés) dispensé par ABA Partenaires SA ;
- CEP : Protection du patrimoine arboré : cadre légal cantonal, réglementation communale ;
- CEP : Inventaire des arbres remarquables : critères d'identification des arbres remarquables, saisie dans l'outil cantonal de saisie et de consultation Arbrem ;
- Fe3 : La loi vaudoise sur l'énergie.

**M<sup>me</sup> Chloé Bujalance :**

- ECA : Module 2 « de la phase chantier au permis d'habiter/d'utiliser » ;
- ECA : Module 3 « l'analyse des bâtiments en exploitation » ;
- ECA : Demi-journée (nouveau en protection incendie et projet PPI 2026) ;
- Cours aux communes (bases légales et nouveautés) dispensé par ABA Partenaires SA ;
- CEP : Protection du patrimoine arboré : cadre légal cantonal, réglementation communale ;
- CEP : Inventaire des arbres remarquables : critères d'identification des arbres remarquables, saisie dans l'outil cantonal de saisie et de consultation Arbrem ;
- Fe3 : La loi vaudoise sur l'énergie ;
- BPA : Journée d'introduction ;
- BPA : Cours de base - Sécurité à l'intérieur et aux abords des bâtiments.

**M. Richard Petrajtis :**

- Aqua Pro Bulle ;
- PERCO ;
- CEP : Protection du patrimoine arboré : cadre légal cantonal, réglementation communale ;
- CEP : Inventaire des arbres remarquables : critères d'identification des arbres remarquables, saisie dans l'outil cantonal de saisie et de consultation Arbrem.

**3.1.2.2 Jubilés**

Ont été gratifiés pour leur ancienneté :

- M<sup>me</sup> Anne-May Dufey (30 ans)
- M<sup>me</sup> Ariane Jordan (20 ans)
- M<sup>me</sup> Annouchka Sonnay (15 ans)
- M. Marc Platel (10 ans)
- M. Arnaud Goumaz (10 ans)

**3.1.2.3 Apprentissage**

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose les formations suivantes :

**Depuis l'année 2012, un CFC d'employé de commerce**

Sous la houlette du Secrétaire municipal, une nouvelle apprentie employée de commerce a été engagée au mois d'août 2024, selon le nouveau plan de formation (ORFO 2023). Il s'agit de M<sup>me</sup> Nina Rubattel d'Oron-la-Ville.

La réforme modernise la formation en mettant l'accent sur les compétences pratiques et numériques, en réduisant la spécialisation précoce et en favorisant une évaluation continue plutôt qu'un examen final lourd.

### Depuis l'année 2022, un CFC d'agent d'exploitation, section voirie

M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie, est le formateur principal. Un plan de formation a été établi. Les cours professionnels regroupent des apprentis agents d'exploitation des sections voirie et bâtiments.

M<sup>me</sup> Aurélie Gilliéron poursuit son apprentissage d'agente d'exploitation.

La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaboratrices et collaborateurs en faveur de la formation.

#### 3.1.2.4 Sortie du personnel

Tous les deux ans, la Municipalité organise une journée de sortie dédiée à l'ensemble du personnel communal, favorisant ainsi la convivialité et le renforcement des liens entre collègues.

Le 27 septembre 2024, la traditionnelle *course surprise* a débuté à l'auberge communale de Palézieux, AU 15, où les participants ont partagé un moment chaleureux autour d'un café-croissant. Le programme s'est ensuite poursuivi en car jusqu'à Nyon, où le groupe a embarqué à bord d'un bateau en direction d'Yvoire (France).



Après une agréable balade dans les charmantes rues médiévales de ce village pittoresque, un apéritif copieux a été servi dans une salle communale. Le dîner s'est ensuite déroulé dans un restaurant local, offrant un cadre convivial et une cuisine raffinée. Toutefois, le lac s'étant agité au cours de l'après-midi, la traversée retour s'est révélée quelque peu mouvementée, ajoutant une touche

d'aventure à cette belle journée. Heureusement, tous les participants ont regagné la terre ferme sans encombre.



Afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs qui n'ont pas pu participer à cette sortie en raison de leurs obligations professionnelles (piquet, service), une activité de rattrapage a été organisée. Ces personnes ont ainsi eu l'opportunité de découvrir l'exposition du Titanic à Beaulieu (Lausanne), suivie d'un repas convivial.

## 3.1.3 Situation des règlements communaux

<b>Selon la Convention de fusion (Oron - Essertes), voici la liste des règlements communaux en vigueur - Etat au 31.12.2023</b>	<b>Adopté par la Municipalité</b>	<b>Adopté par le Conseil communal</b>	<b>Approuvé par le Canton</b>
Règlement du Conseil communal	---	25.03.2024	26.08.2024
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux d'Oron	04.10.2023	04.12.2023	
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement concernant le personnel communal	27.09.2023	04.12.2023	19.12.2023
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau d'Oron	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement intercommunal et tarif sur la distribution de l'eau de Servion, Ferlens et Essertes (AISFE)			05.09.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016
Règlement sur la taxe de séjour	21.08.2024	07.10.2024	03.12.2024
<b>Règlements de compétence de la Municipalité :</b>			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
Règlement sur l'utilisation des salles de gymnastique	06.03.2024		
<b>Règlements propres à l'Etablissement scolaire :</b>			
Règlement sur les transports scolaires	18.01.2017	06.03.2017	21.07.2017
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire	18.01.2017	06.03.2017	21.08.2017

### 3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration

---

Le site internet est régulièrement mis à jour et utilisé pour la communication auprès des citoyens, lors de manifestations ou de travaux notamment.

Il est principalement consulté pour les cartes déchets, les manifestations, les locations de salles, les décisions municipales, etc.

### 3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

---

La cybersécurité s'est à nouveau retrouvée au cœur des préoccupations des autorités communales. Sous l'impulsion de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) et de l'État-major cantonal de conduite (EMCC), la Commune a participé à l'exercice CYBER24. Cet exercice avait pour objectif de nous former à la gestion des cybercrises en nous immergeant dans un scénario de cyberattaque. Il nous a permis d'exercer nos procédures de gestion de crise.

08:00 - 08:10	Phase 0 : Démarrage avec validation des présences des participants	10 min
08:10 - 08:40	Phase 1 : Appréhension du problème et démarrage de la cellule de crise	30 min
08:40 - 09:45	Phase 2 : Gestion de crise et identification des mesures d'urgence	45 min
	Pause	20 min
09:45 - 10:55	Phase 3 : Stratégie de communication	50 min
	Pause	20 min
10:55 - 11:40	Phase 4 : Démarche en cas de vol de données	30 min
	Pause	15 min
11:40 - 12:00	Phase 5 : Sortie de crise et retour d'expérience RETEX	20 min

2024 aura également été l'année de mise en place du nouveau logiciel eSéances, outil de gestion des séances de Municipalité, simple, moderne et efficace qui permet à la gouvernance d'adhérer à l'ère digitale.



### 3.1.6 Emergence de l'Intelligence Artificielle (IA)

---

Consciente des enjeux croissants liés à l'intelligence artificielle, la Municipalité a souhaité s'y intéresser de manière proactive. Au-delà de son utilisation pratique, il est apparu essentiel de sensibiliser les cadres, le personnel administratif et la Municipalité aux avantages et désavantages que représente cette technologie.

Un cycle de formation de quatre après-midi a été organisé sous la conduite de M. Jehan Laliberté, intervenant également auprès de l'UCV sur cette thématique. Ce cours a réuni environ 25 participants, dont la Municipalité, pour qui la première session de base était obligatoire.

C'est à l'issue de cette formation, mais aussi en suivant l'actualité, que la Municipalité et les participants ont pleinement pris conscience de la nécessité de se former à l'IA, tant cette technologie s'annonce omniprésente, mais aussi mesuré l'importance de garder un regard critique sur ses limites et les risques qu'elle comporte.

Aujourd'hui, plusieurs services communaux ont commencé à l'utiliser, que ce soit pour optimiser certaines tâches ou faciliter l'analyse de données.



*Le cours sur l'IA présenté par M. Laliberté se tenait à la caserne des pompiers*

### 3.1.7 Information à la population

La communication entre la Municipalité et la population reste une priorité essentielle. Consciente de l'importance d'informer les habitants de manière claire, accessible et adaptée aux usages actuels, la Municipalité poursuit la réflexion sur les outils à mettre à disposition.

Si plusieurs communes ont opté pour des applications spécifiquement développées pour les collectivités locales, la Municipalité d'Oron a choisi de temporiser face à ces solutions encore en pleine évolution avec une efficacité qui reste encore à démontrer, et qui surtout ne l'ont pas convaincue.

L'année 2025 verra la mise en place d'un nouveau site internet communal. Ce site intégrera un outil de notifications, permettant aux habitants qui le souhaitent de recevoir directement des informations utiles ou des actualités liées à la vie communale.

En attendant cette évolution, la Municipalité continue à s'appuyer sur les supports de communication existants, à savoir :

- L'actuel site internet [www.oron.ch](http://www.oron.ch), régulièrement mis à jour ;
- Le Courrier d'Oron, distribué à toute la population ;
- Les extraits de procès-verbaux, accessibles publiquement ;
- La borne interactive à l'entrée du bâtiment administratif d'Oron-la-Ville ;
- Les informations communiquées en début de séance du Conseil communal, parfois relayées par la presse ;
- Le stand d'information présent lors du marché de Palézieux ;
- Les contacts directs entre les habitants et les membres de la Municipalité, chaque fois que l'occasion se présente.



*L'actuel site [www.oron.ch](http://www.oron.ch) fera peau neuve en 2025*

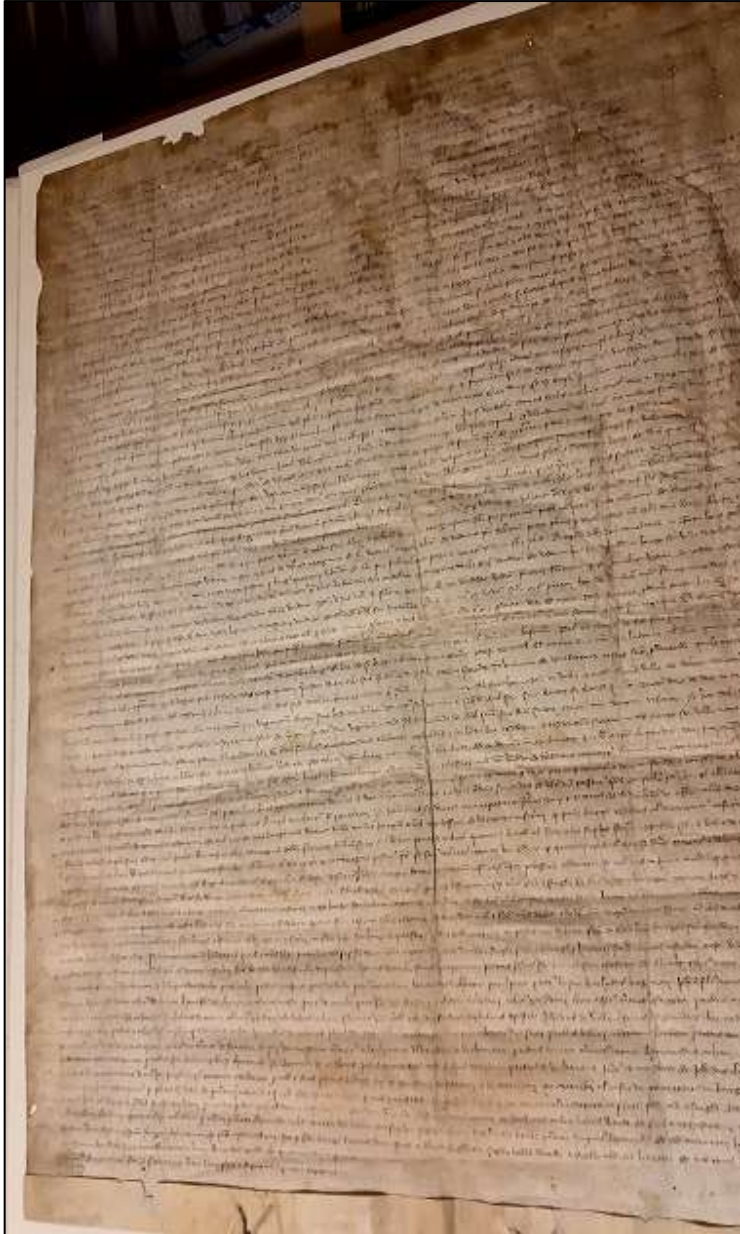
### 3.1.8 Archives communales

La gestion et la centralisation des archives des 11 localités se poursuivent. La Municipalité a engagé M. Jean-Daniel Kleisl, archiviste, pour mener à bien ce vaste travail de tri, de classement et de mise en valeur du patrimoine documentaire de la Commune.

Ses activités s'organisent principalement sur trois sites :

- L'ancien collège des Tavernes, où les documents sont centralisés et traités ;
- L'administration communale de Palézieux, où il dispose d'un poste de travail ;
- Le nouveau collège d'Oron, qui abrite le nouveau local d'archivage destiné à accueillir les documents triés et classés.

Toutes les trois semaines, une séance de suivi est organisée avec le Syndic responsable des archives et le Secrétaire municipal, permettant de faire le point sur l'avancement des travaux. Ces rencontres sont également l'occasion de découvrir certains documents insolites ou historiques retrouvés parmi les archives des anciennes communes.



Pour l'heure, le plus vieux document retrouvé dans les archives est la charte de 1344 (Palézieux).

C'est une charte du 9 mai 1344 accordée par Humbert de Billens, seigneur de Palézieux, aux bourgeois de la ville neuve de Palézieux. Il s'agit d'un octroi à perpétuité de diverses franchises, avec évidemment tous les règlements s'y rapportant. Il y a 59 articles en tout. Les documents se décomposent de la manière suivante :

I. Original en latin sur parchemin (1 sceau + traces d'un second sceau), conservé dans un grand « cartable », à restaurer (photo ci-contre).

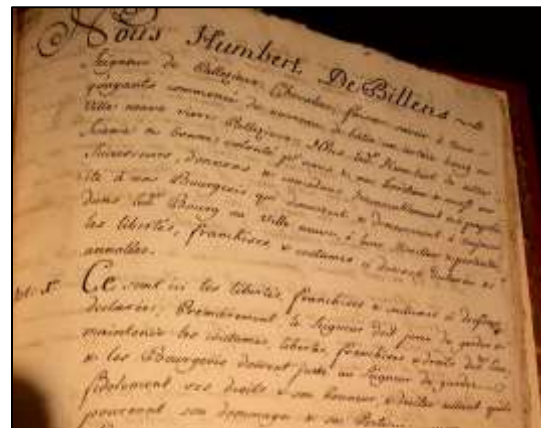
II. Dans un volume relié (au 20<sup>ème</sup> siècle), il y a deux copies et une traduction de cette charte.

1° Par Abraham Ruchat, professeur en théologie (1743).

2° Par un inconnu en 1744

3° Traduction par le même aussi en 1744

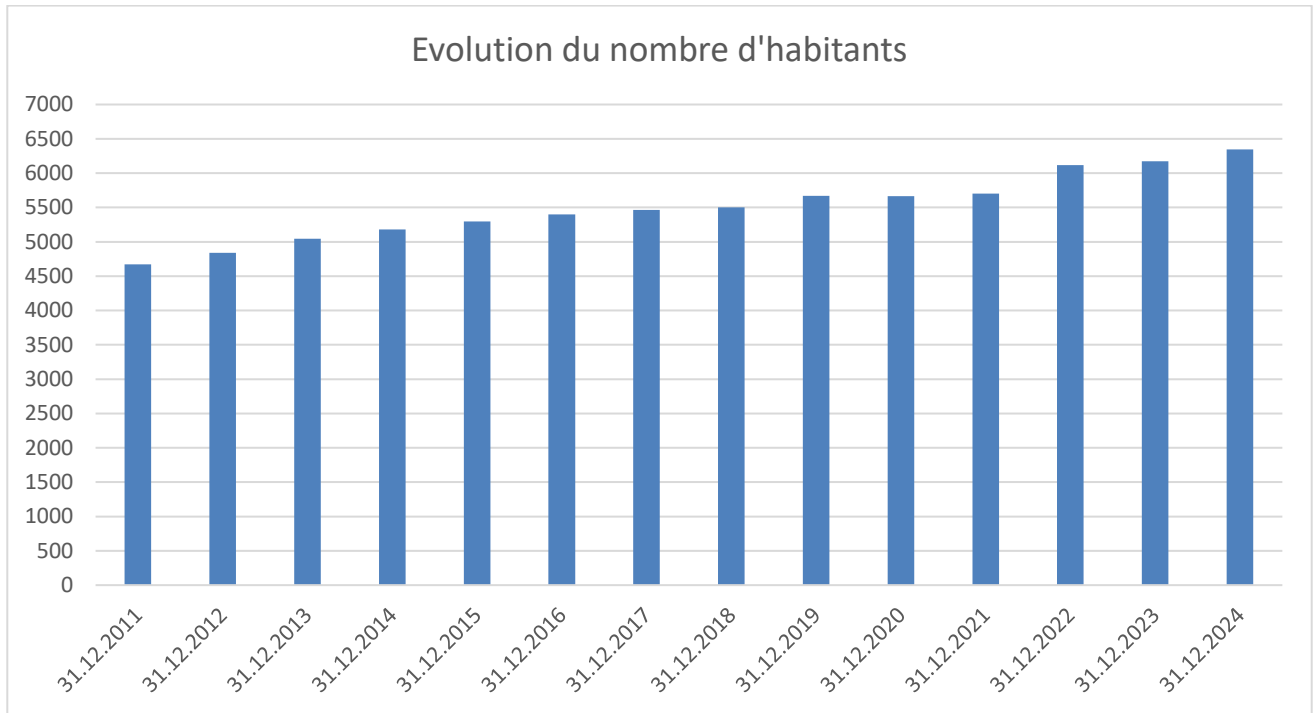
( Photo ci-dessous).



### 3.1.9 Office communal de la population

#### 3.1.9.1 Statistique de la population

Selon les données officielles transmises par le Canton, la population résidente permanente au 31 décembre 2024 est de **6'345** habitants (6'173 au 31 décembre 2023). Cela comprend la population suisse établie, la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an, les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

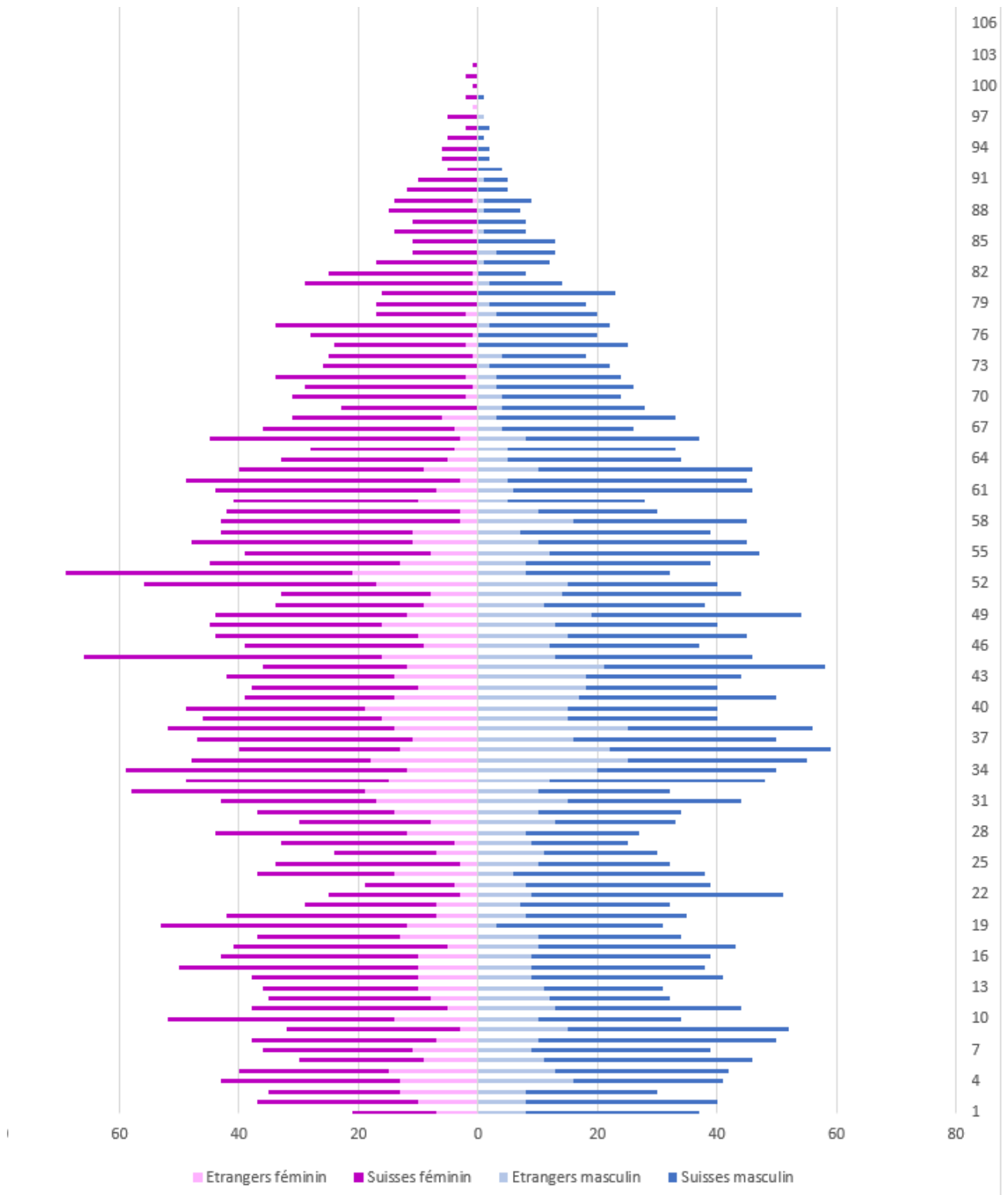


Par contre, selon la photographie des données de l'Office de la population, qui comprend toute la population, y compris les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile présents à Oron depuis moins d'une année, nous recensons 6'400 habitants qui se détaillent de la manière suivante :

Habitants dans la Commune	Total	Principal	Secondaire
- Suisses	4'882	4'850	32
- Etrangers	1'518	1'517	1

	Total	SuisSES		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Habitants selon localité</b>					
Bussigny-sur-Oron	71	28	36	2	5
Châtillens	556	219	190	72	75
Chesalles-sur-Oron	269	125	105	16	23
Ecoteaux	471	192	204	34	41
Essertes	387	149	156	44	38
Oron-la-Ville	2'165	875	693	276	321
Oron-le-Châtel	399	163	166	29	41
Palézieux	1'640	618	564	214	244
Les Tavernes	125	59	56	4	6
Les Thioleyres	188	86	88	4	10
Vuibroye	129	61	49	10	9
<b>Etat civil</b>					
Célibataires	3'099	1'148	1'188	351	412
Marié(e)s + séparé(e)s	2'464	928	899	293	344
Veufs (veuves)	265	203	44	11	7
Divorcé(e)s	564	292	172	50	50
Partenariat enregistré	6	4	2	0	0
Partenariat annulé	2	0	2	0	0
<b>Etrangers, Permis</b>					
Permis B	522				
Permis C	883				
Permis F	16				
Permis L	7				
Permis S	66				
Autres permis	24				

### Pyramide des âges



Durant l'année 2024, le Service de la population a traité les mutations suivantes :

621	Arrivées
439	Départs
236	Changements d'adresse
55	Naissances
77	Décès
45	Mariages
40	Séparations
32	Divorces
216	Demandes de cartes d'identité

### 3.1.10 Registre des bâtiments, logements et habitants

---

Au terme de l'année 2024, le Registre cantonal des bâtiments (RCB) recense pour la Commune d'Oron :

- 2'429 bâtiments (+17 par rapport à 2023 / +0.70 %)
- 2'588 entrées de bâtiments (+41 / +1.61 %)
- 3'001 logements (+32 / + 1.07 %)

En comparaison avec l'année précédente, le nombre de nouveaux bâtiments a connu une hausse non négligeable à l'échelle du territoire oronais. Toutefois, cette variation plus marquée qu'en 2023 ne doit pas être interprétée comme totalement représentative, car le décompte total inclut également les dépendances cadastrées au Registre foncier. Par ailleurs, la croissance du nombre d'immeubles doit être analysée en tenant compte des démolitions de bâtiments recensés, toutes catégories confondues.

Cependant, comme anticipé, le nombre de nouveaux logements a connu une forte augmentation. A noter que l'écart entre les chiffres du RCB et ceux mentionnés au chapitre 7.1.4 s'explique par le fait que le RCB peut présenter un décalage temporel, lié à la prise en compte officielle des mises sur le marché. De plus, il convient de considérer que le total des logements recensés à l'échelle communale peut ne pas toujours être immédiatement mis à jour, ce qui peut engendrer des différences dans les données.

### 3.1.11 Naturalisations

---

#### 3.1.11.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2024, 13 demandes de naturalisation ont été déposées.

Les candidates et candidats sont auditionnés par une délégation municipale composée de M<sup>me</sup> Monique Ryf, Municipale, et M. Olivier Burnat, Secrétaire municipal. Un formulaire type établi par le Service cantonal de la population (SPOP) est dûment complété à cette occasion. Dans certains cas précis, les requérants sont amenés à remplir un questionnaire préparé par le SPOP et la Commune.

#### 3.1.11.2 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2024, la Municipalité a préavisé favorablement l'octroi de la bourgeoisie pour 12 candidats et a dû préavisé négativement deux demandes.

### 3.1.12 Chiens

---

Sur la base du recensement effectué par l'Office de la population, le nombre de chiens inscrits dans la Commune d'Oron s'élève à 527 au 31 décembre 2024.

### 3.1.13 Initiatives et référendums

---

En 2024, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Référendum contre la Loi fédérale à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables	37
Initiative pour l'avenir	4
Stop au Blackout	48
Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés	40
Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés	47
Référendum EFAS contre la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie	84
Oui à la neutralité suisse	124
Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical	4
Qui veut payer en argent liquide doit pouvoir le faire !	38
Pour l'égalité des personnes handicapées (initiative pour l'inclusion)	96
Oui à un avenir sans expérimentation animale	94
Initiative pour la Démocratie	15
Initiative sur l'alimentation	81
Initiative pour la durabilité	30
Initiative fédérale pour la protection des forêts	6
Initiative populaire pour la protection des communes	64
Initiative populaire fédérale Stop aux abus de l'asile ! Initiative pour la protection des frontières	8
Initiative populaire fédérale « Pour un approvisionnement sûr en énergies renouvelables » - Initiative sur le solaire	11

### 3.1.14 Votations fédérales 2024

---

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
03.03.2024	1.	Initiative populaire du 28 mai 2021 «Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS)»	3'724	2'270	1'698 74.80 %	572 25.20 %
<i>Taux de participation 61.55 %</i>						

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<b>03.03.2024</b>	2.	Initiative populaire du 16 juillet 2021 «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)»	3'724	2'263	244 10.78 %	2'019 89.22 %
<i>Taux de participation 61.55 %</i>						
Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<b>09.06.2024</b>	1.	Initiative populaire « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »	3'729	1'708	1'065 62.35 %	643 37.65 %
<i>Taux de participation 46.55 %</i>						
	2.	Initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) »	3'729	1'683	524 31.13 %	1'159 68.87 %
<i>Taux de participation 46.55 %</i>						
	3.	Initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique»	3'729	1'678	435 25.92 %	1'243 74.08 %
<i>Taux de participation 46.55 %</i>						
	4.	Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)	3'729	1'690	1'177 69.64 %	513 30.36 %
<i>Taux de participation 46.55 %</i>						
<b>22.09.2024</b>	1.	Initiative populaire du 8 septembre 2020 «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)»	3'780	1'784	629 35.26 %	1'155 64.75 %
<i>Taux de participation 48.28 %</i>						
	2.	Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle)	3'780	1'770	448 25.31 %	1'322 74.69 %
<i>Taux de participation 48.28 %</i>						

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
24.11.2024	1.	Arrêté fédéral 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales	3'795	1'767	1'065 60.27 %	702 39.73 %
<i>Taux de participation 47.33 %</i>						
	2.	Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location)	3'795	1'756	727 41.40 %	1'029 58.60 %
<i>Taux de participation 47.33 %</i>						
	3.	Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre)	3'795	1'757	696 39.61 %	1'061 60.39 %
<i>Taux de participation 47.33 %</i>						
	4.	Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)	3'795	1'713	614 35.84 %	1'099 64.16 %
<i>Taux de participation 47.33 %</i>						

### 3.1.15 Participation au système easyvote

Dans le cadre de sa politique de promotion de la citoyenneté active, la Commune d'Oron a décidé d'offrir la brochure *easyvote* aux jeunes citoyens.

Cette initiative, portée par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ), vise à renforcer l'engagement politique des jeunes en leur fournissant des informations claires, neutres et accessibles sur les votations, les élections et les enjeux politiques. En facilitant la compréhension des processus démocratiques, *easyvote* contribue à motiver les jeunes à exercer leur droit de vote et à s'impliquer activement dans la vie politique locale, cantonale et nationale.

### 3.1.16 Inspection de la Préfecture

Le 27 novembre 2024, M. Daniel Flotron, Préfet, a effectué la traditionnelle visite de la Commune d'Oron. Dans le cadre de cette inspection officielle, il a procédé, pour le compte du Canton, à une vérification approfondie de plusieurs aspects administratifs et institutionnels, notamment la tenue des registres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration, ainsi que d'autres éléments requis par les autorités cantonales.

Au-delà des contrôles réglementaires, cette rencontre constitue un moment privilégié d'échanges entre le Préfet et les représentants communaux. Elle permet d'aborder diverses thématiques liées à la gestion communale, aux relations avec les départements cantonaux et aux enjeux spécifiques du territoire.

À l'issue de cette visite, un repas a réuni les participants ainsi que les représentants de la Commune également visitée ce jour-là, Saint-Saphorin, favorisant ainsi un cadre propice aux discussions informelles et au renforcement des liens intercommunaux.

### 3.1.17 Réception des nouveaux habitants

---

Changement de décor pour la réception des nouveaux habitants en 2024. La formule de présenter la Commune aux participantes et aux participants et de les inviter ensuite à partager un repas dans le cadre du Téléthon, le samedi 7 décembre a été maintenue. Par contre, les sociétés locales ont été invitées à se présenter au moment de l'apéritif.

Réunies autour de tables hautes dans la cafétéria de l'ancien collège, les sociétés ont joué le jeu et elles étaient nombreuses à présenter leurs activités aux nouveaux habitants. Les échanges ont été intenses et plusieurs personnes en ont profité pour s'inscrire directement auprès de certaines sociétés et découvrir de nouvelles activités. Que ce soit pour la ludothèque, les rencontres des 60+, des groupes d'aînés, mais aussi les clubs de sport, la jeunesse ou encore les chœurs ou les sociétés de musique.

Un regret peut-être, celui de constater année après année que nombre de personnes inscrites ne se présentent pas à la manifestation organisée pour elles, sans pour autant s'excuser.



### 3.1.18 Réception des jeunes citoyens

---

Apéritif, repas et tournoi de pétanque sur glace : le 14 novembre, ce sont 14 jeunes qui ont rejoint la buvette de la patinoire d'Oron. La Municipalité in corpore a présenté brièvement les différents dicastères ainsi que le fonctionnement de la Commune. Et c'est au Président du Conseil communal, M. Yvan Bourgeois, qu'est revenu l'honneur d'expliquer à ces nouveaux citoyens les différentes possibilités qui s'offrent à eux en termes d'engagement et de responsabilité civique.

Les échanges durant le repas ont permis de mieux connaître les occupations de ces jeunes, mais aussi leurs préoccupations de l'heure. La détente est venue après le café, avec un match sur la glace et la distribution d'un sac et d'un linge de sport aux nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens.



*Photo : Le Courrier*

### 3.1.19 Jubilaires

---

Pour honorer ses aînés, la Commune d'Oron invite chaque année ses habitantes et ses habitants qui fêtent leur 80<sup>ème</sup>, 90<sup>ème</sup> ou 100<sup>ème</sup> anniversaire ou plus. La réception s'est déroulée à la cafétéria du centre sportif à Oron-la-Ville, le 24 mai. Les tables étaient bien remplies, avec 34 personnes fêtant un anniversaire dans l'année et leurs accompagnantes et accompagnants. Une délégation de la Municipalité, du personnel communal, des autorités religieuses ainsi que des représentantes et représentants des groupes pour les aînés de la commune ont tour à tour pris la parole pour féliciter ces jubilaires.

Chacune et chacun ont pu retrouver avec plaisir des connaissances et les souvenirs se sont égrenés au fil du repas. Le Syndic Olivier Sonnay a retracé quelques événements qui se sont déroulés en 1924, 1934 et 1944, années de naissance des uns et des autres.

Oron comptait 6 centenaires en 2024, toutes au féminin. Deux d'entre elles étaient présentes pour ce repas, dont la doyenne de la commune, M<sup>me</sup> Andrée Fornallaz (1918) et M<sup>me</sup> Margharita Fritsche, nouvelle centenaire. Le doyen de la commune, M. André Lambelet (99 ans) était absent pour raison de santé.



Et comme de coutume, la rencontre s'est terminée avec un répertoire de chants d'élèves sous la direction d'Elvira Sonnay.



La tradition veut aussi que la Commune honore les personnes qui fêtent leur 100<sup>ème</sup> anniversaire. En 2024, c'est M<sup>me</sup> Marguerite Fritsche qui a été fêtée, le jour de son anniversaire, le 5 mai, en présence du Préfet M. Daniel Flotron, de la Municipale M<sup>me</sup> Anne-Cécile Uldry ainsi que de la directrice M<sup>me</sup> Vanessa Le Noël et les proches bien entendu, à la Résidence de la Faverge.



*Photo : Le Courrier*

### 3.1.20 Tour de Romandie 2024 - Contre-la-Montre

Le 26 avril 2024, Oron-la-Ville a été le théâtre de la troisième étape du Tour de Romandie, un contre-la-montre individuel de 15,5 kilomètres. Evènement tant attendu après une édition 2021 limitée au strict minimum en raison du COVID.

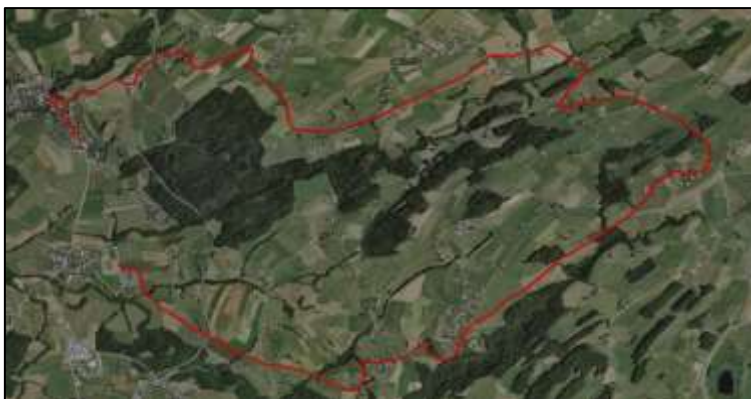
La Chambre Économique Région Oron (CERO) et la Municipalité ont uni leurs forces pour organiser cette manifestation d'envergure. Le succès de cet événement a reposé entre autres sur la collaboration étroite avec les services communaux, les pompiers, la protection civile, les bénévoles, les sponsors et de nombreux autres acteurs locaux.

Un programme riche et varié a été mis sur pied pour animer la manifestation et en faire une grande fête, réunissant la population de toute la région autour de nombreuses activités. La Municipalité a également profité de l'occasion pour organiser, dans le cadre du marché du samedi, une bourse aux vélos, ainsi que des conférences et des projections de films sur le thème du vélo.

Cet événement a permis à Oron-la-Ville de démontrer sa capacité à organiser des manifestations d'envergure, renforçant ainsi son rayonnement régional.



Logo et parcours du TRD 2024 à Oron



*Belle vitrine pour la Commune d'Oron*

### 3.1.21 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

Les déficits des transports publics régionaux se répartissent entre la Confédération (47 %) et le Canton (53 %). Puis, au niveau cantonal, une clé de répartition entre le Canton (70 %) et les communes (30 %) est appliquée, selon la loi.

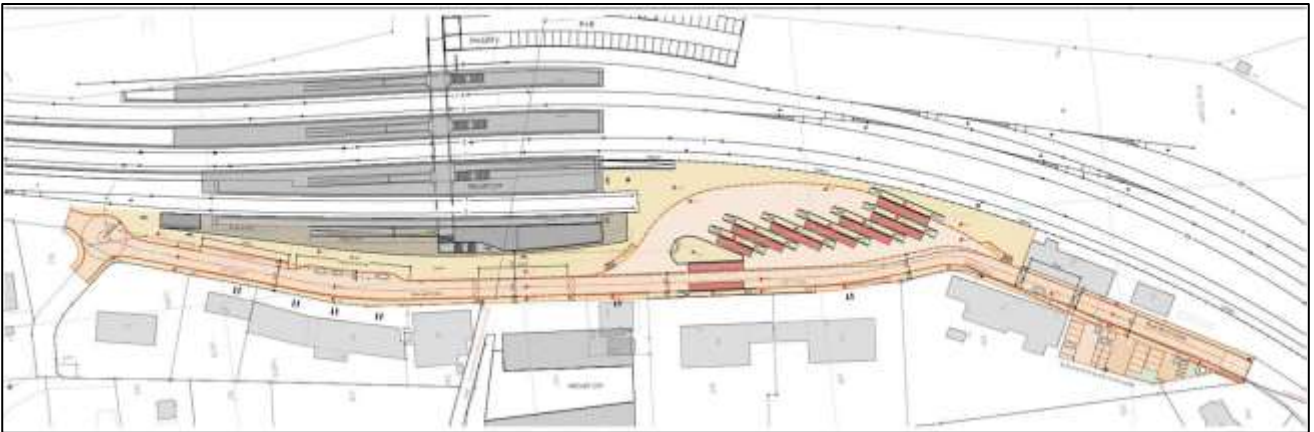
Pour le budget 2024, c'est un montant de CHF 802'000.-- qui a été annoncé pour la Commune d'Oron. Au final, **la facture s'élève à CHF 689'546.--** pour un total de 6'173 habitants et une qualité de desserte ayant la note 1 (meilleure note).

### 3.1.22 Interface de la Gare CFF de Palézieux

L'étude préliminaire de l'interface de la Gare CFF de Palézieux est enfin terminée. Le rapport technique, les plans généraux ainsi que l'estimation des coûts à +/- 30 % ont été rendus en décembre 2024.

La réalisation du P+R, de 160 places comme à l'heure actuelle, se fera à l'Ouest des voies (côté zone industrielle) avec un passage sous voies. L'accès au P+R est prévu par le Chemin des Fleurs avec une jonction sur la Route de Bossonnens. L'entrepôt situé en direction du lac le long des voies sera démoli et le nouveau bâtiment de la gare se trouvera à quelque 200 mètres au sud du bâtiment actuel.

Les voies des TPF seront déplacées pour venir se ranger aux côtés des voies CFF. Une gare routière pour les bus avec des quais verra le jour sur la place comprenant aujourd'hui l'entrepôt et une partie du P+R actuel. Des parkings vélos sécurisés sont prévus ainsi que des places pour les motos. Un dépose-minute restreint permettra aux automobilistes de s'arrêter brièvement avant d'aller tourner à un rond-point prévu juste avant le quartier des Marouettes. Un parking courte durée sera instauré en lieu et place du parking P+R à côté du restaurant.



*Extrait du rapport final réalisé par Transitec*

Deux réalisations ont pu être intégrées comme mesures dans le PALM 2025 (projet d'agglomération Lausanne-Morges) soit l'aménagement d'un parking d'échange à l'Ouest des voies CFF en horizon A (période de réalisation entre 2028 et 2032) et l'aménagement de l'interface de la Gare de Palézieux à l'Est des voies CFF en horizon B (période de réalisation entre 2032 et 2036). Ceci permettrait d'obtenir un subventionnement complémentaire au subventionnement cantonal.

La suite consiste à passer à l'étude de projet pour l'accès au P+R d'une part et pour la réalisation de l'interface d'autre part. Pour nous aider dans ces deux dossiers importants, la Commune a engagé un bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) qui sera également sur le front pour la réalisation du quartier de la Sauge à proximité immédiate de la Gare de Palézieux.

### 3.1.23 CFF - Travaux sur la ligne de la Broye

Les travaux pour l'amélioration de la ligne de la Broye ont commencé en 2023 aux gares de Palézieux-Village et de Châtillens et se sont poursuivis durant l'année 2024. A Châtillens, le bâtiment technique des CFF a été reconstruit plus loin de la gare et le quai de chargement a été démoli. Un P+R des CFF de 25 places est en préparation. La nouvelle gare de Châtillens a été inaugurée le 7 juin 2024. A Palézieux-Village, le bâtiment sera rénové en 2025.

Pour ces deux gares, il a fallu essentiellement rehausser les quais pour accéder à niveau dans les trains et créer un accès en pente douce pour les personnes en situation de handicap. Ces travaux sont effectués pour rendre ces gares conformes à la loi sur l'égalité pour les personnes en situation de handicap (LHand), travaux qui auraient dû se faire jusqu'à fin 2023 (la LHand est entrée en force en 2004).

Une adaptation des passages à niveau et des systèmes d'enclenchement a également été effectuée aussi bien à Palézieux-Village qu'à Châtillens afin de diminuer les temps d'attente. La mise en œuvre

de ces améliorations ne se fera toutefois pas avant 2025, une fois les travaux de la première étape de cette ligne effectués. La Commune va devoir participer financièrement à l'adaptation du passage à niveau de Châtillens. Des discussions sont encore en cours avec les CFF à propos du montant demandé.

### 3.1.24 Cartes journalières dégriffées

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée disponible auprès des communes.

Il existe deux catégories de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

L'offre se décline en 2<sup>ème</sup> et en 1<sup>ère</sup> classe, avec ou sans abonnement demi-tarif.

Tableaux des prix :

Assortiment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage
2 <sup>e</sup> classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 <sup>e</sup> classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 <sup>re</sup> classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 <sup>re</sup> classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs

Description et conditions des cartes :

- Elles sont valables le jour choisi, sur les lignes du rayon de validité de l'abonnement général jusqu'à 5 h. le lendemain.
- Elles sont contingentées. Toutes les communes ont accès aux mêmes contingents suisses.
- Elles sont disponibles en prévente, dès 6 mois avant le départ jusqu'à la veille de celui-ci.
- Elles sont toujours nominatives.
- Elles peuvent être remboursées auprès des CFF mais à titre exceptionnel, moyennant une franchise de dix francs.

Dans le cadre de la promotion de la **mobilité douce**, la Commune d'Oron accorde un **rabais supplémentaire de CHF 10.- par billet**. Afin de garantir cet avantage à nos administrés, les cartes sont réservées exclusivement aux résidents de la Commune et ne sont pas accessibles aux personnes extérieures.

En 2024, **662 billets** ont été vendus.

### 3.1.25 Cinéma d'Oron

---

La Commune d'Oron soutient le Cinéma d'Oron en prenant en charge les frais de loyer chaque année.

Nous observons une remontée spectaculaire de la fréquentation : les spectateurs recommencent à revenir régulièrement dans les cinémas en général et à Oron. La fin 2024 et le début 2025 ont été caractérisés par une forte fréquentation, ce qui laisse penser que l'année 2025 sera une bonne année pour notre cinéma.

- 5'873 spectateurs en 2024, pour 113 films diffusés, dont 32 films suisses
- 3'787 spectateurs en 2023, pour 118 films diffusés, dont 33 films suisses
- 3'735 spectateurs en 2022, pour 120 films diffusés, dont 50 films suisses
- 2'240 spectateurs en 2021, pour 81 films diffusés, dont 33 films suisses
- 2'636 spectateurs en 2020, pour 75 films diffusés, dont 30 films suisses
- 8'071 spectateurs en 2019, pour 112 films diffusés, dont 33 films suisses
- 6'457 spectateurs en 2018, pour 120 films diffusés, dont 31 films suisses



### 3.1.26 Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron

---

La Commune d'Oron a le plaisir d'accueillir sur son territoire l'Ecole de Musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO). Cette école est reconnue par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM).

L'EMHO propose un cursus complet permettant à chaque élève d'aller jusqu'au certificat de fin d'études délivré par la FEM. Les professeurs sont titulaires d'un master en pédagogie ou d'une formation équivalente et enseignent en cours individuels et collectifs pour tous les âges. Des auditions et des concerts ont lieu tout au long de l'année et des évaluations sont organisées.

L'EMHO propose une très large palette de cours :

- Cours collectifs dès 1 an : initiation parents-enfants (dès 1-2 ans) initiation musicale Willems (dès 3 ans).
- Enseignement instrumental et vocal dès 6-7 ans : chant (lyrique, comédie musicale), cuivres (trompette, cornet, trombone, alto, euphonium, tuba), bois (flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, basson), percussions (xylophone, timbales), batterie, tambour, cordes (guitare, guitare électrique, guitare basse, violon, alto, violoncelle, contrebasse, harpe), piano, accordéon.
- Orchestres : ensemble à vents (COPS), ensemble de guitares.
- Ateliers : musique actuelle, cordes, chant comédie musicale, ensemble à vents débutant.

Les activités de l'EMHO sont encadrées par la Loi sur les écoles de musique (LEM) qui vise à *permettre l'accès des élèves à un enseignement musical de base de qualité sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Vaud, dans des écoles reconnues à cette fin, en complément des cours de musique donnés à l'école* (UCV). Les communes ont à charge le financement (CHF 9.50/hab.) et la mise à disposition gratuite des locaux des écoles de musique reconnues par la FEM.

Pour l'année 2024-2025, l'EMHO accueille 298 élèves (effectif stable depuis plusieurs années) dont 150 habitent Oron (53 %). Les autres élèves proviennent de communes de la région.

Comme évoqué précédemment, les communes ont l'obligation légale de fournir des locaux gratuitement aux élèves de l'EMHO. Cependant, depuis quelques années, Oron rencontre des difficultés à identifier de nouveaux espaces (salle de musique, salle de classe, ancien collège, abri PC, etc.) pouvant accueillir des cours.

Sur conseil de la FEM, Oron prendra contact avec les communes pour lesquelles nous accueillons des élèves afin d'identifier des solutions. Deux options nous ont été suggérées :

- Les communes concernées participent à la mise à disposition de locaux pour l'EMHO et le déroulement de certains cours.
- Les communes concernées participent aux frais de loyers des locaux (répartition pouvant se faire en fonction du nombre d'élèves concernés dans chaque commune).

A l'heure actuelle, nous privilégions la piste d'une mise en commun de nos locaux afin d'éviter d'éventuelles listes d'attentes/refus.

Persuadés qu'une solution satisfaisante peut être identifiée et ainsi de permettre à l'ensemble des élèves de poursuivre l'apprentissage d'un instrument de musique, nous rencontrerons les communes concernées en 2025.

### 3.1.27 Règlement sur les subventions aux études musicales

---

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré 17 demandes de subvention en 2024.

### 3.1.28 Boîtes à livres

---

La Commune d'Oron possède deux boîtes à livres sur son territoire. L'une se trouve à la place à Riquet à Ecoteaux. Cette dernière est gérée principalement par les habitants du village.

La seconde boîte est située sur la Place de la Foire à Oron-la-Ville, dans une ancienne cabine téléphonique. La Commune s'occupe de la gestion de cet espace malheureusement régulièrement utilisé comme débarras.



*Ecoteaux*



*Oron-la-Ville*

## 3.1.29 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 61 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines fort différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

<b>Abbaye de la Haute-Broye</b>			
Stève Mercanton	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
<b>Amicale de la Grenette</b>			
Yann Ducros	y.ducros@bluewin.ch	www.lagrenette.ch	079 848 63 36
<b>Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron – Bussigny</b>			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
<b>Amicale des anciens pompiers de Maraçon</b>			
Jean-Claude Serex	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	079 425 65 16
<b>Amicale des Bracaillons</b>			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com	www.bracaillons.ch	079 632 43 50
<b>Amicale des Coucous</b>			
Sandrine Pasche	societedescoucous@bluewin.ch		076 402 71 41
<b>Amicale des Thioleyres</b>			
M.-Claude Birchmeier	mc.birchmeier@sodibat.ch		079 487 98 43
<b>Amicale Live to Ride</b>			
Thierry Sutter	u.s.meeting.oron@gmail.com		079 871 81 34
<b>ASHB</b>			
Ludovic Vauthy	l.vauthy@hotmail.com	www.ashb.ch	079 562 85 88
<b>Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat</b>			
Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
<b>Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux</b>			
Nathalie Peer	apv.oronregion@gmail.com	www.apv.oron.ch	078 842 27 59
<b>Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard</b>			
Jean-Claude Serex	jclserex@bluewin.ch		079 425 65 16
<b>Association du Stand</b>			
Jean-Daniel Graz	jdg@bluewin.ch		076 317 17 76
<b>Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO)</b>			
André Locher	chateau.oron@bluewin.ch	www.chateaudoron.ch	021 907 90 51
<b>Association VelOron</b>			
Bernard Jaeggi	association.veloron@gmail.com	www.veloron.org	
<b>Badminton Club Oron</b>			
Benjamin Marchant	benm865@gmail.com	www.bcoron.ch	078 653 90 00
<b>CADOC</b>			
Christine Rittener	christine.rittener@bluewin.ch		077 448 40 65

<b>Cavaliers d'Oron et DGM</b>			
Marie Gillard-Gendre	cavaliersdoronetdgm@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 457 32 03
<b>Club d'accordéonistes Les Sittelles</b>			
Déborah Niklaus	lessittelles@lessittelles.ch	www.lessittelles.ch	079 917 55 44
<b>Club de Pétanque l'Oronaise</b>			
Eric Gillièron	gillieronlm@bluewin.ch		079 483 50 23
<b>Club des lutteurs de la Haute-Broye</b>			
Stéphane Rogivue	luttehtebroye@bluewin.ch		079 663 62 69
<b>Club Montagnard Edelweiss</b>			
Jean-Claude Sonney	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	076 304 70 69
<b>Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud</b>			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85
<b>Crescendo</b>			
Vanessa Muser	chassagnardlo@hotmail.com	www.choeur-crescendo.ch	079 481 69 25
<b>Diana Oron-Lavaux</b>			
Caroline Etter	ludot88@gmail.com	www.dianaoronlavaux.ch	
<b>Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron</b>			
Nicolas Jaquet	nicolas.jaquet@harmonieoron.ch	www.harmonieoron.ch	079 235 51 50
<b>Ecole de Rugby Palézieux Les Taurillons</b>			
Jean-Luc Jousson	ecole.rugby.palezieux@gmail.com	www.ecole-rugby-palezieux.ch	077 956 88 04
<b>Ensemble vocal Intervalles</b>			
Philippa King Rojo	p.king.rojo@bluewin.ch		079 958 44 77
<b>Fil d'argent Oron et environs</b>			
Danielle Richard	danielle.richard@bluewin.ch		079 214 24 30
<b>Gospel Center</b>			
Nicolas Lehmann	info@gc-oron.ch	www.gc-oron.org	021 907 63 28
<b>Groupe de rencontre des Aînés Palme d'Or</b>			
Antoinette Décastel	aines-pem@bluewin.ch		077 403 84 09
<b>Gym Bien-être des Coucous</b>			
Claudine Destraz	claudine.destraz@gmail.com		078 797 70 82
<b>Gym-Hommes d'Oron</b>			
Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
<b>Gym Oron</b>			
Amélie Carruzzo	info@fsg-jp.oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	079 953 75 54
<b>Harmonie d'Oron</b>			
Basil Hockenjos	basil.hock@gmail.com	www.harmonieoron.ch	079 259 17 32
<b>Jeunesse de Palézieux</b>			

Théo Rogivue	jeunessedepalezieux@gmail.com		078 904 31 21
<b>Lè Maïentzettè</b>			
Adrien Dufey	presidence@chanter-danser.ch	www.chanter-danser.ch	079 405 28 63
<b>Les Co'pain</b>			
Astrid Biolley	astrid.biolley@gmail.com		079 205 24 51
<b>Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux</b>			
Carole Chenevière	carole@graphart.ch	www.lescrapauds.ch	078 783 13 53
<b>Les Irréductibles</b>			
Vincent Sonnay	vincent.sonnay@gmail.com		078 891 59 14
<b>Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye</b>			
Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
<b>Ludothèque La Place de Jeux</b>			
Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
<b>Marché d'Oron</b>			
Laurence Pot	vergerdugrandgrrr@gmail.com		021 907 22 53
<b>Marché du terroir Battoir Palézieux</b>			
Vincent Sonnay	marcheterroirpalezieux@gmail.com		078 891 59 14
<b>Paroisse catholique Oron et environs</b>			
Luis Nunes	nunesluis2050@gmail.com	www.cath-vd.ch/paroisses/oron	078 613 92 59
<b>Paroisse protestante Oron-Palézieux</b>			
Bertrand Kissling	bertrandkissling@gmail.com	www.oronpalezieux.eerv.ch	021 907 89 88
<b>Pistolet Chexbres Palézieux et environs</b>			
Alain Honegger	alainhon@gmail.com	www.tir-pistolet-chexbres.ch	079 210 32 55
<b>Psalmodia Oron</b>			
Eugène Montenero	info@psalmodiaoron.ch	www.psalmodiaoron.ch	021 802 13 40
<b>Rugby Club Palézieux (RCP)</b>			
	secretariatrcpalezieux@gmail.com	www.rugbypalezieux.ch	076 471 71 12
<b>Société d'apiculture de la Haute-Broye</b>			
Sylvain Uldry	apistil@bluewin.ch	www.apis-hb.ch	079 344 27 18
<b>Société de développement de Palézieux</b>			
Katia Borlat	sdpalezieux@gmail.com		079 543 73 78
<b>Société des commerçants et artisans</b>			
David Platel	david.platel@bcv.ch	www.scao.ch	078 689 04 85

<b>Société du jumelage Oron-Bussac</b>			
Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		079 692 52 52
<b>Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres</b>			
Yann Gabriel	tirpalezieux@hotmail.com		079 293 73 92
<b>Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50</b>			
Roger Crausaz	rcrausaz@romandie.com	www.tspalezieux.wix.com/home	079 791 22 50
<b>UHC White Storm</b>			
Marc Demierre	marc19demierre@gmail.com	www.uhcoron.ch	079 780 94 74
<b>Union des sociétés locales de Palézieux</b>			
Patrick Minet	patrick.minet@bluemail.ch	www.usl-palezieux.ch	079 657 54 40
<b>Veveyse Basket</b>			
Sacha Karati	club@veveyse-basket.ch	www.veveyse-basket.ch	078 773 73 17
<b>Volley Ball Club Haute-Broye</b>			
Stéphanie Jubin	clubvbchb@gmail.com	www.vbchaute-broye.com	079 519 03 88

### 3.1.30 Manifestations locales

La location de nos salles a été sollicitée de nombreuses fois par les sociétés locales de notre Commune qui organisent toutes sortes de manifestations.

Nous avons délivré :

- 67 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool) qui peuvent comprendre plusieurs jours
- 2 autorisations de loto
- 8 autorisations de tombola

Nos sociétés locales et autres organisations ont organisé les manifestations suivantes :

- Bal du Petit Nouvel An organisé par la Jeunesse de Palézieux 07.01.2024
- Loto de l'Harmonie d'Oron 07.01.2024
- Tournoi Kids organisé par le VBC Haute-Broye 13.01.2024
- Veveyse-Oron Basket, tournoi catégorie U8-U10 21.01.2024
- Traditionnel tournoi junior de l'ASHB 20-21.01.2024
- Soirées annuelles des Sittelles à Ecoteaux 20-21.01.2024
- Gospel Center, rencontre régionale des paysans et métiers de la terre 27.01.2024
- Tournois juniors du groupement ASHB-FCJM-FCSF 28.01.2024
- Ecole Oron-Palézieux, repas de soutien des 11VG 08.02.2024
- Journée du club VBC Haute-Broye 25.02.2024
- Soirées annuelles du chœur Crescendo 02-03.03.2024
- MadVillage 2024 organisé par le Club de lutte la Haute-Broye 09.03.2024

- Tournoi des écoles de rugby de Suisse romande à Palézieux	16.03.2024
- Soirées annuelles Lè Maïentzettè à Ecoteaux	16.03.2024
- Tournoi Kids du VBC Haute-Broye	23.03.2024
- Chasse aux œufs à Chesalles-sur-Oron	29.03.2024
- Meeting de boxe organisé par le Boxing-Club de Châtel-St-Denis	30.03.2024
- Matches de rugby à Palézieux	20.04.2024
- Tir sportif 300m Palézieux, journée portes ouvertes	20.04.2024
- Tour de Romandie 2024 - Contre-la-Montre	26.04.2024
- Festivités autour du TDR 2024 par la Commune d'Oron	26-27.04.2024
- Portes ouvertes de l'EMHO	04.05.2024
- Rencontre chorale organisée par Crescendo	05.05.2024
- De Cour à Jardin, représentations théâtrales	04.05.2024
- Concours d'athlétisme UBS Kids Cup organisé par Gym'Oron	22.05.2024
- Balade des Onze Comme Une	26.05.2024
- Course populaire ORUN	31.05.2024
- Gospel Center, Concert Hillsong	14.06.2024
- Abbaye de la Haute-Broye à Palézieux	13-17.06.2024
- 16 <sup>ème</sup> Tir de la Broye des tireurs sportifs C10/C50 à Palézieux	22.06.2024
- Initiation au rugby	22.06.2024
- Spectacle « Pièce Montée » par l'Harmonie d'Oron et l'EMHO	23.06.2024
- 100 <sup>ème</sup> anniversaire du Club de lutte de la Haute-Broye	29.06.2024
- KidsGames Région Oron-Palézieux	03-09.08.2024
- Concours hippique de Palézieux	09-11.08.2024
- Marché artisanal de la Grenette à Châtillens	22-25.08.2024
- Fête de coopérative d'habitation O12illes aux Thioleyres	30.08.2024
- Marché au Château d'Oron-le-Châtel	01.09.2024
- Fête à la ferme chez Lorraine Chollet à Ecoteaux	07.09.2024
- Journée de l'Impulsion au Gospel Center	07.09.2024
- US Meeting à Oron-la-Ville	07-08.09.2024
- TPV Oron	18.09.2024
- Cabaret d'Oron, représentations théâtrales	20-21.09.2024
- Tir villageois organisé par les Tireurs sportifs Palézieux 300m	21.09.2024
- Gospel Wave Conférence au Gospel Center	21.09.2024
- Match aux cartes organisé par Les Sittelles	27.09.2024
- Tournoi de rugby U14 organisé par l'Ecole de rugby de Palézieux	28.09.2024
- Foire aux oignons à Oron-la-Ville	11-12.10.2024

- Loto du Rugby Club Palézieux	20.10.2024
- Choucroute de l'ASHB	27.10.2024
- 12 <sup>ème</sup> Nuit du vin cuit organisée par l'Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont-du-Gard	01.11.2024
- Tournoi de rugby U6-U12 à Palézieux	02.11.2024
- Tournoi Kids du VBC Haute-Broye	09.11.2024
- Fête paroissiale à la salle polyvalente de Palézieux	10.11.2024
- Portes ouvertes de la laiterie d'Ecoteaux	16.11.2024
- Soirées annuelles Gym'Oron	22-24.11.2024
- Concert annuel de l'Harmonie d'Oron à Oron-la-Ville	24.11.2024
- Congrès PLR Jorat-Oron	28.11.2024
- Concert annuel de l'Harmonie d'Oron à Palézieux	01.12.2024
- Marché de Noël organisé par l'ACCO	29.11.2024 au 01.12.2024
- Téléthon Oron 2024	05-07.12.2024
- Fête de Noël des Thioleyres et des Tavernes	10.12.2024
- Marché de Noël au Battoir organisé par le Marché de produits du Terroir de la Haute-Broye	12.12.2024
- Forêt magique organisée par la Société de développement de Palézieux	13.12.2024
- Marché de Noël à Oron-la-Ville organisé par l'Association du Marché d'Oron	14.12.2024
- Fête de Noël des Coucous à Essertes	14.12.2024
- Concert des ensembles de l'EMHO	14.12.2024
- Chantée de Noël à Chesalles organisé par Les Groseilles	18.12.2024
- Fenêtres de l'Avent des Co'Pain au Four à pain de Vuibroye	02-20.12.2024
- Spectacle de Noël des Crapauds à Ecoteaux	20.12.2024
- Jeunesse de Palézieux, soirée du Nouvel an	31.12.2024
- Cours de l'Université Populaire de la Broye	} Régulièrement
- Rencontres des aînés de Palme d'Or et du Fil d'Argent	
- Fête-moi de la Place, Place du Marché Oron	
- Marchés des produits du Terroir de la Haute-Broye	
- Marchés de l'Association du Marché d'Oron	

### 3.1.31 Balade des Onze Comme Une

Le thème choisi pour la balade des Onze Comme Une qui s'est déroulée le dimanche 26 mai 2024 était celui de la musique. Un thème qui a permis aux sociétés locales responsables de l'animation dans les différentes localités de rivaliser d'imagination et d'ingéniosité pour offrir de belles prestations et des moments très conviviaux.

La fête a été vraiment belle, avec du soleil déjà pour le petit déjeuner et pour l'apéritif officiel qui s'est déroulé pour cette édition à Chesalles-sur-Oron. Grâce aux Rétrobus et à deux minibus, ou encore à pied, à vélo ou en voiture, il a été possible d'écouter du jazz, du piano, du swing, des chansons, des performances du Chœur Intervalles ou encore des élèves de l'école de musique, du yodle, du country et bien d'autres notes encore.

Les papilles ne sont pas restées en rade avec, dans chaque localité, une spécialité différente. La population d'ici et d'ailleurs a joué le jeu en s'arrêtant longuement ici et là.



### 3.1.32 Fête nationale

La Fête nationale se déroule en alternance à Palézieux-Village et Oron-la-Ville, les deux plus grandes localités de la Commune, disposant aussi d'infrastructures adéquates. En 2024, c'était le tour de Palézieux-Village, dans la cour du collège avec, par chance, une partie abritée, car la pluie n'a pas manqué de faire son apparition juste avant les discours officiels et toutes les personnes présentes ont dû serrer les rangs pour se mettre « à la chotte ».

L'invitée du jour était M<sup>me</sup> Séverine Evequoz (Vert.e.s), députée honoraire et ancienne présidente du Grand Conseil (2022-2023) qui - affiliation politique oblige - a insisté dans son discours sur la biodiversité indispensable au bon équilibre dans la nature ainsi que sur la grande variété d'arbres recensés dans notre Commune. Les messages officiels et religieux se sont succédés, ponctués par de belles prestations de la fanfare de l'Harmonie d'Oron. La suite de la soirée a été animée par Dédé Musique.

Des bénévoles de l'AS Haute-Broye ont non seulement grillé les saucisses, mais ils ont également tenu la buvette et le bar jusqu'à la fin des festivités. Et pour la première fois, les services, couverts et verres ont été loués de manière à ne plus avoir de vaisselle jetable, mais bien de la vaisselle réutilisable.



### 3.1.33 Promotion du terroir

La Commune d'Oron a la chance de compter sur son territoire deux marchés de produits régionaux gérés de main de maître par deux équipes de bénévoles. Hormis la mise en valeur du savoir-faire de nos producteurs et artisans, ils offrent l'opportunité à nos citoyens de partager des moments conviviaux, nécessaires au vivre ensemble.

Le Marché du terroir de Palézieux existe depuis plus de 10 ans. Il se déroule au Battoir de Palézieux-Village les premiers samedis du mois entre avril et novembre.

Du côté d'Oron-la-Ville, le Marché d'Oron a lieu tous les samedis matin sur la place de la Foire.

La Municipalité tient des stands réguliers à Palézieux et Oron-la-Ville afin d'y faire déguster son vin et d'y rencontrer la population.



Marché du Terroir, Palézieux-Village



Marché d'Oron, Oron-la-Ville

## 3.2 Section 2 Finances

### 3.2.1 MCH2

Après de nombreuses années de bons et loyaux services pour le plan comptable MCH1, il était temps pour les communes du Canton de Vaud de passer au nouveau plan comptable harmonisé MCH2.

MCH1 se concentrait sur les dicastères, alors que MCH2 introduit une approche plus moderne, inspirée du secteur privé. Il devrait permettre une meilleure transparence, faciliter la comparaison entre les communes et viser à une gestion plus efficace des finances publiques.

Le passage de MCH1 à MCH2 est un défi majeur pour le Service de la bourse. Il impose une refonte des processus, une adaptation des systèmes informatiques et une spécialisation des collaborateurs. La transition exigera du temps, des ressources et un accompagnement important. Les enjeux sont de garantir la continuité des opérations, d'assurer la qualité des données et d'optimiser la gestion financière. Une bonne planification et une communication claire sont essentielles pour réussir ce changement.

### 3.2.2 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 11/2025).

### 3.2.3 Arrêté d'imposition

Le 26 juin 2023, le Conseil communal a adopté le préavis 06/2023 relatif à l'arrêté d'imposition des années 2023 et 2024. Aucune modification n'a été apportée par rapport au précédent arrêté d'imposition.

### 3.2.4 Plafond d'endettement

Sur la base du préavis 07/2022, le plafond d'endettement pour la législature est fixé à hauteur de **CHF 90'000'000.--**, respectivement de **CHF 12'500'000.--** pour les cautionnements.

### 3.2.5 Suivi des préavis

Leurs détails financiers se trouvent dans le tableau des investissements figurant dans les comptes.

#### Préavis terminés en 2024

<b>01/2011</b>	Vuibroye - Ancien Grenier - Hoirie Mayor
<b>02/2016</b>	Plan d'assainissement du bruit de la Commune d'Oron
<b>14/2019</b>	Oron-la-Ville - Crédit d'étude pour la réalisation d'une gare routière et d'un accès au centre sportif à Oron-la-Ville *
<b>14/2020</b>	Oron-la-Ville - Aménagement gare routière, Route*
	Oron-la-Ville - Aménagement gare routière, Epuration*
	Oron-la-Ville - Aménagement gare routière, Eau*
	Oron-la-Ville - Aménagement gare routière, EP*
<b>17/2022</b>	Essertes - Remplacement LED EP

\*en attente des subventions

<b>08/2023</b>	Chesalles - Remplacement du chauffage - « La Villageoise »
<b>11/2023</b>	Crédit étude pour le renouvellement de diverses conduites de distribution d'eau

### 3.2.6 Compétences municipales

---

Le 11 avril 2022, le Conseil communal accordait une autorisation générale pour la législature 2021-2026 (préavis 01/2022).

#### 3.2.6.1 Acquisitions et aliénations d'immeubles

La Commune n'a pas fait d'acquisition en 2024, mais a réalisé les transactions suivantes :

- Vente de l'ancien dépôt communal d'Oron-le-Châtel à M. Melina
- Vente d'un DP à Lidl

#### 3.2.6.2 Compétences pour dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Il n'y a pas eu de dépenses imprévisibles et exceptionnelles en 2024.

#### 3.2.6.3 Autorisation de plaider

L'autorisation accordée dispense la Municipalité de solliciter systématiquement l'aval du Conseil communal pour chaque litige, y compris ceux de faible importance. Cette délégation de compétence permet à la Municipalité d'agir avec réactivité, notamment dans les situations urgentes nécessitant une intervention rapide pour préserver les intérêts de la Commune.

En 2024, la Municipalité a été amenée à défendre ses intérêts devant diverses instances de recours en matière de droit administratif. Ces procédures ont principalement concerné des litiges liés à la police des constructions, soulignant ainsi l'importance d'une gestion rigoureuse et conforme aux exigences légales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

#### 3.2.6.4 Legs, donations et successions

En 2023, la Municipalité a été approchée par l'Association La Maison des Jeunes à Ecoteaux, qui souhaitait léguer son bâtiment à la Commune. L'acte de donation a été effectué en 2024.

En 2024, personne n'a approché la Municipalité pour un leg, une donation ou une succession.

### 3.3 Section 3 Sécurité sociale

#### 3.3.1 Chômage

En janvier 2025, le nombre de demandeurs d'emploi était de 152, soit un taux de chômage de 3,1 %.

**Demandeurs par catégories d'âges** (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	Total
<b>Demandeurs d'emploi</b>	5	32	41	35	26	13	152

Il est intéressant de relever que sur ces 152 demandeurs d'emploi, il y a 85 hommes pour 67 femmes et 90 Suisses pour 62 étrangers.

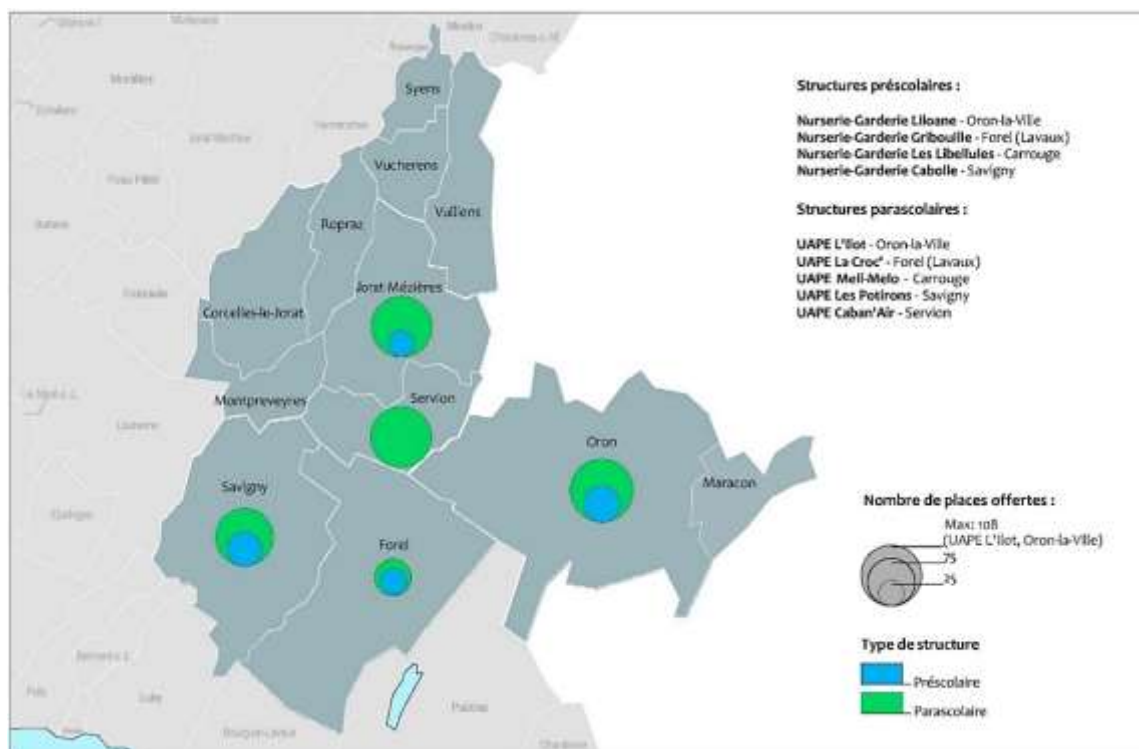
Pour de plus amples informations, le site <http://www.stat.vd.ch> permet de consulter les statistiques du Canton de Vaud.

#### 3.3.2 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du réseau d'Accueil Petite Enfance Région Oron (APERO). Celui-ci a été constitué et reconnu par la Fondation d'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) en 2009.

Le réseau APERO est une association régie par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Les communes membres et structures d'accueil du réseau :



Source : Site internet APERO

Les organes du réseau :

### **Assemblée générale**

Elle est composée d'un représentant de chaque commune membre. Les communes membres désignent leur délégué. En 2024, l'assemblée générale était composée de 12 membres.



Le délégué de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M. Olivier Sonnay, Syndic.

### **Comité de l'Association**

Au 31 décembre 2024, le Comité de l'Association est composé des membres suivants :

Michel Godat, Président	Municipal	Forel
Anne-Cécile Uldry, Vice-Présidente	Municipale	Oron
Christian Aeschlimann	Municipal	Savigny
Yves Boand	Municipal	Servion
Patricia Grossglauser	Déléguée	Oron
Isabelle Lorenz	Municipale	Syens
Muriel Preti	Municipale	Jorat-Mézières

Le comité se réunit dans les locaux de l'administration du réseau à raison d'environ 1x/mois.

Le réseau regroupe 4 nurseries-garderies, 5 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF). Le réseau APERO regroupe 12 communes membres pour une population totale de 21'007 habitants (2024).

Au 31 décembre 2024, le réseau est l'employeur de 289 personnes (320 certificats de salaire émis). Il est entreprise formatrice pour 11 stagiaires, 25 apprentis et 7 étudiants en école supérieure.

Il répond actuellement au besoin de 916 familles et accueille 1'311 enfants par semaine. En septembre 2023, environ 120 enfants étaient en attente d'une place d'accueil. Cette année, ce sont 110 enfants (pré et parascolaires mélangés) qui n'avaient pas de places à l'automne 2024.



Afin de répondre à la demande, le réseau est obligé actuellement de poursuivre la création de nouvelles places. Selon l'étude Microgis, c'est actuellement dans le pré-scolaire et plutôt dans la région nord du réseau que nous devons encore augmenter l'offre.

Comme le réseau n'a pas trouvé de locaux adéquats dans cette région, la Commune d'Oron a proposé le collège de Châtillens. Cette possibilité a été acceptée et durant cette année des rencontres entre la Commune, le réseau et l'architecte ont eu lieu afin d'adapter le collège. Ce bâtiment, qui était composé de 3 classes, sera transformé en une garderie qui accueillera à terme 29 places pour des enfants de 4 mois à 4 ans.

Des rencontres ont également eu lieu avec la Commune, la direction du réseau et les promoteurs du quartier de la Clé des Champs à Palézieux afin de créer une garderie située dans ce quartier. Un arrangement a pu être trouvé entre le réseau et les investisseurs et une lettre d'intention a pu être signée par le réseau aux promoteurs.

Ce sont donc deux nouvelles garderies qui vont venir, à terme, répondre à la demande de toute notre région.

La demande en places d'accueil para-scolaire est également importante et nous avons dû, en urgence, trouver des places pour accueillir les enfants qui sont scolarisés dans l'Établissement scolaire d'Oron-Palézieux. Il a été demandé à la ludothèque de déménager dans les anciens locaux de la localité d'Essertes, ainsi la salle située à côté du RestO a pu être libérée afin de créer une UAPE provisoire pour les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années pour l'année scolaire 2024-2025.



### 3.3.3 ARC-Echange

---

Dans l'offre concernant la petite enfance, la Commune accueille depuis plus de vingt ans l'association ARC-Echange, dont la mission est d'offrir des espaces de rencontres et d'échanges aux enfants de 0 à 5 ans et à leurs parents ou adultes de référence dans le respect des valeurs, besoins et appartenances de chacun.



Les objectifs d'ARC-Echange sont :

- Favoriser l'intégration, le lien social, la rencontre et la solidarité entre les individus.
- Soutenir la relation parent-enfant ainsi que les familles dans leurs ressources et compétences.
- Permettre le développement social et affectif de l'enfant, encourager sa socialisation et le préparer à l'entrée à l'école.
- Familiariser les familles allophones à la langue française.

Ces prestations sont animées par des bénévoles spécialement formés dans dix communes du Canton et encadrées par une équipe de professionnels du travail social qui coordonnent le service et garantissent la qualité de l'offre.

La Commune d'Oron participe financièrement au fonctionnement d'ARC-Echange afin que cette prestation puisse continuer à être offerte gratuitement aux habitants de la région ; elle met également à disposition des locaux.

A Oron, ce sont 5 bénévoles qui donnent de leur temps afin d'accueillir les familles. Il y a eu 38 mardis matins d'ouverture qui ont permis à 406 adultes et 515 enfants de passer un moment de soutien et d'échange de qualité, ce qui représente une fréquentation importante.

### 3.3.4 Exécution forcée d'expulsion

---

La Commune d'Oron a enregistré cette année sur son territoire sept exécutions forcées d'expulsion. Les autorités communales sont accompagnées dans ce processus par la gendarmerie et la Justice de paix. Depuis 2023, nous avons intensifié notre collaboration avec le Centre Social Régional afin d'anticiper les éventuels besoins en relogement. Cette année, la présence d'un assistant social est régulièrement requise afin d'accompagner au plus près les personnes concernées.

### 3.3.5 Groupement chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM)

---

Le Groupement des chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM) permet aux personnes de notre région sans moyen de locomotion de se rendre à leurs rendez-vous médicaux et de recevoir des repas à domicile.

En 2024, les chauffeurs ont parcouru 114'787 km pour 3'246 transports, en forte augmentation par rapport à l'année précédente (97'420 km en 2023). Cela représente une moyenne mensuelle de 9'566 km pour 271 trajets. La moyenne des bénéficiaires est quant à elle de 88 par mois pour 51 chauffeurs bénévoles.

En ce qui concerne les repas distribués, il y a également eu une hausse importante passant de 5'784 en 2023 à 7'152 en 2024.

Le GBOM se charge également des transports des enfants de Serix, mission qu'ils effectuent depuis février 2017. En 2024, ils ont effectué 194 transports pour 9'789 km (113 transports et 6'144 km en 2023).

Ces prestations génèrent un travail conséquent d'un point de vue administratif (facturation des transports, suivi comptable) et de coordination. Les coordinatrices doivent organiser et planifier les transports et trouver un chauffeur disponible pour répondre à chaque demande.

Les autorités communales saluent l'investissement de ces chauffeurs bénévoles.



### 3.3.6 Cohésion sociale

---

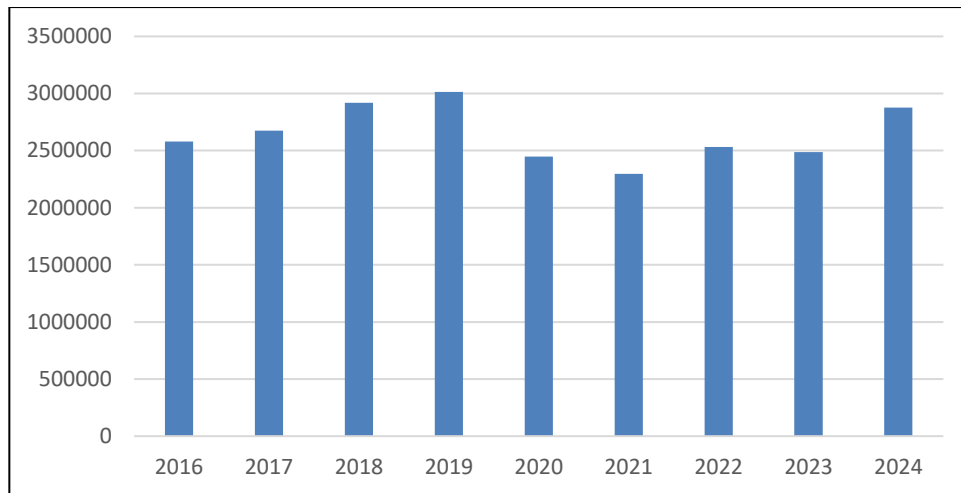
Sous la dénomination « Participation à la cohésion sociale » (anciennement appelé « facture sociale ») sont regroupés les coûts de la politique sociale définis dans l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et supportés par les communes et le Canton.

Cette répartition est réalisée pour moitié à la charge des communes et l'autre moitié à la charge du Canton. Depuis le 1er janvier 2016, l'augmentation de la participation à la cohésion sociale (PCS) est répartie différemment : deux tiers à la charge du Canton et un tiers à la charge des communes.

L'accord de 2020 entre l'UCV et le Canton devrait permettre de freiner la dynamique de la PCS pour les communes et ainsi jouer un rôle d'accélérateur dans le changement de la répartition Canton-communes initiée depuis 2016. Avec des diminutions supplémentaires depuis 2021 et pérennes de CHF 150 millions dès 2027, la participation communale se rapprochera ainsi du tiers du montant total des dépenses de politique sociale. Dans les acomptes 2022, la part supportée par les communes se monte à CHF 811 millions.

La répartition de la facture sociale est traitée dans le système péréquatif vaudois. (UCV, 2025).

Pour cette année 2024, le décompte pour la participation à la cohésion sociale se monte à **CHF 2'878'006.--**.



### Association Régionale d'Action Sociale (ARAS)

L'ARAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux (ARASELOL) est une association de 13 communes dont fait partie la Commune d'Oron.

Pour rappel, deux membres de la Municipalité sont présents au sein des organes politiques de l'ARASELOL, à savoir M. Romain Richard, Municipal, comme membre du Comité de direction et M. Olivier Sonnay, Syndic, comme délégué de la Commune au sein du Conseil intercommunal.

Le Centre Social Régional (CSR) et l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) constituent deux entités opérationnelles qui composent l'ARASELOL.

Les prestations octroyées par ces deux entités s'inscrivent dans le cadre des **régimes sociaux cantonaux** faisant partie de la participation à la cohésion sociale, anciennement appelée la facture sociale.

Rappelons au passage les régimes sociaux cantonaux qui font partie de la facture sociale dont le coût est réparti entre le Canton et les communes :

1. Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS ;
2. Les subsides aux primes de l'assurance maladie ;
3. Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage ;
4. Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap ;
5. Les prestations pour la famille et autres prestations sociales ;
6. Les bourses d'études et d'apprentissage.

### Le centre social régional (CSR)

Le CSR a pour mission de venir en aide aux personnes confrontées aux difficultés sociales ou dépourvues des moyens nécessaires pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Il octroie les prestations suivantes :

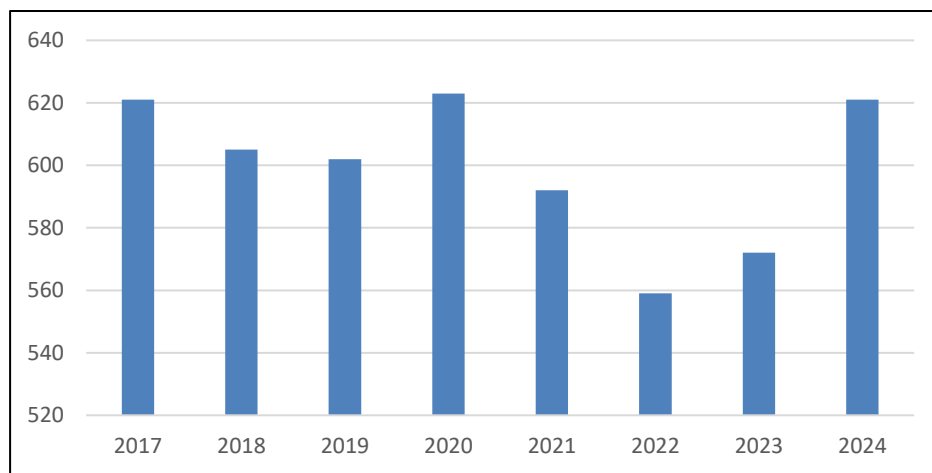
- **Une aide financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI).** Le cadre légal et normatif cantonal prévoit les conditions d'accès à cette prestation financière. Cette aide, qui constitue le minimum vital, est subsidiaire à l'effort personnel, à l'entretien prodigué par la famille et aux autres prestations sociales. Le bénéficiaire du RI a comme devoir de déployer tous les efforts nécessaires pour sortir de ce dispositif.

- **Un appui social** sous forme de soutien, d'écoute, de conseil, d'orientation et d'accompagnement est dispensé par une équipe sociale professionnelle. Cette intervention sociale peut toucher divers domaines : problèmes financiers, la santé, l'emploi, le logement, la famille, la formation des jeunes adultes, les démarches administratives, etc.

Le CSR dispose de deux lieux de consultation à savoir Pully et Oron-la-Ville. Les habitants de la Commune d'Oron s'adressent à l'antenne d'Oron-la-Ville.

La Municipalité reçoit régulièrement les statistiques sur les bénéficiaires du RI. Durant l'année 2024, le nombre total de dossiers, en provenance de la Commune d'Oron, ayant perçu une aide financière s'élève à 162. Ce qui constitue 16.50 % du nombre total des dossiers.

Ci-dessous, un tableau de l'évolution du nombre de dossiers ouverts pour le district.



Source : ARAS Lavaux-Oron, 2024

### L'agence d'assurances sociales (AAS)

Regroupées sur deux sites (Pully et Oron), les AAS conseillent, renseignent, informent et orientent la population sur toutes les questions concernant ses droits et ses obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, Prestations complémentaires, allocations familiales, etc.). C'est l'antenne de l'AAS d'Oron qui dessert la population d'Oron.

Pour 2024, la contribution de la Commune d'Oron aux frais de fonctionnement de l'association représente un coût annuel CHF 0.90/habitant. En cas de résultat comptable excédentaire, la différence est rétrocédée à la Commune. Ce qui a été le cas en 2023.

Il existe une étroite collaboration entre la Municipalité et l'ARASELOL, ceci au travers des contacts ponctuels ou lors des réunions régulières du Comité de direction et lors des assemblées générales annuelles du Conseil intercommunal.

Les informations complémentaires relatives aux activités de l'ARASELOL figurent dans son rapport d'activité mis à la disposition de la Municipalité.

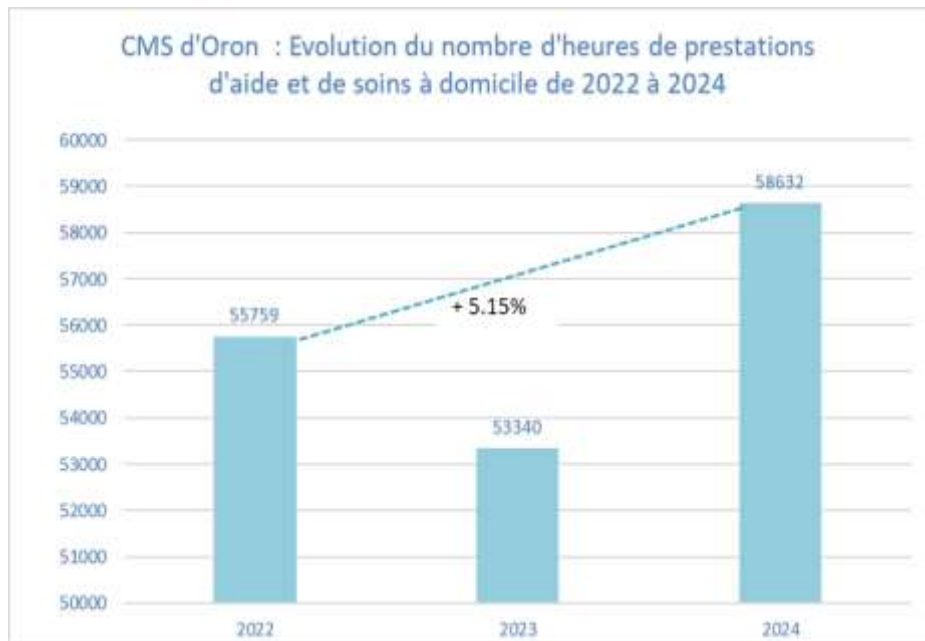
Par ailleurs, le site Internet ([www.arasonlavaux.ch](http://www.arasonlavaux.ch)) présente aussi passablement d'informations sur la région et sur les prestations allouées.

Coordonnées de l'antenne d'Oron-la-Ville qui dessert la commune d'Oron :

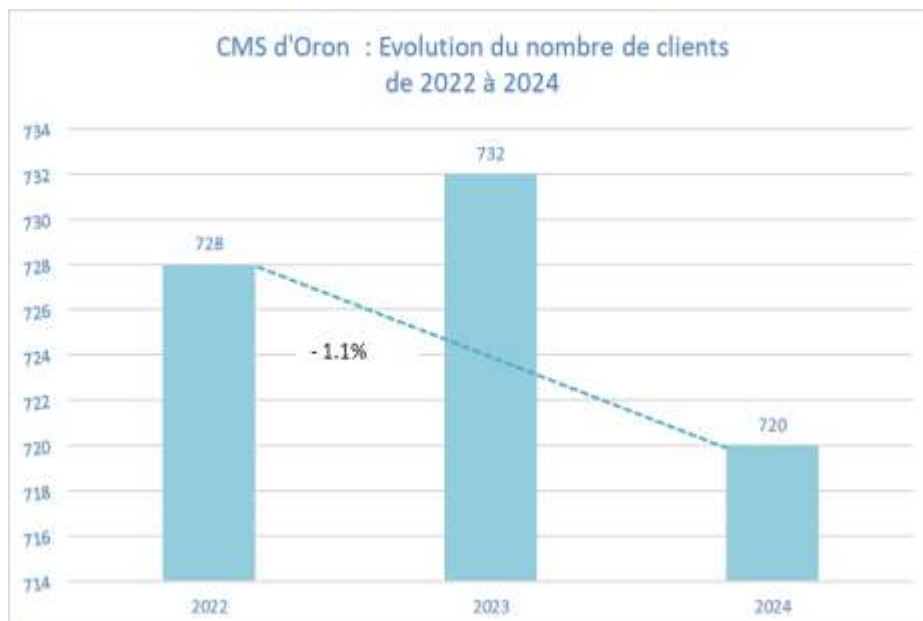
Centre social régional (CSR)  
 Agence d'assurances sociales (AAS)  
 Le Bourg 11, CP 54  
 1610 Oron-la-Ville  
 Tél. 021 557 84 00

### 3.3.7 Santé publique - Aide et soins à domicile

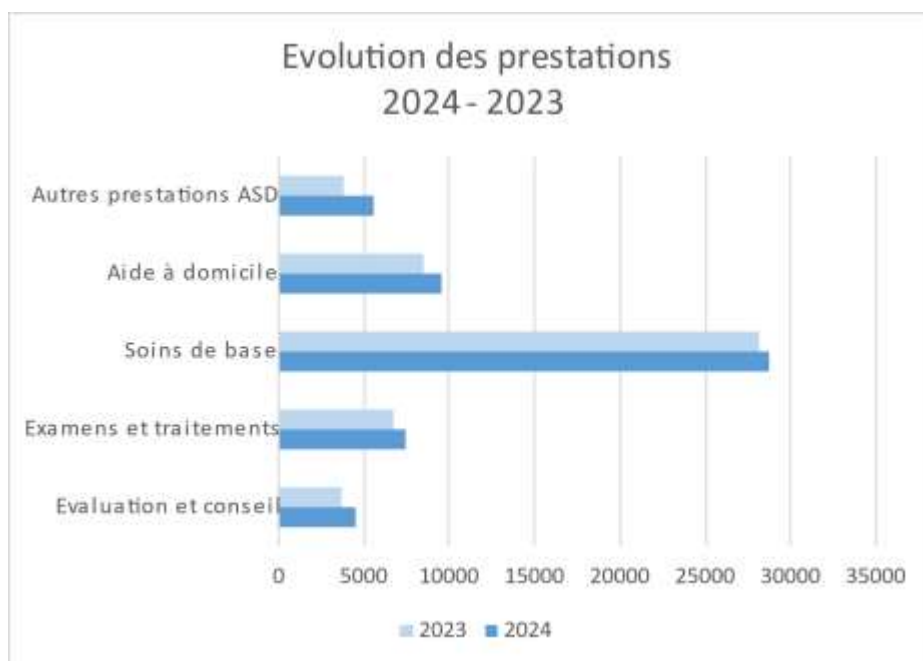
Le Centre Médico-Social (CMS) d'Oron a vu le nombre d'heures de prestations augmenter de 5,15 % ceci avec une légère diminution de clients de -1,1 %.



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile CMS de la couronne Lausannoise)



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile CMS de la couronne Lausannoise)



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile CMS de la couronne Lausannoise)

### 3.3.8 L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie

Cela fait maintenant 6 ans que les employés du Service de la voirie plantent des bulbes roses et blancs pour créer un magnifique arrangement floral dans le cadre de la campagne « Une tulipe pour la vie ».

La Commune d'Oron participe à cette action qui œuvre pour une prévention plus précoce du cancer du sein et son dépistage gratuit avant 50 ans. Pour rappel, cette maladie atteint une femme sur huit et reste la première cause de mortalité féminine des 40-50 ans.

Cette année encore, la météo n'a pas permis de mettre en valeur le travail effectué.

### 3.3.9 Accueil des réfugiés ukrainiens

---

La Commune participe au programme « un Village, une Famille » qui permet l'intégration de deux familles sur le long terme dans notre Commune. Pour ce faire, elle loue à l'Etablissement Vaudois d'Aide aux Migrants (EVAM) un appartement à Palézieux-Gare.

La Municipalité et le coordinateur régional, M. Turini, encouragent ces familles dans leurs efforts d'intégration, le développement de leur autonomie, puis dans la recherche d'un logement stable.



### 3.3.10 Permanence Info-Conseil Migration Lavaux-Oron

---

La Commune d'Oron accueille depuis 2022 une Permanence Info-Conseil Migration du Centre Social Protestant à Palézieux-Village.

Pour rappel, cette permanence, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'intégration et de prévention du racisme du Canton de Vaud, se tient une fois par mois et s'adresse aussi bien aux personnes nouvellement arrivées qu'à celles déjà installées.

Au vu de la fréquentation très faible et après réflexion commune entre le Centre Social Protestant (CSP) et le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers (BCI), la Permanence Info-Conseil Migration s'est arrêtée. Néanmoins, l'accueil des habitants de notre région sera toujours possible dans les autres permanences déjà existantes.

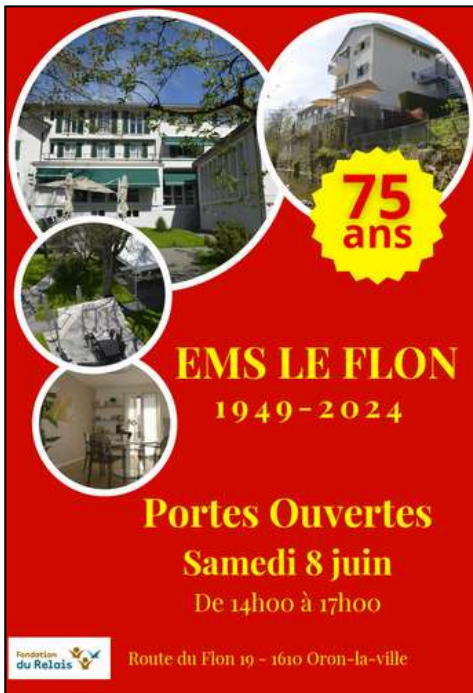
Pour plus de précisions sur les horaires des différentes Permanences Info-Conseil Migration, vous pouvez vous référer au site internet : <https://csp.ch/vaud/permanences-info-conseil-migration/>.



### 3.4 Section 4 Santé

#### 3.4.1 EMS Le Flon

Cette année l'établissement médico-social (EMS) du Flon a fêté ses 75 ans. Une délégation de la Municipalité a participé aux festivités.



La Commune a également contribué à la mise à disposition pour tous d'engins pour des activités extérieures adaptées aux personnes âgées qui se trouvent dans le jardin du Flon.



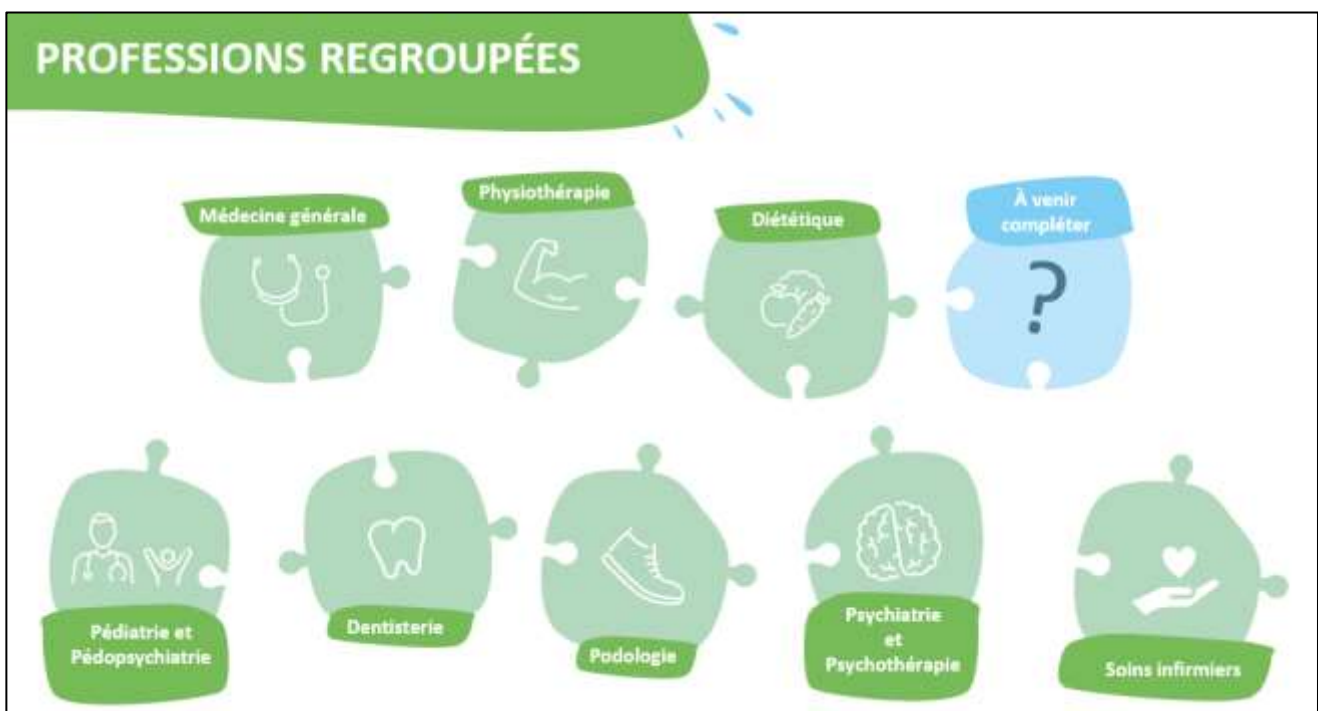
Des démarches sont également en cours afin de créer un centre d'accueil temporaire (CAT) extra-muros, c'est-à-dire qui ne se trouve pas dans un EMS, dans le nouveau quartier de Palézieux-Gare.

Nous avons sur notre territoire deux établissements médico-sociaux avec qui nous entretenons des contacts de qualité permettant ainsi de développer des projets pour notre région.

### 3.4.2 Maison de santé

La Municipalité est consciente qu'il est primordial dans une Commune comme la nôtre de pouvoir bénéficier d'une médecine de premier recours de proximité. C'est pourquoi elle s'engage dans la création d'une maison de santé dans le futur quartier de la Clé des Champs à Palézieux-Gare. Des démarches avec différents partenaires ont été effectuées et un groupe de travail s'est constitué. Celui-ci est accompagné par un économiste de la HEIG-VD afin de créer un projet cohérent, innovant, pratiquant des soins intégrés. Dans ce cadre-là, nous sommes également accompagnés, en partie, par le Service de médecine de famille d'Unisanté. Le but de la maison de santé n'est pas de créer un grand cabinet de groupe avec des médecins spécialistes, mais de regrouper différentes professions de la santé qui travailleraient ensemble dans la prise en charge des soins et la prévention de la communauté.

Voici un exemple des professions que nous pourrions y trouver :



## 3.5 Section 4 Cultes

### 3.5.1 Recensement

---

Au 31 décembre 2024, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	1'749
Catholiques	1'395
Sans confession	879
Autres et non renseignés	2'377

Les indications relatives à l'appartenance à une communauté religieuse sont facultatives, il est donc difficile de recenser précisément ces données.

### 3.5.2 Paroisse catholique d'Oron

---

Une convention lie les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Ferlens, Forel (Lavaux), Maracon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

### 3.5.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

---

Suite à la fin de sa formation et à sa nomination par l'assemblée de paroisse, M<sup>me</sup> Véronique Monnard a été installée en qualité de diacre pour notre paroisse en date du 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Le Service de la bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

La Municipalité relève enfin la bonne collaboration avec la Paroisse protestante d'Oron-Palézieux.

## 4 Services industriels - Assainissement

### 4.1 Section 1 Services industriels

#### 4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 556'154 m<sup>3</sup> se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 266'171 m<sup>3</sup> soit 47.86 % (45.15 % en 2023)
- Les achats d'eau extérieurs : 289'983 m<sup>3</sup> soit 52.14 % (54.85 % en 2023)

#### 4.1.1.1 Production d'eau communale

En fin d'année, les modifications pour la pose d'un UV aux captages de la Longive ont commencé. Ce dernier sera en service début 2025 garantissant ainsi la qualité de l'eau en permanence tout en limitant les pertes dues au rejet lors de périodes de fortes précipitations.

Quant au puits des Bures, il n'a été que peu exploité cette année en raison de plusieurs facteurs. En effet, trois incidents de pollution (déversement d'hydrocarbures) à proximité des zones d'alimentation de la nappe ont conduit à suspendre son utilisation afin de préserver la qualité de l'eau. De plus, les fortes précipitations observées au cours de l'année ont entraîné sa mise en rejet également. Dans ce contexte, la gestion des ressources a été réorientée vers un achat d'eau supplémentaire auprès des distributeurs voisins.

Au vu des conditions météo, les priorités de l'année ont été axées sur des travaux de mise en conformité des infrastructures existantes plutôt que sur le renouvellement des conduites.

A l'heure actuelle, nous avons toujours 3 points de production d'eau sur la Commune qui sont le puits des Bures et la Longive sur la localité d'Oron-la-Ville et le puits du Very sur celle d'Ecoteaux.

Les productions communales en eau pour 2024 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et au Puits du Very à Ecoteaux.

<b>Oron-la-Ville</b>	Pompage des Bures	61'564 m <sup>3</sup>
	Pompage de la Longive	79'823 m <sup>3</sup>
	<b>Total Oron-la-Ville</b>	<b>141'387 m<sup>3</sup></b>
<b>Ecoteaux</b>		<b>124'784 m<sup>3</sup></b>
	<b>Total général</b>	<b>266'171 m<sup>3</sup></b>

#### 4.1.1.2 Fournisseurs d'eau potable

**AIEJ** : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac de Bret : 18'750 m<sup>3</sup>  
 Prix d'achat : **CHF 1.80/m<sup>3</sup>** sans quota, mais participation aux charges fixes.

**AVGG** : (Association Veveyse-Glâne-Gruyère) les eaux de Charmey et de Grandvillard :  
124'429 m<sup>3</sup>  
Prix d'achat dès 2021 : plus de quota et un prix d'achat de **CHF 1.40/m<sup>3</sup>**.

**Maracon** : 80'110 m<sup>3</sup>  
Prix d'achat : quota de 50'000 m<sup>3</sup>/an à **CHF 1.10/m<sup>3</sup>** et solde d'achats à **CHF 0.50/m<sup>3</sup>**.

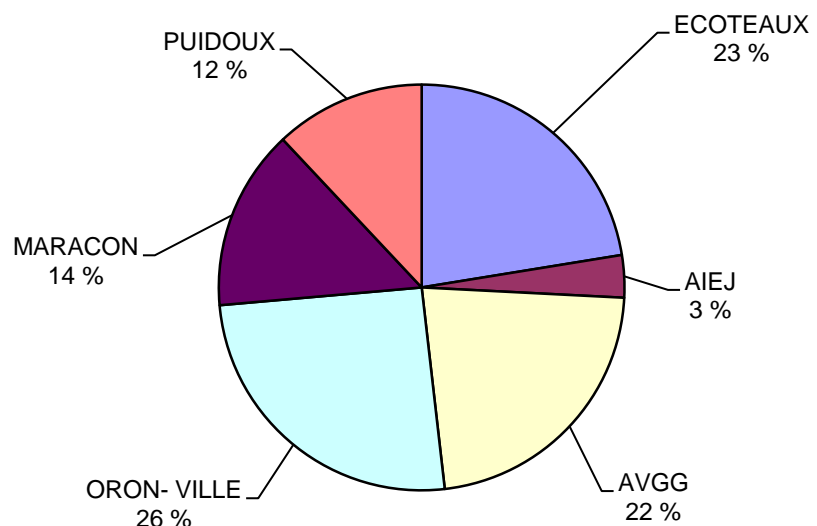
**Puidoux** : 66'694 m<sup>3</sup>  
Prix d'achat : quota de 20'000 m<sup>3</sup>/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m<sup>3</sup> à **CHF 1.45/m<sup>3</sup>** ; de 50'001 à 100'000 m<sup>3</sup> à **CHF 1.35/m<sup>3</sup>** ; de 100'001 à 150'000 m<sup>3</sup> à **CHF 1.25/m<sup>3</sup>** et dès 150'001 m<sup>3</sup> à **CHF 1.20/m<sup>3</sup>**.

#### 4.1.1.3 Ventes d'eau

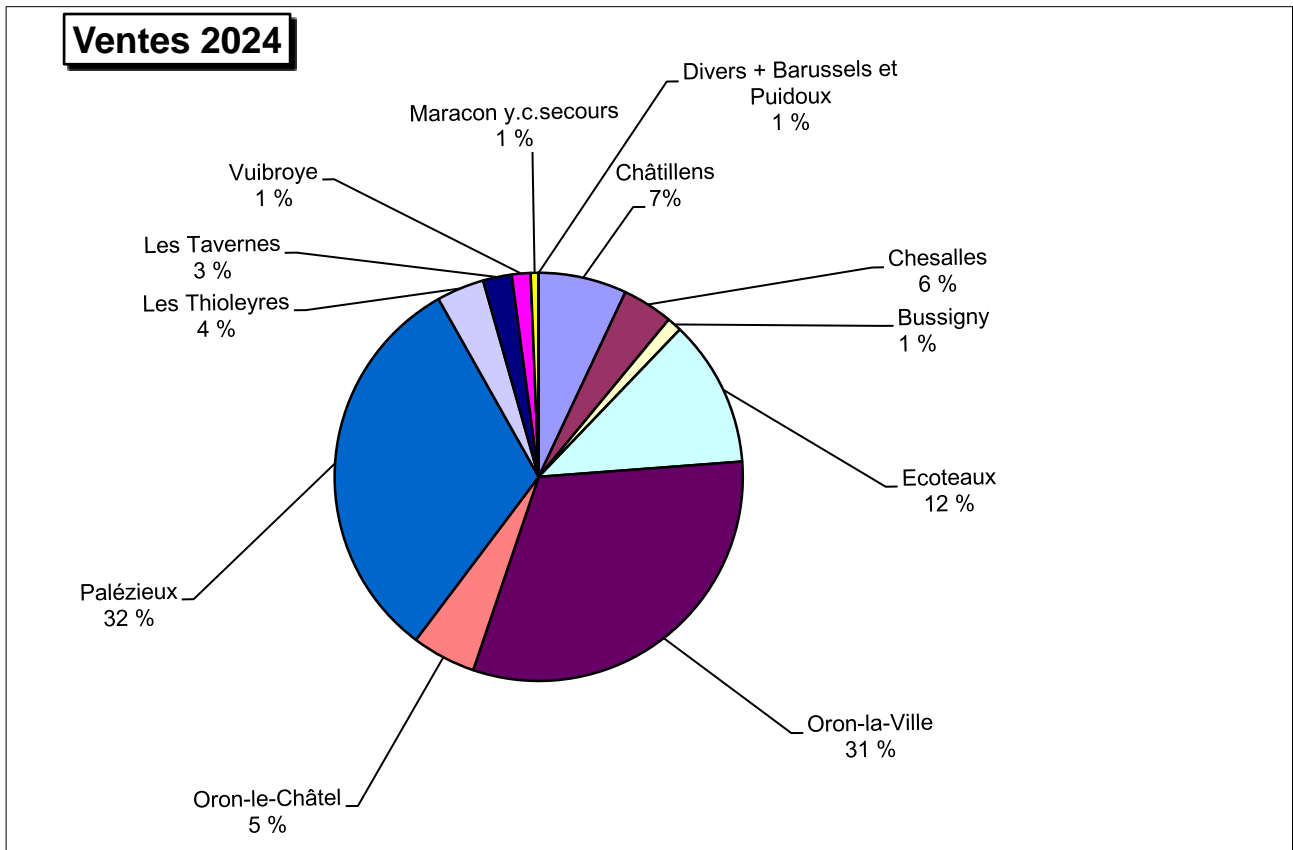
ECOTEAUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	MARACON	PUIDOUX
124'784 m <sup>3</sup>	18'750 m <sup>3</sup>	124'429 m <sup>3</sup>	141'387 m <sup>3</sup>	80'110 m <sup>3</sup>	66'694 m <sup>3</sup>
<b>Achat annuel</b>					<b>556'154 m<sup>3</sup></b>

Ventes d'eau en m <sup>3</sup>	
Ventes	Annuel
Châtillens	26'918
Chesalles	15'461
Bussigny	4'474
Ecoteaux	44'872
Oron-la-Ville	121'005
Oron-le-Châtel	19'555
Palézieux	121'612
Les Thioleyres	14'533
Les Tavernes	8'766
Vuibroye	5'735
Maracon y.c.secours	2'404
Bossonnens et Puidoux	25
<b>Total des ventes</b>	<b>385'360</b>

Différence	<b>170'794 m<sup>3</sup></b>
eau non comptabilisée	<b>97'297 m<sup>3</sup></b>
Différence nette	<b>73'497 m<sup>3</sup></b>
	<b>13.22 %</b>
Consommation annuelle par habitant	<b>60 m<sup>3</sup></b>



**Productions et Achats 2024**



#### 4.1.2 Qualité de l'eau

La collaboration avec le laboratoire d'analyses SCITEC Research SA de Lausanne se poursuit.

Au cours de cette année, un total de 107 analyses ont été réalisées sur le réseau de distribution, auxquelles s'ajoutent 6 analyses supplémentaires effectuées par le Canton et 4 autres menées par la Confédération dans le cadre du programme NAQUA.

Nos analyses pour l'année 2024 se répartissent comme suit :

- 12 dédiées à la recherche de légionnelles
- 22 pour le contrôle des ressources en cas d'intempéries
- 8 portant sur les pesticides et les métaux lourds
- 11 consacrées aux hydrocarbures
- Le reste étant affecté aux analyses bactériologiques standards

Analyse réseau Oron 2024	Valeur moyenne	Analyse réseau Oron 2024	Valeur moyenne
pH	7.4	Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l)	14
Conductivité à 20°C	535.6	Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l)	9.4
Turbidité	0.2	Hydrogénocarbonate (mg HCO <sub>3</sub> /l)	318.3
Dureté totale (F°)	28.8	Fluorure (mg F/l)	<0.10
Sodium (mg Na/l)	5	Bromure (mg Br/l)	0
Calcium (mg Ca/l)	99.1	Dureté carbonatée (F°)	26.1
Magnésium (mg Mg/l)	10.8	Carbone organique total (mg C/l)	0.6

### 4.1.3 Sécurité

---

Les ouvrages d'eau potable étant souvent situés à l'écart des habitations et les interventions étant généralement effectuées par une seule personne, ils doivent respecter les normes de la Suva relatives aux travaux en milieu isolé.

Dans cette optique, nous avons entrepris l'installation d'un système de sécurité « homme à terre ». Ce dispositif s'active automatiquement dès qu'une personne rentre dans un ouvrage. Cette dernière doit alors confirmer régulièrement sa présence via un bouton poussoir dont la fréquence peut être ajustée en fonction des spécificités du site. En l'absence de confirmation dans le délai imparti, une alarme est immédiatement envoyée sur un numéro de piquet déclenchant une intervention rapide pour garantir la sécurité de la personne.



*Dispositif « homme à terre »*

### 4.1.4 Chlorothalonil

---

L'étude des variantes étant achevée, la Commune a préparé un préavis pour début 2025 afin de développer le projet retenu. Ce préavis comprend également une étude dédiée à la remise à neuf des deux ressources d'Oron-la-Ville (Bures et Longive), à la création d'un nouveau puits nommé Bois-de-Mont et à la création d'une station de traitement destinée à traiter les eaux issues de ces trois sources.

### 4.1.5 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

---

Notre Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE), établi en 2014, étant devenu obsolète, la Commune a mandaté le bureau AW Ingénieurs-Conseils SA afin d'en assurer la mise à jour. Cette révision permet d'adapter notre réseau aux évolutions démographiques, aux nouvelles directives et aux besoins en infrastructures.

Conformément aux directives en vigueur, les PDDE doivent être actualisés tous les 10 à 15 ans.

Le nôtre sera finalisé et présenté au cours de l'année 2025. Il constituera un outil stratégique pour assurer une distribution efficace et durable de l'eau potable sur le territoire communal.

#### 4.1.6 Etat des ouvrages

##### 4.1.6.1 Chesalles – Réservoir

Le réservoir de Chesalles est prévu d'être entièrement refait à neuf dans le cadre du PDDE d'ici environ 15 ans. Sa capacité sera augmentée à 600 m<sup>3</sup> afin de répondre à l'évolution démographique et de permettre un échange d'eau bidirectionnel de 2'000 l/min avec l'Association pour l'Adduction d'eau Veveysse-Glâne-Gruyère (AVGG).

Toutefois, en raison de plusieurs non-conformités et de la vétusté de l'ouvrage, des travaux ont été entrepris afin de garantir la qualité de l'eau et permettre un rapprochement significatif des normes actuellement en vigueur en attendant sa reconstruction.

Les derniers travaux d'ampleur effectués dans cet ouvrage datent de 1996.



*Avant*



*Après*



#### 4.1.6.2 Châtillens - Conduite Lidl

Dans le cadre du développement et du réaménagement de la zone industrielle des Mollienches (anciennement EFSA), la Commune a dû adapter son réseau de distribution dans ce secteur.

Des travaux sont actuellement en cours pour la pose d'environ 140 mètres de conduite ainsi que l'installation de trois bornes hydrantes. Ces aménagements visent à garantir une alimentation en eau fiable tout en renforçant la protection incendie de la zone.

#### 4.1.6.3 Maracon - Réservoir d'Ecoteaux

Suite à l'augmentation du diamètre de la conduite d'arrivée dans notre réservoir en 2023, nous bénéficions désormais d'un apport supplémentaire d'environ 120 l/min. Cette amélioration nous permet d'optimiser l'utilisation de cette eau qui est l'une des plus avantageuses économiquement, tout en assurant une distribution vers l'ensemble des secteurs d'alimentation de la Commune.

Nous attendons encore la réalisation de travaux par la Commune de Maracon, qui prévoit d'augmenter le diamètre des conduites alimentant notre réservoir. Cette intervention permettra d'accroître encore davantage le volume d'eau disponible car cette dernière fait toujours du trop-plein par période.

Par ailleurs, des travaux de mise en conformité du réservoir sont programmés pour 2025. Ces améliorations sont alignées sur les nouvelles directives en vigueur qui visent à renforcer le comptage, la surveillance et la protection de l'eau garantissant ainsi une meilleure gestion et une amélioration de notre sécurité d'approvisionnement.

#### 4.1.6.4 Oron-la-Ville - Captage de la Longive

Des travaux de mise en conformité ont été réalisés à la station de pompage de la Longive. Plusieurs éléments ne répondant plus aux normes en vigueur ont été remis aux standards actuels, notamment la fermeture du plan d'eau, la crépine de départ, l'échelle d'accès et la conduite d'arrivée.



*Avant*



*Après*

#### 4.1.6.5 Oron-la-Ville - Puits des Bures

Cette ressource est restée quasiment inutilisée tout au long de l'année. Les fortes précipitations, ainsi que trois épisodes de pollution aux hydrocarbures dans la Broye (dont la nappe alimente ce puits) ont conduit à l'arrêt de son exploitation selon les directives de l'Office de la consommation (OFCO), et ce jusqu'à nouvel avis.

Le puits des Bures étant l'une des principales ressources en eau de la Commune. Son indisponibilité a nécessité l'achat d'eau auprès d'autres fournisseurs via les interconnexions existantes, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement.

#### **4.1.6.6 Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans**

Le projet reste en suspens dans l'attente d'un retour favorable de la Direction générale de l'environnement (DGE), condition nécessaire au lancement du chantier. Une séance est agendée début 2025 à ce sujet avec les différents intervenants.

#### **4.1.6.7 Fuites**

Au cours de l'année, 20 interventions ont été réalisées pour des fuites sur le réseau de distribution d'eau, dont 9 sur des installations privées.

Les secteurs les plus affectés demeurent inchangés par rapport aux années précédentes, avec une concentration des incidents dans les localités de Palézieux-Gare, Ecoteaux et Les Thioleyres.



*Fuite au Bourg, Oron-la-Ville*

Grâce aux projets actuellement en cours d'étude, une réduction significative du taux de fuites est attendue dans les prochaines années.

#### 4.1.6.8 Compteurs

Au cours de cette année, une vingtaine de compteurs d'eau ont été renouvelés et redimensionnés.

Ce renouvellement vise à garantir une mesure plus précise de la consommation, à faciliter et accélérer les relevés ainsi qu'à détecter plus rapidement d'éventuelles anomalies dans le réseau de distribution des bâtiments.

#### 4.1.6.9 Bornes hydrantes

En 2024, 73 bornes hydrantes ont été contrôlées dans la localité d'Oron-la-Ville. Ces vérifications ont permis d'identifier 14 défauts, tous de nature mineure.

Afin d'améliorer l'accessibilité et d'augmenter l'efficacité des dispositifs de sécurité en cas de choc, trois bornes hydrantes ont été rehaussées, facilitant ainsi leur maintenance et le bon fonctionnement des boulons de sécurité.

Sur le territoire communal, trois types de bornes hydrantes se distinguent par leur couleur :

- **Rouge** : bornes hydrantes standards
- **Bleu** : équipées d'un clapet anti-retour intégré
- **Verte** : dotées d'un dispositif purgeur-aérateur

Les bornes hydrantes vertes sont installées aux points hauts du réseau afin de permettre l'évacuation de l'air présent dans les conduites ou, au contraire, d'en laisser entrer. Cette fonction permet d'éviter les phénomènes de dépression susceptibles de survenir lors de fuites importantes ou de travaux sur le réseau.



Standard



Avec clapet anti-retour



Avec purgeur-aérateur

#### 4.1.7 Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA

---

La production de Palézieux Bio-énergies SA a été exceptionnelle en 2024. Malheureusement, la toute fin de saison a vu une succession de pannes qui toutefois n'ont pas vraiment impacté le bilan positif de cette année.

Il est toujours à noter que M. Eric Ramseyer, Président du Conseil d'administration et Municipal, se récuse lors des décisions à prendre en Municipalité. M. Thierry Menétrey, Administrateur délégué, rapporte les informations auprès de la Municipalité.

#### 4.1.8 Swisscom - 5G

---

Les rares demandes de permis de construire pour de nouvelles antennes 5G ou l'adaptation de mâts existants n'ont plus suscité les levées de boucliers observées les années précédentes. Pour l'ensemble des dossiers publiés en 2024, seules une observation et une opposition ont été adressées à la Municipalité.

#### 4.1.9 Télé réseau VO Energies holding SA

---

La collaboration avec la société VO Energies holding SA pour le transfert des données entre les administrations d'Oron-la-Ville et de Palézieux se poursuit à l'entière satisfaction des 2 parties. Aucun incident n'a été signalé en 2024.

## 4.2 Section 2 Assainissement

### 4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

---

Plusieurs curages et inspections caméra ont été effectués durant l'année, dont les principaux sont les suivants :

- Pompage et nettoyage de toutes les STAP EU.
- Curage des canalisations EC, pompage-vidange et nettoyage des sacs de route aux endroits suivants : Route de Lausanne 50-54 à Oron-la-Ville (autour de la caserne des pompiers et des locaux de la voirie), Route de Moudon, Chemin des Bures, Chemin de Botollie, Bas-Crochet, Chemin des Chênes (DP 49) à Oron-la-Ville, Route des Tavernes, Route de Lausanne et Place de la Gare à Châtillens, Chemin de Crépillaux (tronçon Nord) à Vuibroye.
- Curage-débouchage de la canalisation EU depuis la chambre située à proximité du bâtiment de la Route de Bossonnens 7 à Palézieux.

#### Travaux sur collecteurs

Des inspections caméra dans le collecteur EC de la Route du Village à Bussigny-sur-Oron ont révélé des défauts structurels au niveau des tuyaux ciment et des pénétrations de racines importantes sur plusieurs tronçons, totalisant une longueur de 191 ml de ce collecteur. Le remplacement de ces tronçons a fait l'objet du préavis 04/2024, validé par le Conseil communal. Ces travaux ont été réalisés durant l'été.



Afin d'améliorer l'évacuation des EC lors de fortes intempéries, le collecteur EC en traversée de route du Chemin de Bellevue, à la hauteur du Chemin de la Scie à Chesalles-sur-Oron, a été redimensionné. A cet endroit, une chambre EC a été créée, permettant d'entretenir et d'intervenir là où plusieurs canalisations EC se rejoignent.



#### Station de pompage des eaux usées (STAP EU)

Le tableau électrique de la STAP EU d'En Verney à Les Thioleyres a dû être remplacé, de même que celui de la STAP EU de En Pradin (Mobilidoux) à Oron-la-Ville.

La pompe de la STAP EU de Champ Paccot à Vuibroye a rendu l'âme. Elle a donc été remplacée par une neuve.

Le tuyau de refoulement de la STAP EU des Moillettes à Châtillens s'est perforé juste au départ de cette chambre. Le tronçon défectueux a été remplacé afin qu'il n'y ait plus de fuite.



#### 4.2.2 Règlement et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux

---

Suite à l'imbroglio du règlement fin 2023, le présent règlement a été prolongé. A la fin 2024, un nouveau règlement type a été émis par le Canton. Celui-ci sera étudié et adapté en 2025 pour être présenté au Conseil communal.

#### 4.2.3 STEP VOG Ecublens

---

La STEP VOG a été pleinement opérationnelle en 2024. En amont, le problème des eaux parasites a été soulevé et fera l'objet de mesures en 2025.



#### 4.2.4 STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP

---

La STAP d'Ecoteaux fonctionne parfaitement et est en cours de remise à l'Association VOG. Sa conception différente du standard VOG ne pose aucun problème d'exploitation.

#### 4.2.5 Vidange obligatoire des installations particulières

---

Un recensement de ces installations a été effectué à l'interne. Le travail avec le Canton est toujours en attente contrairement à ce qui avait été prévu. Les nouvelles forces engagées en 2025 au BTO permettront de s'y atteler.

#### 4.2.6 Association VOG

---

Sur la Commune, il est toujours projeté de remplacer la station de pompage (STAP) de Palézieux-Village, cela fera l'objet d'un crédit d'investissement.

En 2024, M. Daniel Sonnay, Municipal, et M. Grandchamp, Conseiller communal, étaient membres du CODIR et M. Thierry Menétrey, Municipal, Président de l'assemblée des délégués. M. Grandchamp ayant démissionné durant l'année, il a été remplacé par M. Daniel Demiéville, Conseiller communal.

## 5 Ecoles - Sports

### 5.1 Section 1 Ecoles

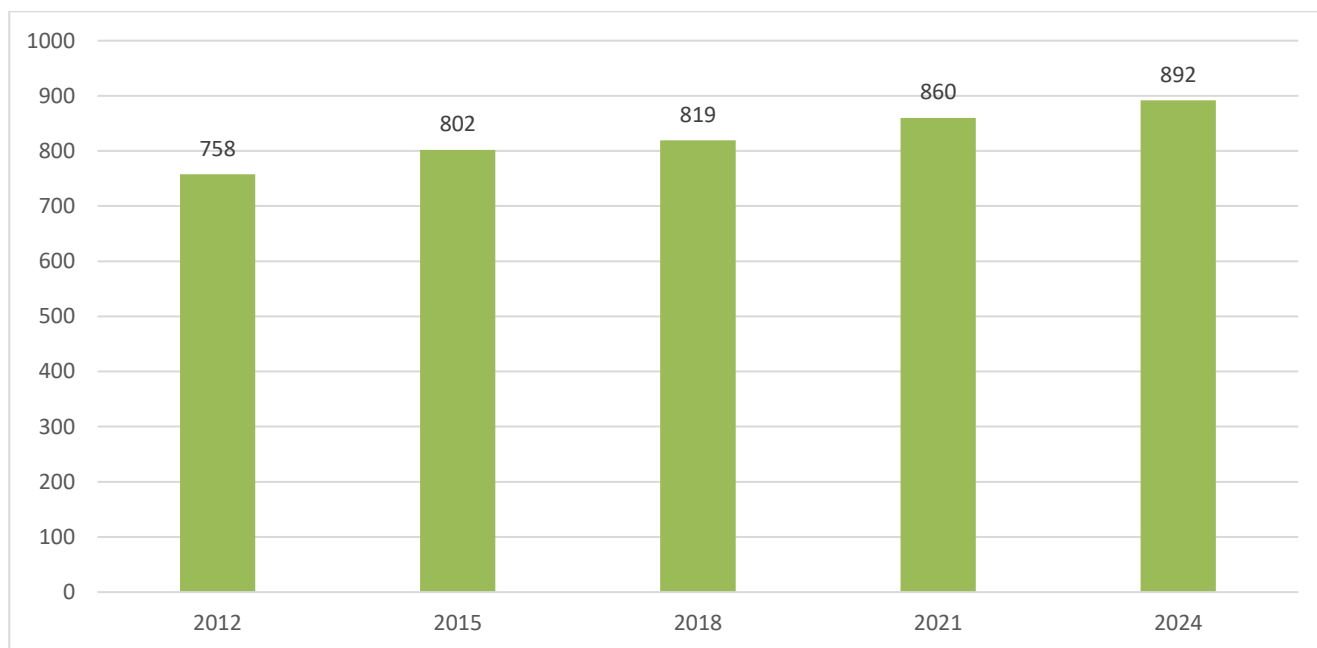
#### 5.1.1 Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

---

892 élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2024, soit après la rentrée 2024-2025, ce sont 12 élèves de plus que l'année précédente à la même période, et comme on peut le constater sur le tableau ci-dessous, bientôt une centaine de plus qu'en 2015. Cette croissance des effectifs devrait se poursuivre dans la décennie à venir, pour atteindre un pic estimé à un peu plus d'un millier d'élèves. Il faut penser à la construction du quartier de la Sauge, à Palézieux Gare, qui pourrait à terme amener plus d'un millier de nouveaux habitants dans la Commune et donc une certaine proportion d'enfants et de jeunes qui fréquenteront l'école. Pour permettre d'absorber cette nouvelle population, la Commune doit déjà songer à agrandir le collège de Palézieux-village pour doubler le nombre de salles de classe.

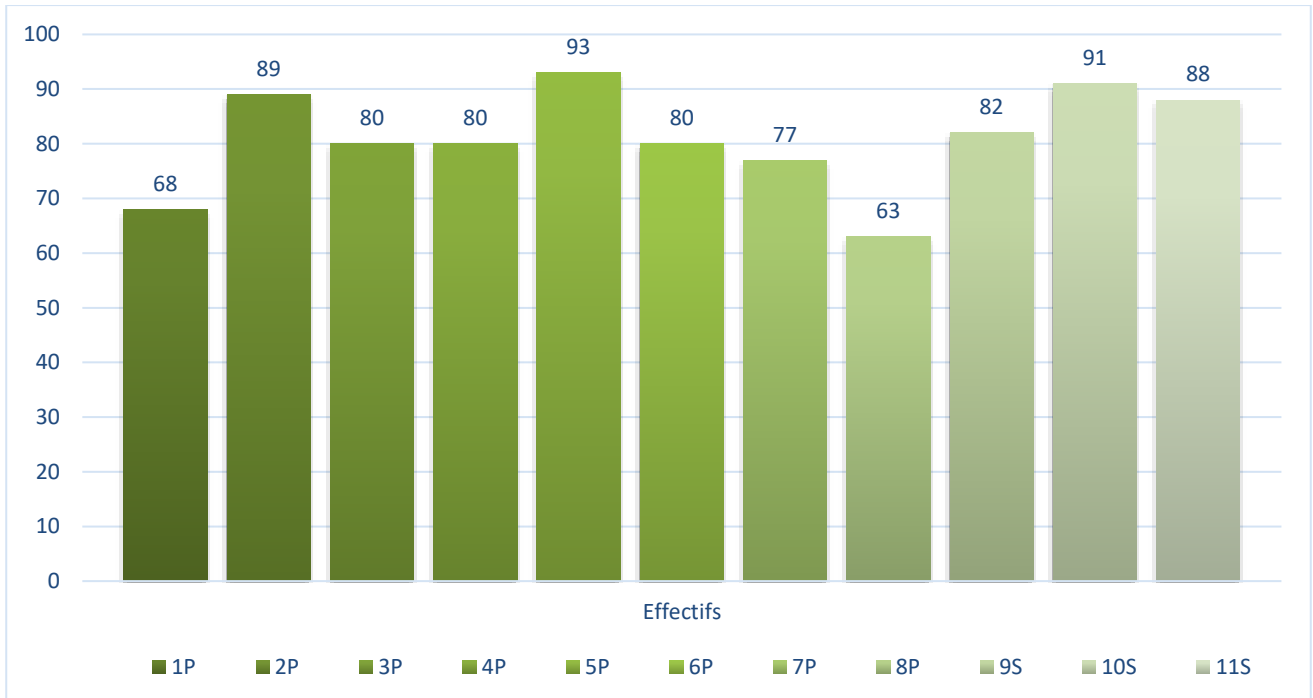
#### 5.1.2 Evolution des effectifs 2012-2024

---



Source : rapport annuel EPS Oron-Palézieux

La répartition entre les années scolaires se fait de manière assez équilibrée avec un petit effectif pour les 8P et nettement plus de monde pour les 5P.



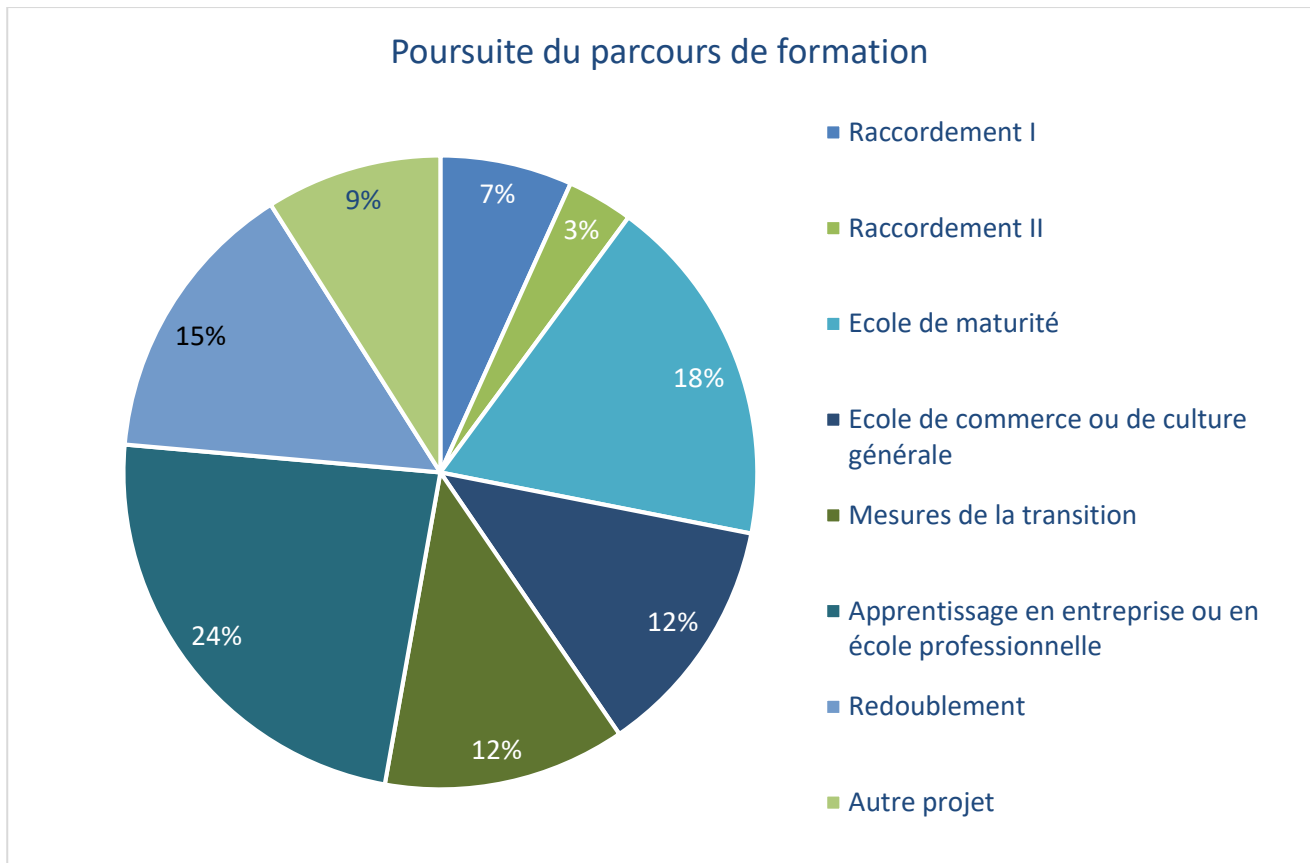
Source : rapport annuel EPS Oron-Palézieux

Si l'effectif des élèves a un peu augmenté, celui des enseignantes et des enseignants également. Au 1<sup>er</sup> octobre 2024, l'établissement comptait 76,1 ETP que se partagent 82 enseignantes (dont 59 en primaire) et 24 enseignants (dont 6 en primaire). Le taux moyen d'activité est de 69 % pour le corps enseignant.

### **Poursuite du parcours de formation**

Il est intéressant de voir ce qu'entreprennent les jeunes après l'école obligatoire. Pour les élèves de 11<sup>ème</sup> année qui ont quitté l'établissement à fin juin 2024, 7 ont reçu une attestation de fin de scolarité, 47 un certificat d'études de voie générale et 27 un certificat d'études de voie pré-gymnasiale.

La poursuite de la formation s'est faite de manière beaucoup plus différenciée. Entre le raccordement I, le raccordement II, les mesures de la transition et les autres projets, ce sont 31 % des effectifs qui n'ont pas rejoint directement une école de maturité ou un apprentissage. A relever que les efforts pour la promotion de l'apprentissage en entreprise ou en école sont payants : si 24 % des élèves qui ont terminé la 11<sup>e</sup> ont rejoint un apprentissage, 35 % de ceux-ci viennent de la voie pré-gymnasiale. Et malheureusement, il faut aussi noter que 15 % des élèves se sont retrouvés en situation d'échec et qu'ils ont redoublé leur dernière année.

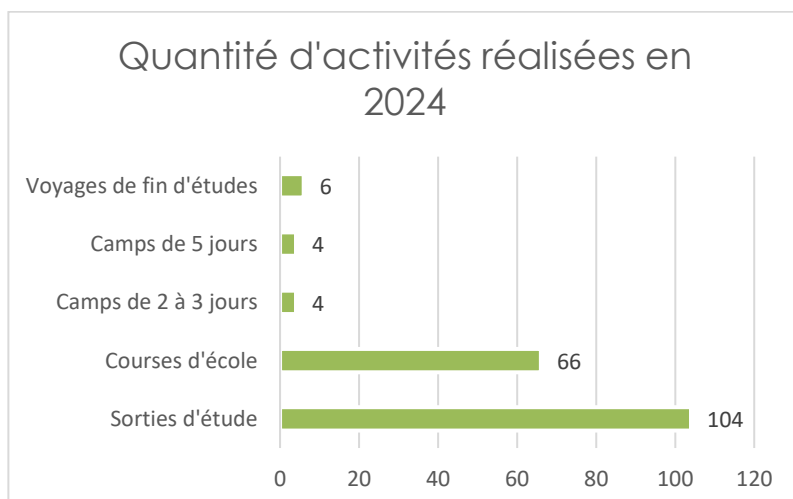


Source : rapport annuel EPS Oron-Palézieux

Pour des informations plus complètes sur la vie de l'école, merci de se référer au rapport annuel 2024 de l'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux ([www.ecole-oron-palezieux.ch](http://www.ecole-oron-palezieux.ch)).

Les communes assument financièrement des activités parascolaires bien spécifiques. Nous trouvons dans ce chapitre les devoirs guidés, les sports facultatifs, les transports scolaires, les camps et sorties, les caisses de classe, sans oublier le restaurant scolaire et la surveillance qui lui est liée. La Commune d'Oron met aussi à disposition les bâtiments scolaires, tant à Oron-la-Ville qu'à Palézieux Village.

Les enseignantes et enseignants ont pu recevoir en 2024 des explications détaillées de la part du Service de la bourse communale pour la gestion des camps, sorties et caisses de classe (budget et décomptes). Du coup, le travail de la bourse s'en est trouvé un peu simplifié.



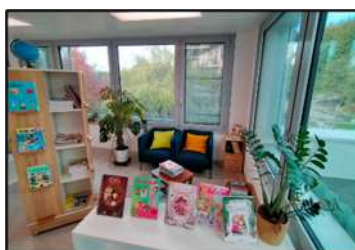
### 5.1.3 Bibliothèque-médiathèque scolaire

---

La Municipalité d'Oron a inscrit dans son programme de législature la création d'une bibliothèque publique afin de promouvoir la lecture auprès de ses citoyennes et citoyens.

Afin de rendre possible cette ouverture, l'exécutif a soumis fin 2024 une demande de crédit d'investissement qui permettra d'assurer le financement du personnel, la constitution des collections et l'acquisition du mobilier. Le préavis ayant été accepté à l'unanimité, l'exécutif s'attèle depuis à son ouverture dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2025.

Pour la partie scolaire, la bibliothèque-médiathèque est ouverte aux élèves sur la pause de midi, permettant ainsi aux enfants de 7P à 11S qui cherchent un peu de calme après le repas de s'y installer tranquillement. Elle propose également une ouverture pour les parents d'élèves les mardis et vendredis de 15 h. à 17 h.



### 5.1.4 Ludothèque « La Place de Jeux »

---

Bien installée dans le nouveau collège, à côté du RestO, la Ludothèque « La Place de Jeux » a dû redéménager durant l'été 2024 pour laisser la place à un groupe de 5-6P de l'UAPE (unité d'accueil de la petite enfance). Elle a posé ses cartons dans l'ancienne salle de Municipalité d'Essertes, en plein centre de la localité, avec un arrêt de bus et des places de parc tout à côté. Les heures d'ouverture sont restées les mêmes, avec le mardi après-midi de 15h00 à 17h00 et le vendredi après-midi de 15h00 à 18h00. Les adeptes de la ludothèque ont rapidement retrouvé le chemin de celle-ci et de nouveaux clients sont venus découvrir cette offre, mise en place et gérée par des bénévoles.

En 2024, la ludothèque a aussi rayonné à l'extérieur. Elle a ainsi prêté des jeux pour les soirées jeux de la Société de développement de Palézieux (SDP) organisées une fois par mois le jeudi soir, les parents des futurs 1P ont pu découvrir son existence lors d'une soirée de présentation. En automne, des bénévoles ont animé une table de jeux lors de la Fête de la Place à Oron le 14 septembre et ces mêmes bénévoles présentaient la ludothèque lors de la réception des nouveaux habitants le 7 décembre dans l'aula du collège d'Oron.

### 5.1.5 Restaurant scolaire

---

Le RestO fonctionne à satisfaction avec chaque jour une proposition d'assiette équilibrée ainsi qu'une assiette végétarienne et un plat de la semaine préparés par une équipe de professionnels. Une partie des élèves viennent en salle avec un repas apporté de la maison qu'ils peuvent réchauffer grâce aux fours micro-ondes à disposition.

La surveillance mise en place pour les 7-8H a été encore adaptée à la rentrée 2024-2025. Grâce à une bonne organisation et des activités variées, cette heure de pause à midi se déroule relativement tranquillement. La Bulle qui était à disposition dans l'ancien collège générait trop de bruit pour les petites classes qui terminaient la matinée et la salle libérée par la ludothèque a été occupée par l'UAPE pour un groupe de 5-6P. Du coup, beaucoup d'élèves se retrouvent dans la bibliothèque-

médiathèque, en particulier par temps froid, plus pour avoir un endroit où se poser que pour profiter de l'offre des lieux.

#### 5.1.6 Transports scolaires

Pour la rentrée scolaire 2024-2025, il a été encore juste possible de garder l'organisation mise en place pour l'année 2023-2024, soit un horaire de début des cours décalé entre les établissements de Palézieux (8h15) et d'Oron-la-Ville (8h45). Le système arrive à ses limites, en particulier pour la pause de midi. Comme il n'y a pas de structure d'accueil à Palézieux village, toujours plus d'enfants doivent être amenés à Oron-la-Ville pour le repas de midi et reconduits ensuite à Palézieux Village.

Les élèves dès la 7H disposent d'un abonnement Mobilis et empruntent les transports publics de manière autonome. Les élèves qui viennent de Maraçon / Ecoteaux sont nombreux. Pour décharger le bus qui amènent aussi les voyageurs à Palézieux Gare, un ScolaCar a été ajouté pour véhiculer les élèves de 7-8H directement jusqu'à Oron-la-Ville.

Le 15 décembre 2024, le nouvel horaire des transports publics est entré en vigueur. Il a généré une série d'inconvénients importants dans les transports utilisés par les élèves pour se rendre à l'école. Des échanges sont encore en cours pour trouver des solutions adaptées.

Evolution des coûts : vous trouvez ci-dessous un tableau comparatif entre les comptes 2022, 2023 et le budget 2024. Au moment de rédiger ces lignes, les comptes 2024 n'ont pas encore été validés.

	Comptes 2022	Comptes 2023	Budget 2024
Abonnements Mobilis	181'144.05	110'519.00	140'000.00
ScolaCar	596'489.00	575'934.85	605'000.00
Transports spéciaux	8'736.00	12'163.20	15'000.00
Planification des horaires	34'070.90	31'365.00	35'000.00
Total	820'439.95	729'982.05	795'000.00

#### 5.1.7 Patrouilleuses - Surveillantes de bus

Pas de grands changements pour les surveillantes à l'arrivée et au départ des bus scolaires et pour les patrouilleuses. A la rentrée 2024-2025, une patrouilleuse a quitté l'équipe. Le temps de trouver une remplaçante, les autres patrouilleuses ont assuré le service. Elles en sont vivement remerciées.

La Commune a décidé de garder une surveillante au collège de Palézieux-Village, même si les ScolaCar arrivent devant l'école. Il reste toujours un petit temps d'attente entre la dépose des élèves et le début des cours et il y a passablement d'automobilistes qui passent devant l'école ou qui s'y arrêtent pour déposer des élèves. La surveillance permet d'éviter que des élèves courent en direction des voitures.

Ces tâches de surveillance sont assurées par M<sup>mes</sup> Crot, Devins, Laghezza, Lasik et Primini alors que M<sup>mes</sup> Dufey, Primini, Crot et Wuillamoz aident, comme patrouilleuses, les enfants à traverser la route

à Châtillens (vers le passage à niveau du train) et à la Route de Lausanne à Oron-la-Ville devant le collège.

Un très grand merci à ces personnes pour le travail qu'elles accomplissent par tous les temps et toutes les températures !

#### 5.1.8 Cour Verte

---

En 2024, le projet Cour Verte a bien évolué. Les espaces destinés à être aménagés ont été définis, de même que les jeux et aménagements en bois qui doivent permettre aux enfants et aux jeunes de profiter de nouvelles activités pédagogiques. M. Ricardo Do Rego, Technicien en police des constructions au Bureau technique d'Oron (BTO), a été chargé du projet et a réalisé des plans ad hoc. Des devis ont été demandés pour chiffrer le projet.

Des demandes de fonds ont alors été lancées par le groupe de travail des enseignantes de l'EPS d'Oron-Palézieux. Ce travail difficile a été repris au vol dans un postulat déposé par les membres du Conseil d'Etablissement également membres du Conseil communal. Ce postulat demandait de financer les travaux du projet « Cour Verte » par le budget de fonctionnement. La Municipalité ayant pu garantir que les travaux seraient financés avec l'argent restant du préavis pour la réalisation du nouveau collège, ce postulat a été retiré. Suite à des oppositions, la réalisation du projet a pris du retard.

#### 5.1.9 Club de lecture

---

En 2024, le Club de lecture d'Oron, animé par MM. Jonas Montenero, Titouan Menétrey, Davide Missiaglia et Thibaud Mivelaz, s'est tenu à 5 reprises à la médiathèque scolaire du nouveau collège d'Oron-la-Ville.

Lors de ces rencontres, 3 auteurs ont eu le plaisir de venir parler de leurs œuvres, Mme Louise Bonsack, Mme Marion Curchod et M. Nicolas Kissling. A noter que les ouvrages étudiés sont commandés auprès de la Librairie du Midi.

Nous tenons, ici, à remercier ces jeunes citoyens pour leur investissement afin de faire rayonner la culture dans notre Commune.

## 5.2 Section 2 Sports

### 5.2.1 Fonds intercommunal sportif et culturel

---

2024 a été la dernière année où les Communes d'Oron et de Maraçon géraient de concert le Fonds intercommunal. A partir de 2025, les deux communes travailleront de manière autonome dans l'attribution des aides et subventions. Un nouveau règlement sera élaboré en ce sens.

Pour rappel, le Fonds vise prioritairement à soutenir les associations sportives et culturelles de la région, ainsi que des événements ponctuels. Les demandes de soutien sont analysées et validées par les Municipalités des deux communes.

Ce fonds est alimenté par un versement de **CHF 17.--** par habitant, ce qui représente pour la Commune d'Oron plus de **CHF 100'000.--** de subvention annuelle.

Pour 2024, la « culture » a enregistré plus de **CHF 60'000.--** de subventions. Les associations et événements soutenus furent : Ludothèque La Place de jeux, Harmonie d'Oron, Les Sittelles, Festival du Film d'Animation de Savigny, Fondation Barnabé, Château d'Oron, Cully Jazz, Cartons du cœur Oron, Crescendo, etc.

En ce qui concerne le sport, nous enregistrons plus de **CHF 88'000.--** de soutien. Les associations et événements soutenus furent : Patinoire d'Oron, Jeunes Tireurs du Jorat, ORUN, Gym Oron, AS Haute-Broye, VBC Haute-Broye, Ecole de rugby de Palézieux, etc.

Hormis la gratuité des locations pour les juniors, la Commune verse **CHF 100.--** par jeune (jusqu'à 100 enfants puis CHF 50.--) habitant les Communes d'Oron et Maraçon.

### 5.2.2 Mérites sportifs et culturels

---

Les mérites sportifs, culturels ou professionnels sont destinés à récompenser une personne ou une équipe qui s'est particulièrement distinguée dans l'un des domaines mentionnés.

Ils sont attribués chaque année sous la forme d'un prix, sur la base d'un dossier de candidature et après sélection par la Municipalité.

Les lauréats pour l'année 2024 étaient :

- André Locher / Président de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO)
- Comité d'organisation « Pièce montée » / Comédie musicale
- Chambre Economique de la Région d'Oron (CERO) / Tour de Romandie 2021 et 2024 - Comptoir d'Oron
- Les Sittelles, Accordéonistes / 1<sup>ère</sup> place à la Fête fédérale des accordéonistes de Sursee
- Groupement des Bénévoles Oron-Mézières (GBOM) / Chauffeurs bénévoles

Comme vous pouvez le constater, la diversité des profils des lauréats de cette édition démontre la palette des talents de nos habitants.



## 5.3 Section 3 Jeunesse

### 5.3.1 Politique Jeunesse

---

La Commune d'Oron n'a pas - pas encore ? - de politique jeunesse en tant que telle. Une politique jeunesse doit permettre de protéger et d'encourager les jeunes d'une commune et de favoriser leur participation à la vie sociale et politique. Mais l'ouverture d'un centre pour les jeunes est un premier pas dans ce sens. C'est dans cet espace que les jeunes sont appelés à monter des projets et à faire des propositions, soutenus et accompagnés par deux animateurs socioculturels.

### 5.3.2 Centre pour les jeunes LA CASA

---

LA CASA a officiellement ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2024-2025. LA CASA, c'est le nouvel espace pour les jeunes de 12 à 16 ans reçus et accompagnés par deux animateurs socioculturels, situé à proximité immédiate des terrains de sport, de l'école et des transports publics, à la Route de Lausanne 44.

MM. Eric Pilloud, Responsable, et Rafaël Pereira Da Costa ont été engagés à 70 % chacun dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour mettre sur pied et lancer l'accueil socioculturel pour les jeunes et répondre ainsi aux demandes exprimées dans l'analyse des besoins des jeunes effectuées en 2023 avec « jaiunprojet ». Ils ont reçu les clés d'un appartement de 4,5 pièces complètement vide qu'il a fallu meubler et aménager. Entre les réseaux sociaux, le bouche-à-oreille et les trésors entreposés dans les caves de l'école, l'appartement n'est pas resté longtemps vide, pas plus que les espaces du jardin. Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'aménagement de cet espace.

Sur les 6 premiers mois d'ouverture, l'accent a été mis sur l'accueil libre afin de faire connaître aux jeunes ce nouveau lieu mis à disposition spécialement pour elles et eux. Outre l'aménagement et la mise en place de LA CASA, les mois de juillet et début août ont permis d'aller à la rencontre des jeunes sur le territoire communal ainsi qu'auprès de partenaires tels que l'école, l'infirmière scolaire ou les collègues de la Commune. Une quinzaine de jeunes nous ont accompagnés durant la mise en place de l'espace en juillet.

À partir du 14 août, date officielle de l'ouverture, LA CASA a ouvert 18 heures et demie par semaine. L'espace est resté ouvert durant la totalité des vacances d'octobre jusqu'aux vacances de Noël. Sachant que pour certains jeunes, franchir le seuil de LA CASA est un projet en soi, il est indispensable d'accueillir les jeunes le plus inconditionnellement possible.

L'accueil libre est basé sur la libre adhésion, libre ne voulant pas dire sans règles mais d'aller et venir comme bon leur semble.

#### **L'accueil libre se base sur 7 critères :**

- Structure et espace
- Travailleuses et travailleurs pro pour encadrer
- Gratuité et libre accès
- Allées et venues libres

- Pas d'inscriptions (à l'inverse des activités)
- Valorisation des personnes et des savoirs
- Activités

**L'accueil libre se base également sur 12 activités :**

- |                           |                         |                         |
|---------------------------|-------------------------|-------------------------|
| - Discussions informelles | - Détente               | - Événements festifs    |
| - Discussions formelles   | - Pratiques culinaires  | - Bénévolat des jeunes  |
| - Jeux                    | - Pratiques artistiques | - Travail               |
| - Consultation de médias  | - Pratiques sportives   | - Activités engageantes |

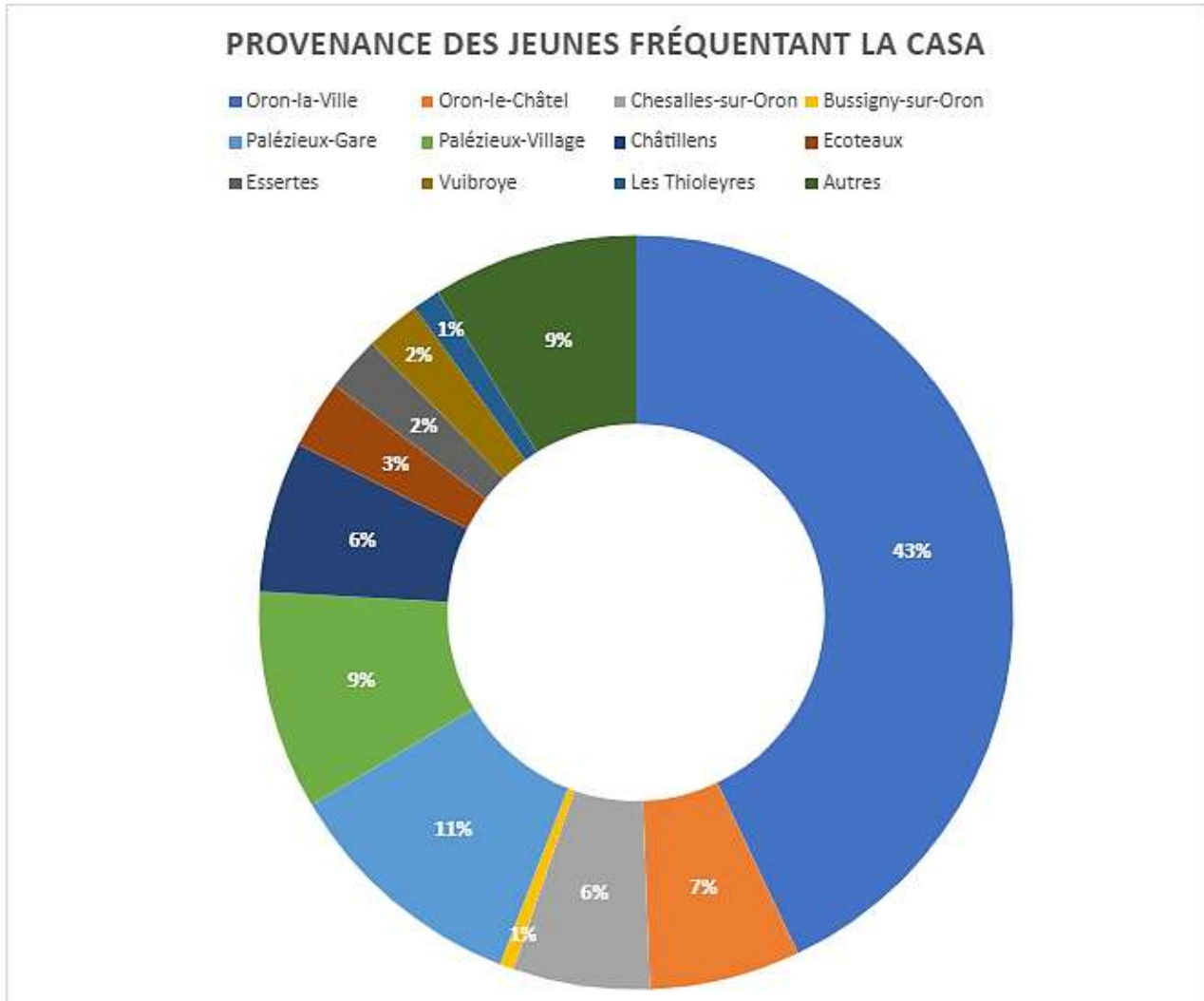
Les centres ne peuvent que rarement proposer la totalité de ces 12 activités. Les centres mettent en place les activités en fonction des besoins et des demandes des jeunes. LA CASA organise des activités également en fonction de ses ressources, que ce soit en personnel ou financières.

Voici quelques données chiffrées qui vont permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de ce nouvel espace :

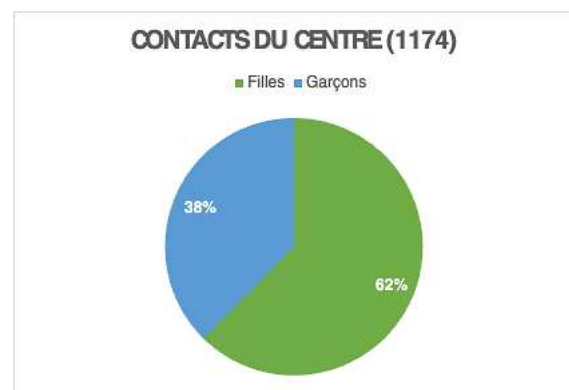
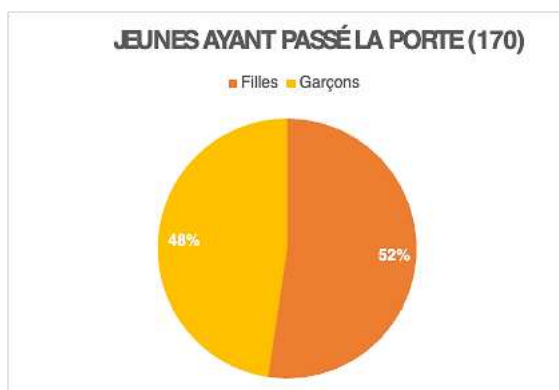
LA CASA a ouvert ses porte **79 jours** depuis l'ouverture en août à raison de **18,5 h. et demie** par semaine. Cela représente un total de **22 semaines** pour environ **407 heures** d'ouverture.

À la fin du mois de décembre, ce sont **170 jeunes** qui ont été accueillis dans ce lieu, provenant de la Commune d'Oron (incluant Oron-la-Ville, Oron-le-Châtel, Chesalles-sur-Oron, Bussigny-sur-Oron, Palézieux-Gare, Palézieux-Village, Châtillens, Ecoteaux, Essertes, Vuibroye et Les Thioleyres), ainsi que de diverses autres localités telles que Mézières, Servion, Maracon, Forel, Savigny, Romont, La Rogivue, Epalinges et Renens.





Parmi ces 170 jeunes, les animateurs socioculturels ont accueilli **89 filles** et **81 garçons**. En termes de fréquentation, cela représente un total de **1'174 contacts**, répartis entre 732 filles et 442 garçons.



Cela représente une moyenne de **17 jeunes** par accueil, dont 11 filles et 6 garçons, soit un total de **67 visites** par semaine.

Les jeunes ont organisé **10 repas** le vendredi soir, y compris une soirée de fabrication de tacos maison, rassemblant au total **130 participantes et participants** inscrits.

Plus de **40 activités de pâtisserie** ont été organisées par les jeunes, réunissant environ **120 jeunes**. Ces activités ont permis l'acquisition et le renforcement de compétences techniques et sociales.

Le mercredi 30 octobre 2024, LA CASA, en collaboration avec la Municipalité, a organisé son premier événement « **L'inauguration de LA CASA** ». L'événement a commencé par une ouverture au grand public, suivie d'une cérémonie officielle en présence de divers acteurs tels que les membres de la Municipalité et du Conseil Communal, le réseau des travailleurs sociaux, des professeurs de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL), « J'ai un Projet », la police de proximité, entre autres. Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par deux jeunes filles fréquentant régulièrement le centre. Pour la réalisation de cet événement, LA CASA a également engagé un groupe de jeunes pour la préparation et la mise en place de l'événement, travaux pour lesquels elles et ils ont été défrayés.

**Une activité extra-muros** de projection de peinture a été organisée dans les locaux de l'école avec 2 groupes de jeunes. **Un projet**, mené par l'initiative de deux jeunes filles, a rassemblé environ quinze participantes et participants lors d'une soirée spéciale. Cette activité a permis aux jeunes d'aborder diverses réalités en matière d'organisation et de gestion de projet.

#### **Récapitulatif 2024 dès le 14 août :**

Accueil libre :	<b>18,5</b> heures par semaine
Nombre de jours d'ouverture : 79 jours	<b>79</b> jours
Nombre de semaine d'ouverture :	<b>22</b> semaines
Nombre d'heures d'ouverture :	<b>407</b> heures environ
Nombre de jeunes différents :	<b>170</b> jeunes (89 filles et 81 garçons)
Nombre de visites :	<b>1'174</b> (732 filles et 442 garçons)
Nombre d'activités :	<b>40</b> environ
Nombre d'activités extra-muros	<b>1</b> activité
Nombre de repas du vendredi soir	<b>10</b> repas
Projets proposés par des jeunes	<b>1</b> projet

#### 5.3.3 Passeport-vacances

Le Passeport-vacances Oron-Jorat est organisé depuis de nombreuses années pour les enfants et les jeunes de plus de 10 communes environnantes. Le succès est encore et toujours au rendez-vous puisqu'en 2024, il y a eu :

- 345 participants
- 139 activités différentes (168 au total) de toutes sortes : sports, bricolages, nature, découvertes, etc.

- Artisanat, culture, métiers, etc.
- 79 activités accompagnées par 88 bénévoles différents
- 1 seule activité annulée en raison de la météo
- 1 activité annulée et 2 activités remplacées par d'autres pour des raisons indépendantes de leur volonté
- 20 allers-retours en car pour 44 activités, soit 715 enfants transportés sur 1'700 km. Les cars ont été très appréciés par les parents !
- 332 km en train
- Plus de 320 entreprises contactées pour le sponsoring, 44 ont versé un soutien, pour un montant de Fr. 8'710.- au total

Les finances du Passeport-vacances sont assurées par les communes qui, en 2023, ont accepté de verser CHF 1.--/habitant pour cette prestation. Le prix du Passeport-vacances a pu rester à CHF 40.-- par enfant.

Les personnes du comité et les membres en charge de toute l'organisation ainsi que tous les bénévoles sont vivement remerciés pour ces prestations pour les enfants et les jeunes.



## 6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux - Déchets

### 6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

#### 6.1.1 Liste des immeubles

##### 6.1.1.1 Patrimoine financier et administratif au 31.12.2024

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600.3518	Bâtiment communal	Oron-la-Ville	5'464'899.99
318600.3519	Centre sportif et abri bus	Oron-la-Ville	10'620'814.40
318600.3519	Parking gare routière	Oron-la-Ville	1'500'083.20
318600.3517	Collège et salle de gym	Oron-la-Ville	58'710'042.24
318600.3517	Local terrain multisports	Oron-la-Ville	32'511.11
318600.3517	Collège - Couvert double préau	Oron-la-Ville	43'140.74
318600.3517	Collège - Couvert simple préau	Oron-la-Ville	25'884.44
318600.3517	Collège - Couvert vélos	Oron-la-Ville	12'029.63
318600.3517	Collège - Station transformatrice/réduit	Oron-la-Ville	102'874.08
318600.3409	Villa des Maîtres	Oron-la-Ville	1'368'673.51
318600.3520	Halle voirie	Oron-la-Ville	2'575'260.80
318600.3540	Caserne des pompiers	Oron-la-Ville	4'077'729.60
318600.3537	Garderie Liloane	Oron-la-Ville	1'380'736.00
318600.3537	Garderie Liloane - local poussettes	Oron-la-Ville	33'600.00
318600.3534	Pavillon scolaire	Oron-la-Ville	2'363'200.00
318600.1700	Buvette du Foot	Oron-la-Ville	638'982.40
318600.3522	Local musique	Oron-la-Ville	119'239.30
318600.3522	Garage & réduits	Oron-la-Ville	43'076.96
318600.3522	Ancienne salle de gymnastique	Oron-la-Ville	910'640.19
318600.3522	WC publics	Oron-la-Ville	113'914.54
318600.3516	Refuge forestier	Oron-la-Ville	184'310.00
318600.3522	Local de lutte	Oron-la-Ville	977'810.00
318600.5800	Eglise	Oron-la-Ville	2'953'720.00
318600.4520	Déchèterie	Oron-la-Ville	459'200.00
318600.3410	Bâtiment communal	Oron-le-Châtel	1'620'192.00
318600.3523	Dépôt - Au Village	Oron-le-Châtel	71'680.00

<b>Comptes</b>	<b>Bâtiments</b>	<b>Lieux</b>	<b>Valeurs ECA</b>
318600.3523	Dépôt – Au Village 5	Oron-le-Châtel	52'416.00
318600.3523	Dépôt – Ancienne laiterie	Oron-le-Châtel	170'049.60
318600.3525	Collège	Palézieux	16'031'495.78
318600.3524	Bâtiment communal	Palézieux	2'120'132.48
318600.3526	Stand de tir	Palézieux	1'033'412.80
318600.3526	Stand de tir – Couvert barbecue	Palézieux	68'432.00
318600.3526	Ciblerie 300 m	Palézieux	144'480.00
318600.3526	Ciblerie 50 m	Palézieux	133'280.00
318600.3529	Grande salle (Art' Scène)	Palézieux	831'320.00'
318600.3536	Auberge communale	Palézieux	2'144'580.00'
318600.3530	Battoir	Palézieux	679'897.43
318600.3532	Local voirie - Au Carroz	Palézieux	236'923.08
318600.3532	Abri Bus – Direction Palézieux-Gare	Palézieux	22'500.00
318600.3532	Abri bus – Direction Oron-la-Ville	Palézieux	17'250.00
318600.5800	Eglise	Palézieux	3'135'329.94
318600.3535	Bâtiment route d'Ecoteaux 1	Palézieux-Gare	974'512.00
318600.3528	Local pompiers et habitation	Palézieux-Gare	830'068.38
318600.4520	Déchèterie	Palézieux-Gare	430'640.00
318600.3404	Villa communale	Châtillens	877'385.60
318600.3407	Dépendance - Au Village	Châtillens	25'110.40
318600.3504	Ancien collège	Châtillens	1'568'896.00
318600.3506	Abri PC	Châtillens	1'334'009.60
318600.3507	Dépôt – Route de Lausanne	Châtillens	103'600.00
318600.5800	Eglise	Châtillens	3'234'784.00
318600.3414	Habitation (ancien Collège)	Vuibroye	860'193.60
318600.3533	Dépendance (four à pain)	Vuibroye	345'800.00
318600.3533	Local voirie et abri bus	Vuibroye	332'640.00
318600.3533	Couvert fontaine	Vuibroye	77'112.00
318600.3533	Grenier désaffecté	Vuibroye	103'200.00
318600.3513	Bâtiment communal	Les Thioleyres	1'637'440.00
318600.3515	Garage/dépôt	Les Thioleyres	56'560.00
318600.3515	Couvert à conteneurs et fontaine	Les Thioleyres	68'600.00
318600.3408	Habitation et archives	Les Tavernes	732'025.00
318600.3511	Ancien collège	Les Tavernes	788'491.66
318600.3509	Ancien collège (habitation)	Ecoteaux	2'370'872.00

<b>Comptes</b>	<b>Bâtiments</b>	<b>Lieux</b>	<b>Valeurs ECA</b>
318600.3509	Couvert - Place à Riquet	Ecoteaux	53'088.00
318600.3508	Grande Salle	Ecoteaux	1'675'497.60
318600.3510	Dépôt voirie (ex. déchèterie)	Ecoteaux	263'244.80
318600.3510	Local jeunesse (ex. STEP)	Ecoteaux	735'168.00
318600.3401	Bâtiment communal	Bussigny-sur-Oron	1'045'213.68
318600.3501	Dépendance	Bussigny-sur-Oron	49'059.83
318600.3501	Local conteneurs	Bussigny-sur-Oron	178'051.27
318600.3502	Ancien collège	Chesalles-sur-Oron	3'000'838.40
318600.3402	Bâtiment communal	Chesalles-sur-Oron	3'297'059.86
318600.3403	Abri bus	Chesalles-sur-Oron	23'408.00
318600.3403	Refuge	Chesalles-sur-Oron	41'880.35
318600.3542	Bâtiment communal	Essertes	1'164'632.48
318600.3541	Ancien collège	Essertes	825'880.36
318600.3544	Bâtiment « Multifonctions »	Essertes	886'905.99
318600.3544	Refuge forestier	Essertes	64'615.38
318600.3544	Dépendance - A Cheseaux	Essertes	280'299.16
318600.3544	Dépendance - Au Clos à Bideau	Essertes	32'307.70
318600.3544	Dépendance - Au Village	Essertes	93'811.98
318600.3544	Abri de bus	Essertes	36'854.70
318601.3300	Cabinet de vigne	Corsier-sur -Vevey	17'966.67
318600.4610	STAP Aux Léchaies	Oron-la-Ville	266'380.80
318600.4610	STAP La Planche des Bures	Oron-la-Ville	185'113.60
318600.8100	Local réducteur de l'Erberey	Oron-le-Châtel	177'766.40
318600.8100	Réservoir des Clos	Oron-le-Châtel	2'295'507.20
318600.8100	Amenée d'eau SI	Oron-le-Châtel	50'500.00
318600.4610	STAP A l'Ochettaz	Palézieux	27'720.00
318600.4610	STAP et halte Au Bas du Pont	Ecoteaux	111'888.00
318600.4610	STAP En Fochaux (VOG)	Ecoteaux	452'704.00
318600.8100	Amenée d'eau SI	Ecoteaux	71'500.00
318600.8100	Réservoir d'eau potable	Chesalles-sur-Oron	411'992.00
<b>Totaux</b>			<b>157'794'540.66</b>

Suite à l'aménagement de la traversée de Palézieux (abris de bus) et à la réfection du Grenier de Vuibroye, trois nouvelles polices ECA ont été créées.

## 6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués (hormis les locaux scolaires et ceux loués par l'APER0) :

<b>Localité</b>	<b>Lieu de l'objet loué</b>	<b>Type de l'objet</b>	<b>Date d'entrée</b>
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	Appt 3 pièces	01.08.2016
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	Appt 4 pièces	01.05.2019
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	Local à gauche dans locaux de services	01.10.2014
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	Local à droite dans locaux de services	01.12.2022
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	Appt 4 pièces rez	01.04.2018
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	Appt 4 pièces 1er	01.02.2024
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	Appt dans ancien collège	Inconnu
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	Appt dans ancien collège	Inconnu
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	Ancien collège (classes)	01.10.2024
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 2 pièces rez	01.04.2024
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 2 pièces rez	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 3 pièces rez	01.08.2024
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 3 pièces 1 <sup>er</sup>	01.11.2018
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 1 pièce 1 <sup>er</sup>	01.04.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 3 pièces 1 <sup>er</sup>	01.01.2023
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 2 pièces combles-duplex	01.03.2023
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	Appt 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Local à côté du collège	inconnu
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Ancienne salle de classe	01.09.2022
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Ancienne salle de dégagement	01.03.2023
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Appt 2.5 pièces Ancien Collège	01.12.2013
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Appt 3 pièces Ancien Collège	01.08.2016

<b>Localité</b>	<b>Lieu de l'objet loué</b>	<b>Type de l'objet</b>	<b>Date d'entrée</b>
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Appt 3.5 pièces Ancien Collège	01.09.2012
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Appt 2 pièces Ancien Collège	01.03.2021
Essertes	Rue du Village 4	Appt 2 pièces	01.07.2023
Essertes	Rue du Village 8	Ancienne classe au 1er	01.11.2022
Essertes	Rue du Village 8	2 petits locaux au 1er	01.11.2023
Essertes	Rue du Village 8	Ancien bureau communal au rez (massothérapeute)	01.07.2023
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1	Appt 3 pièces Ancien collège	01.09.1995
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1a	Jardin d'enfants	01.03.2023
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	Appt 4.5 pièces	01.01.2018
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	Appt 3 pièces	15.02.2021
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	Ancien bureau communal	01.02.2023
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	Ancien bureau communal	15.01.2019
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 3 pièces	01.08.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 3.5 pièces	01.12.2022
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 2 pièces	01.05.2014
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 4 pièces	01.07.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	La Poste	01.07.1991
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Appt 4 pièces	01.08.2003
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	Local 41m2 + WC	01.03.2016
Oron-la-Ville	Place de la Foire	Ancienne sellerie	vacant
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	Appt 4 pièces	01.08.2016
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	Appt 4 pièces	01.03.2013

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	Appt 3.5 pièces	01.10.2021
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles	Inconnu
Oron-le-Châtel	Au Château 3	Appt 4.5 pièces	01.05.2016
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	Appt 6 pièces	15.07.2017
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	Appt 2 pièces	01.11.2018
Palézieux	Grand-Rue 15	Café-restaurant	01.07.2024
Palézieux	Rue de la Gare 22	Appt 5.5 pièces	01.07.2022
Vuibroye	Chemin des Crêts-Bioley 1	Appt 3 pièces Ancien collège	01.12.2001

Le montant total des loyers, sans les charges, s'élève à **CH 626'183.60** (non compris les locaux scolaires ainsi que ceux loués à l'APERO).

Nous avons eu plusieurs changements et nouveaux locataires dans les locaux suivants :

- Appartement de 4 pièces à Châtillens (changement)
- Appartement de 3 pièces à Chesalles-sur-Oron (changement)
- Appartement de 2 pièces à Chesalles-sur-Oron (changement)
- Ancien Collège à Chesalles-sur-Oron (nouveau)
- Auberge communale à Palézieux-Village (changement après rénovation)

#### Entretien des bâtiments :

En plus de l'entretien régulier des bâtiments - incluant le contrôle des ascenseurs et des extincteurs, la gestion des abonnements de chauffage, le ramonage, le traitement de l'eau potable et diverses réparations - plusieurs interventions significatives ont été menées, à savoir :

### **6.1.2.1 Chesalles-sur-Oron**

#### **Maison villageoise**

Des améliorations notables ont été apportées, à savoir la réfection de la résine des sous-sols, ainsi que l'installation d'un portillon EI30 et d'un coupe-circuit pour sécuriser le local à pellets.

Côté locataires, plusieurs équipements ont été remplacés, soit un frigo, une cuisinière et un lave-vaisselle.

Par ailleurs et suite au départ d'un occupant, l'appartement a bénéficié d'une rénovation complète, avec une remise en état de la peinture ainsi que le remplacement de la hotte d'aspiration, du frigo, du lave-vaisselle, de l'armoire à pharmacie et d'un store.

#### **Ancien Collège**

Une cloison de séparation a été créée, avec l'installation d'une porte EI30, afin de garantir un accès indépendant aux WC pour les utilisateurs de la salle communale. L'éclairage du hall a aussi été remplacé.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les locaux ont trouvé un nouvel occupant : Vis-Grandis-Partage, un centre pédagogique et de santé.

Par ailleurs, une locataire a bénéficié du remplacement de sa cuisinière et de sa hotte d'aspiration.

### **6.1.2.2 Ecoteaux**

#### **Collège**

Divers travaux ont été réalisés pour améliorer le confort et la sécurité des occupants, à savoir :

- Réparation de la porte d'entrée
- Installation d'une main-courante pour faciliter l'accès des clients aux cabinets des 2 thérapeutes
- Curage des canalisations et de la colonne de chute
- Remplacement d'un WC et d'un frigo chez un locataire

**Grande salle**

Le projecteur a été remplacé et l'installation électrique a été mise en conformité.

**6.1.2.3 Essertes****Bâtiment communal**

Le parquet de la salle communale a été entièrement rénové.

**6.1.2.4 Châtillens****Villa des Maîtres**

Le lave-linge sis dans la buanderie a été remplacé.

**Collège**

Un projet de transformation est en cours pour le futur accueil de la petite enfance.

**6.1.2.5 Oron-le Châtel****Bâtiment communal**

Les volets du 1<sup>er</sup> étage et des combles ont été remplacés, comme prévu.

**6.1.2.6 Oron-la-Ville****Bâtiment administratif**

Pour renforcer la sécurité, une installation d'alarme a été mise en place pour protéger l'accès au Contrôle des habitants et au Bureau technique.

Par ailleurs, un appartement a bénéficié d'une rénovation complète de la salle de bains ainsi que de la réfection des peintures et des sols dans deux chambres.

**Buvette Foot**

Les robinets extérieurs et les mélangeurs de douche ont été remplacés.

## Refuge

Le refuge a malheureusement été victime d'actes de vandalisme fin juillet, entraînant l'annulation des locations programmées. La reprise de l'activité locative est prévue à partir de mi-mai 2025, après achèvement des travaux de remise en état.



## Pavillon scolaire

- Déploiement du système de clés Salto (1<sup>ère</sup> phase)
- Remplacement de plaques de façade
- Décapage et imprégnation des lins par le Service des bâtiments

## Collège

- Modernisation du réseau avec le renouvellement de 56 antennes Wi-Fi
- Acquisition de 2 échafaudages pliables
- Structure provisoire sur un WC pour la prise en charge d'un élève en situation de handicap
- Rénovation de 36 tables d'école par le Service des bâtiments
- Remplacement des stores dans 2 classes
- Pose d'un smart meter pour le suivi et le contrôle de consommation de la production électrique du bâtiment 4
- Rénovation complète du sol de la salle triple dans le bâtiment 4 (travaux sous garantie).
- Diverses réalisations de garantie et de travaux liés à la levée de réserves.
- Installation de 7 tableaux interactifs dans les classes du bâtiment 3.

En outre, une procédure est en cours pour l'installation de nouvelles caméras de surveillance.

Photos de la rénovation du sol de la salle triple :



### **Garderie Liloane**

- Remplacement d'un store
- Réfection complète du gazon
- Pose de dalles extérieures afin de renforcer la sécurité



### **Centre sportif**

- Achat d'un échafaudage pliable et de 2 armoires mobiles pour les sociétés
- Remplacement de 3 stores à lamelles
- Fourniture de nouveaux luminaires
- Remplacement d'un urinoir
- Achat de 5 nouveaux extincteurs
- Rénovation complète du parquet des 2 salles de l'Ilot
- Installation d'une nouvelle sono afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs (photos)



### **6.1.2.7 Palézieux**

#### **Temple**

Le Temple a dû être temporairement fermé, en raison de la découverte de petits éléments de maçonnerie et de poussière de chaux inhabituels. Une étude structurelle du bâtiment est en cours auprès d'une entreprise spécialisée.

#### **Art'Scène**

- Création de rangements sous la scène pour les sociétés
- Rafrâichissement de la peinture de la face « scène »
- Ponçage et vitrification du parquet

Avant



Après



Casiers pour les sociétés



## Auberge communale

Suite à l'acceptation du préavis 06/2024, une rénovation complète du café, de la salle à manger et des caves de l'Auberge a été réalisée au printemps.

Le nouveau chef, M. Eric Nonnenmacher, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet, sous l'enseigne « Au 15 ». Une inauguration officielle a eu lieu en septembre, laquelle a réjoui les nombreux participants.

### Avant



### Après





### **Bâtiment administratif**

Pour renforcer la sécurité, une installation d'alarme a été mise en place pour protéger l'accès au bâtiment.

En outre, des réparations diverses ont été effectuées suite au cambriolage perpétré en octobre 2023.

### **Bâtiment scolaire**

- Acquisition d'une tour escalier pour les travaux d'entretien en hauteur
- Divers travaux d'entretien des stores électriques ont dû être effectués
- Des vannes du chauffage de la conduite à distance ont été remplacées

En outre, un projet d'étude pour la rénovation et l'agrandissement du bâtiment est en cours.

## **6.1.2.8 Les Tavernes**

### **Ancien Collège**

La porte de garage de la locataire a été remplacée.

## **6.1.2.9 Vuibroye**

### **Grenier**

La reconstruction du grenier historique est désormais achevée.

Classé en note 2 au recensement cantonal des bâtiments, il trône fièrement à proximité immédiate du Four à pain, sur la place du Village.

L'inauguration officielle a eu lieu en septembre, marquant un moment fort pour la communauté locale.



### **6.1.2.10 Grands nettoyage d'été**

#### **Introduction**

Chaque année, durant la première quinzaine de juillet - au début des vacances scolaires - nos bâtiments communaux (à l'exception des temples et des administrations) bénéficient d'une cure de jouvence bien méritée. Cette opération conjugue efficacité, dynamisme et convivialité.

#### **Recrutement et engagement**

Afin de participer à cette aventure collective, un recrutement ciblé est organisé auprès des jeunes domiciliés dans la Commune et ayant terminé leur scolarité obligatoire. Environ 25 jeunes intègrent ainsi notre équipe d'intervention, apportant leur énergie et leur motivation.

#### **Organisation et missions**

Sous la supervision experte de nos concierges et du responsable du Service des bâtiments, ces jeunes collaborateurs se voient confier diverses missions, notamment :

- Nettoyage minutieux des collèges, salles de sport et salles communales
- Réorganisation et déménagement du mobilier, lorsque cela est nécessaire

Cette approche, à la fois structurée et empreinte de bonne humeur, garantit des résultats impeccables tout en favorisant l'émergence d'un esprit d'équipe fort.

#### **Rémunération et valorisation**

La rémunération est fixée à CHF 16.00/heure dès la première année. Ce montant bénéficie d'une augmentation annuelle de CHF 1.00/heure à partir de la deuxième année, valorisant ainsi l'engagement et la progression de chaque participant.

#### **Clôture conviviale**

Pour célébrer les efforts déployés et renforcer la cohésion, le dernier jour - à midi - tous les jeunes participants sont conviés à un repas convivial à la cafétéria du centre sportif. Ce moment de partage, auquel se joignent les membres de la Municipalité et les collaborateurs concernés, permet de clôturer l'opération dans la bonne humeur et de savourer ensemble les fruits d'un travail bien fait.

## 6.1.3 Esserts communaux

**Liste des esserts communaux**

<b>Localité</b>	<b>Lieu de l'objet loué</b>	<b>Ares (= 100 m<sup>2</sup>)</b>
Châtillens	RF 3117	46.96 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/2	77.51 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/1-10-11	242.86 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/3-4-5-6	204.80 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/7-8-12	209.88 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/9	61.82 ares
Ecoteaux	RF 6034 Aux Râpes de Franex	82.43 ares
Ecoteaux	RF 6034 Aux Râpes de Franex	45 ares
Les Tavernes	RF 8075 Le Clos	112.60 ares
Palézieux	RF 95 Au Grand Clos	720 ares
Palézieux	RF 407 La Côte aux Tavans	94 ares
Oron-la-Ville	RF 11209/210 Sur Mont, En Botoille	309.42 ares
Oron-la Ville	RF 11329 La Longive	330 ares
	RF 11393 Aux Craux – La Poya	175 ares
	RF 11099 Au Chaney	118 ares
	RF 11117 Au Chaney (parcelle refuge forestier)	76 ares
Oron-la-Ville	RF 11300 Les Bures	47 ares
	RF 11302 Stap les Bures	75 ares
	RF 11295	25 ares
	RF 11210 Sur-Mont	112 ares
Oron-la-Ville	RF 11271 En Prin	135 ares
	RF 11187 Abattoirs	56.25 ares
Vuibroye	RF 15044 Frotzé	127.56 ares
Vuibroye	RF 15044 Frotzé	127.57 ares
	RF 15045/127 Sous les Prés	
<b>Total</b>		<b>3'611.66 ares</b>

#### 6.1.4 Ventes d'immeubles et de terrains

---

En 2024, la Municipalité a réalisé les transactions suivantes :

- Vente de l'ancien dépôt communal d'Oron-le-Châtel à M. Melina
- Vente d'un DP à Lidl

#### 6.1.5 Achats de terrain

---

La Commune n'a fait l'acquisition d'aucun terrain en 2024.

#### 6.1.6 Oron-la Ville - Construction du nouveau collège

---

La levée des défauts a continué en 2024 et est pratiquement terminée. La plus grosse opération a été le remplacement complet du sol de la salle triple. Quelques points mineurs apparus avec l'utilisation seront encore réalisés en 2025 avant bouclage du préavis.

#### 6.1.7 Oron-la-Ville - Ancien collège - Transformation du bâtiment principal existant

---

2024 a vu les derniers détails réglés à satisfaction de tous. Il restera le remplacement de l'ascenseur qui arrive en bout de vie. Ce chantier devrait être réalisé en 2025 lors de vacances scolaires.

#### 6.1.8 Patinoire

---

La Commune d'Oron a opéré quelques ajustements dans l'entretien et la qualité de la glace puisqu'elle loue depuis peu une surfaceuse.

La patinoire permet chaque année d'accueillir les élèves des écoles d'Oron et de la région, d'organiser de petits événements (repas des jeunes citoyens, Noël, repas à thème, etc.) et d'offrir une activité à la population à petit coût.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les entreprises et les communes qui ont participé financièrement au sponsoring.



## 6.2 Section 2 Forêts

### 6.2.1 Groupement forestier Broye-Jorat (DS)

M. Didier Gétaz, Garde forestier, a suivi l'entretien, les plantations, les éclaircies et les coupes, afin de faire progresser ce beau patrimoine. Vous trouverez son rapport ci-dessous :

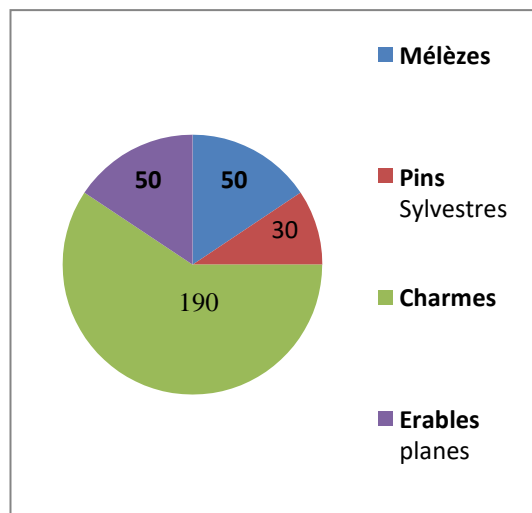
192 hectares de forêt, possibilités de 1'650 m<sup>3</sup> dont 1'200 m<sup>3</sup> de résineux et 400 m<sup>3</sup> de feuillus.

#### **Plantations :**

Deux petites plantations ont été réalisées en 2024, l'une à Pra-Pierre sur Essertes suite à une coupe de réalisation et la seconde aux Carroz suite à une coupe forcée due à un foyer de bostryches. A Essertes, nous avons planté un mélange de deux essences, soit du pin et du mélèze. Avec une exposition plein Sud, ces deux essences devraient être plus résistantes à l'évolution du climat. Aux Carroz, nous avons opté pour un mélange d'érables planes et de charmes, deux essences qui seront également plus résistantes et qui amènent du feuillus dans un massif constitué essentiellement de résineux.

#### **Nombre de plants :**

Mélèzes	50
Pins Sylvestres	30
Charmes	190
Erables planes	50
<b>Total</b>	<b>320</b>



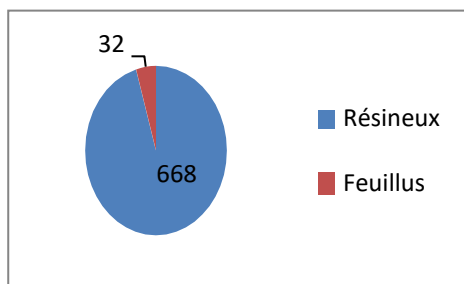
#### **Soins culturaux :**

8.6 ha répartis sur les différentes surfaces de jeunes peuplements.

#### **Coupes planifiées :**

Coupes, 700 m<sup>3</sup> réparties selon le tableau

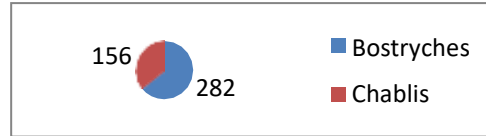
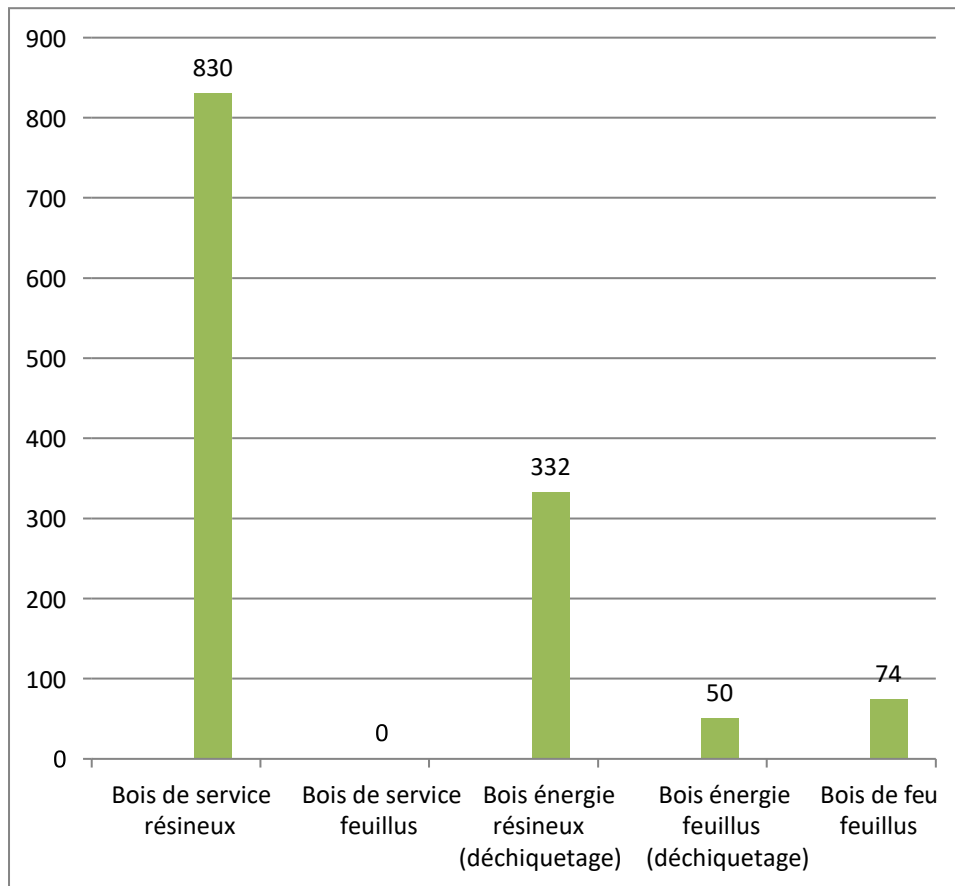
Résineux	668
Feuillus	32
<b>Total</b>	<b>700</b>



**Coupes forcée (chablis et bostryches) :**

En 2024, le volume de bostrychés et de chablis (bois renversés) est resté similaire à celui de 2023. Le bois du Chaney jusque-là relativement épargné par les attaques de bostryches a été fortement touché en 2024, c'est là que se situent les plus gros foyers.

Bostryches	282
Chablis	156
<b>Total</b>	<b>438</b>

**Volumes produits par assortiments :** Bois vendus durant la période du 01.01.2024 au 31.12.2024

Bois de service résineux	830 m <sup>3</sup>
Bois de Service feuillus	0 m <sup>3</sup>
Bois énergie Résineux (déchetage)	332 m <sup>3</sup>
Bois énergie Feuillus (déchetage)	50 m <sup>3</sup>
Bois de feu feuillus	74 m <sup>3</sup>

En 2024, il n'y a pas eu de vente de bois de service feuillus, cela s'explique par le faible volume de feuillus martelé et coupé ainsi que par la qualité de ces bois ne permettant pas de les écouler sur le marché des bois de service.

### 6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N° RF	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m <sup>2</sup>	Clos d'Oron	CHF 116'000.00
1168	3'424 m <sup>2</sup>	Clos d'Oron	CHF 38'000.00
1185	1'342 m <sup>2</sup>	Châtillon	CHF 15'000.00

#### 6.3.1 Production

Le vignoble Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m<sup>2</sup>, il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret - Garanoir.

Le tâcheron M. Martial Neyroud de Corsier ainsi que M. Xavier Fonjallaz, vigneron, ont bien pris en main le travail qui leur a été confié afin de garantir au mieux l'exploitation de ce patrimoine communal.

Le label Terravin « Lauriers d'Or » ainsi que la mention Grand Cru (vin rouge et vin blanc) nous ont à nouveau été décernés pour la cuvée 2023. De plus, le Clos d'Oron blanc a été sélectionné au mondial du chasselas. Il a terminé en 12<sup>ème</sup> position sur 17 distingués, parmi les 560 crus en lice, principalement suisses, mais aussi d'autres contrées dans la catégorie chasselas sec. La production de blanc 2023 a quasiment été vendue.



### Récapitulatif d'encavage pour la récolte 2024

Cépages	Acquits (droits)	Récolte
Chasselas	11'620 kg	11'620 kg
Chasselas	1'409 kg	1'409 kg
Pinot noir	720 kg	720 kg
Garanoir	900 kg	542 kg
Gamaret	900 kg	900 kg

#### 6.3.2 Vente

Pour l'année 2024, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 4'498 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 234 bouteilles de Coup de Foudre (0.7 l.)
- 2'775 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 1'577 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)
- 5'242 litres vinifiés vendus en vrac à Riem Daepf & Co à Kiesen (récolte 2023), passé par erreur dans les comptes 2023.

Dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'224 bouteilles de blanc, 215 désirées de blanc, 120 de coup de foudre et 787 bouteilles de rouge.

#### Solde en cave (bouteilles) au 31 décembre 2024, millésime 2023 :

- Clos d'Oron Rouge (0.7 l.) 2'430
- Clos d'Oron Blanc (0.7 l.) 12
- Clos d'Oron Blanc (0.5 l.) 270
- Clos d'Oron Blanc Coup de Foudre (0.7 l.) 1'476
- Clos d'Oron Blanc Coup de Foudre (0.7 l.) 186 (2021)



## 6.4 Section 4 Travaux

### 6.4.1 Réseau routier et places

---

#### 6.4.1.1 Entretien - Travaux 2024

Le début du printemps nous donne le bilan de l'état des routes communales afin de cibler les travaux à organiser avec les entreprises spécialisées mandatées par la Commune.

Les travaux suivants ont été effectués :

- Pontages de fissures réalisés à Châtillens, Ecoteaux, Essertes, Oron-le-Châtel et Palézieux.
- Réfection de revêtement bitumineux à Oron-la-Ville notamment pour le passage du tour de Romandie et Palézieux.
- Réfection de divers bords de routes et chemins à Bussigny-sur-Oron, Châtillens, Ecoteaux, Oron-le-Châtel, Les Tavernes et Les Thioleyres.
- Réparations de regards et grilles à Châtillens, Oron-le-Châtel et Palézieux.

Certains travaux d'urgence et de maintenance sont assumés par le Service de la voirie.



#### **6.4.1.2 Ecoteaux - Grand'Route - Réfection**

Pour rappel, suite à diverses réparations, la Municipalité a décidé de réaliser deux projets afin de remettre en état ce tronçon.

Le premier projet est abouti et une séance d'information est prévue au printemps 2025, y compris la mise à l'enquête.

Le second projet suivra, selon les réalisations du réseau d'eau.

#### **6.4.1.3 Essertes - Chemin des Coucous**

Suite aux précipitations de fin 2023, le glissement de terrain préexistant (glissement permanent de danger faible recensé) a montré des signes de réactivation brutale.

Un drainage réalisé en amont du chemin a été réalisé fin 2023 en urgence afin d'éviter que la situation ne s'aggrave. De même, une tranchée a été créée entre le 27 décembre 2023 et le 5 janvier 2024 afin d'évacuer en contre-bas l'eau accumulée dans une poche constatée en aval du chemin.

Une surveillance de ce glissement sur une année complète a été validée par l'adoption du préavis 11/2024. Afin de protéger les points de mesure qui ont été mis en place, le Service de la voirie a posé des barrières autour de ce secteur.



#### **6.4.1.4 Oron-la-Ville - Réaménagement de la traversée du Bourg et giratoire de La Concorde**

La mise à l'enquête publique des plans a eu lieu du 29 janvier au 28 février 2024.

Cette enquête a engendré plusieurs observations et oppositions essentiellement au sujet du manque d'arborisation.

La Municipalité a entendu ces critiques et a décidé de présenter un développement du projet intégrant des aménagements, espaces verts et arbres, sur la base de propositions élaborées par l'architecte-

paysagiste mandaté depuis l'enquête publique. Ces améliorations ont fait l'objet d'une enquête complémentaire, publiée début 2025 (du 18 janvier au 16 février 2025).

#### **6.4.1.5 Oron-la-Ville - Parking du Carroz**

Afin de gagner un maximum de places de parc sur ce parking, la Municipalité a lancé un projet d'étude qui a débouché sur une mise à l'enquête du 29 janvier au 28 février 2024.

La Municipalité a tenu compte des oppositions reçues et a décidé d'intégrer un cheminement piéton sécurisé pour relier la Route de Palézieux aux Chemins du Chaney et des Chênes. Les oppositions ont été retirées suite aux séances de conciliation et suite au plan modifié qui a été remis à l'enquête complémentaire du 18 janvier au 16 février 2025.

#### **6.4.1.6 Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes - Irrégularités**

Dans la localité d'Oron-le-Châtel, il a été constaté que le pont CFF des Ochettes s'effritait en périphérie du béton.

Suite aux travaux d'urgence effectués dans la nuit du 4 au 5 septembre 2023, le bureau d'ingénieurs spécialisé mandaté par la Municipalité ayant établi un examen préalable et étant en charge du suivi des travaux d'urgence, a établi un devis relatif au projet d'étude de maintenance d'ouvrage. Le préavis 08/2024 qui concerne cette offre d'ingénieur, a été validé par le Conseil communal.

#### **6.4.1.7 Palézieux - Réaménagement de la chaussée en traversée du village**

Les travaux se sont terminés début 2024, avec le tronçon de la Rue de la Bougne, le réaménagement de la place devant l'administration communale et la pose du tapis final phono-absorbant qui a eu lieu le premier week-end du mois de juillet. Les marquages ont suivi peu de temps après. De même, certaines finitions ont été finalisées, comme par exemple un bac à fleurs fabriqué par le Service de la voirie et mis en place derrière l'arrêt de bus Sud, afin d'empêcher le stationnement sauvage à cet endroit.



#### **6.4.1.8 Signalisation et marquages routiers**

Le Service de la voirie remet régulièrement en état, suite à des contrôles réguliers, les supports et panneaux de signalisation verticale parfois touchés par des véhicules ou devenus vétustes avec le temps. Ces réparations et modifications se font souvent à l'atelier de la voirie.

Comme chaque année, le rafraîchissement de différentes zones de marquage au sol est nécessaire.

#### **6.4.1.9 Transports spéciaux**

Malgré les annonces de passages faites par certains transporteurs, le Service de la voirie, soucieux de la sécurité routière, contrôle et refixe la signalisation après chaque convoi vu que cela n'est jamais remis en place correctement de leur part et ce n'est pas faute de leur rappeler cette négligence à chaque fois.

#### **6.4.1.10 Radars pédagogiques**

Nos radars pédagogiques sont déplacés environ toutes les deux semaines. Un tournus est organisé sur une vingtaine d'endroits fixes et ponctuellement sur trépied selon certaines demandes.

#### **6.4.1.11 Contrôles radar**

Les contrôles radar mis en place par le Canton sont réguliers et ciblés sur les axes principaux de la Commune. Nous sommes souvent en-dessous de la moyenne cantonale au niveau des excès de vitesse.

#### **6.4.1.12 Déneigement**

L'organisation du service hivernal n'est pas une mince affaire. A tour de rôle de novembre à mars, les collaborateurs du Service de la voirie contrôlent le réseau routier de la Commune selon les conditions météo annoncées.

Suivant l'état des routes, les collaborateurs et les entreprises privées mandatées par la Commune sont appelés par la personne de garde pour des interventions de déneigement ou de salage selon une organisation remise à jour chaque semaine par M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie. Il faut se lever de très bonne heure pour effectuer ces contrôles et mobiliser le personnel dans les temps afin d'avoir des routes praticables avant le gros du trafic.

Ce travail dans l'ombre demande une grande rigueur afin de garantir la sécurité de nos routes.

### **6.4.2 Eclairage public**

---

Lors des travaux de réaménagement de la traversée de Palézieux-Village, les anciens lampadaires ont été remplacés par des lampadaires à LED équipés de « têtes intelligentes », permettant de les programmer et régler à distance, avec la télégestion.

Lorsque les anciennes têtes au sodium deviennent hors d'usage, nous les remplaçons par des têtes LED, lorsque cela est techniquement possible. Les lampadaires LED consomment deux à trois fois moins d'énergie (en watts) que ceux équipés de lampes au sodium.

Sur le territoire communal, environ 300 des 800 points lumineux de l'éclairage public sont équipés de LED. Parmi eux, quarante disposent d'un système de télégestion (têtes intelligentes).

### **6.4.3 Chemins privés à usage agricole (type AF) - Etude pour réfection**

---

L'étude pour la réfection des chemins privés à usage agricole de type « amélioration foncière » (AF) est toujours en cours en 2024. Certains propriétaires de ces chemins ont été approchés afin de connaître leurs intentions pour la remise en état de leurs dessertes privées, selon le montant des travaux.

#### 6.4.4 Palézieux - Biorde - Remise en état de la berge et évacuation d'embâcle

---

Un arbre tombé dans La Biorde début 2023, derrière l'entreprise Glasson Matériaux dans la zone industrielle du Grivaz, a été tronçonné et évacué par une entreprise forestière. Les travaux d'évacuation de la souche ainsi que la remise en état de la berge ont été réalisés en juin 2024.

#### 6.4.5 Palézieux - La Condémine - Gestion du cordon boisé + sécurisation Broye

---

La coupe de bois prévue au printemps a été reportée au début de l'automne car les conditions météo ne permettaient pas l'accès et le transport du bois abattu.

Le sentier pédestre impliqué dans la sécurisation du cordon boisé et maintenant praticable.

#### 6.4.6 Places de jeux

---

Suite au contrôle annuel d'une entreprise spécialisée mandatée par la Commune, des travaux de remise aux normes et d'entretien ont été exécutés par le Service de la voirie.

Une nouvelle structure de balançoires a été mise en place à Chesalles-sur-Oron.





Par ailleurs, une étude est actuellement en cours afin de recenser et développer, le cas échéant, les places de jeux et de rencontres des localités.

#### 6.4.7 Entretien des espaces verts

---

Avec un printemps et un début d'été très humides, les machines d'espaces verts n'ont pas eu le temps de refroidir. La fréquence des tontes et l'entretien de la végétation a occupé une grande partie du temps du personnel du Service de la voirie.

#### 6.4.8 Parcours Vita

---

Notre parcours Vita est très fréquenté et lorsque le Service de la voirie s'occupe de son entretien, les utilisateurs les félicitent de ce beau parcours.

Cette année, le poste n° 4 « barre fixe » a été refait à neuf par l'équipe du Service de la voirie.



#### 6.4.9 Parcs et promenades

---

L'abri forestier de Chesalles au coin du bois de l'Erberey est très fréquenté par les promeneurs et beaucoup de monde s'y arrête pour admirer le paysage de ce magnifique point de vue avec en premier plan le château d'Oron.

L'équipe du Service de la voirie a redonné un coup de jeune à l'aménagement extérieur. Deux nouvelles tables et un creux de feu pour les grillades font le bonheur de la population.



#### 6.4.10 Cimetières

---

Les précipitations fréquentes ont favorisé la pousse des mauvaises herbes dans les graviers, donnant un travail considérable à l'arrachage manuel.

Avec l'exemple du réaménagement d'Oron-la-Ville, une proposition va être faite pour les dix autres cimetières par M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie.

#### 6.4.11 Revitalisation de la Biorde

---

Pour rappel, le dossier de revitalisation de la Biorde concerne un tronçon d'une longueur totale de 4 km se situant sur les Communes d'Attalens, Granges et Bossonnens.

Les travaux du projet de revitalisation de la Biorde n'ont pas encore pu être mis à l'enquête car une convention doit être signée avec chaque propriétaire au préalable. Durant l'année 2024, la commission de la VOG en charge s'est attelée à la rédaction de ladite convention ainsi qu'à transmettre les informations nécessaires aux propriétaires et exploitants des terrains riverains. A ce jour, toutes les conventions ne sont pas encore signées mais les négociations sont en cours.



#### 6.4.12 Palézieux – Chemin en forêt entre Serix et le viaduc en pierres des CFF - Glissement de terrain

---

Les gros bois sur la surface du glissement ont été évacués pour désencombrer la zone et un fossé a été créé afin de canaliser l'eau jusqu'au ruisseau, pour ne pas aggraver la situation. Un devis de remise en état a été demandé à une entreprise spécialisée car le seul chemin d'accès au viaduc CFF doit rester praticable pour son entretien.



#### 6.4.13 Entretien des fossés

---

Attentif à une bonne évacuation des eaux de pluie, le Service de la voirie contrôle et entretient régulièrement les fossés. L'opération est souvent répétée car les fortes précipitations sont de plus en plus régulières et encombrent tout à leur passage.

#### 6.4.14 Sentiers pédestres

---

Mises à l'épreuve du temps et des conditions météo, les infrastructures nécessaires pour certains passages escarpés le long des sentiers pédestres sont très régulièrement contrôlées, ainsi que leur environnement, principalement en forêt.

Une réfection quasiment totale des passerelles, marches, barrières tout du long du « sentier des chômeurs », sentier du Flon partant du chemin de la Poya à Oron-la-Ville jusqu'à la Route de Chapelle à Oron-le-Châtel, a été effectuée par le Service de la voirie. Il n'y a aucun accès possible pour acheminer le matériel et les outils nécessaires aux travaux, tout a dû se faire à pied dans un terrain au dénivelé important. Bravo au Service de la voirie pour ces travaux.



#### 6.4.15 Décorations de Noël

Pendant la période des fêtes de fin d'année, les décorations de Noël, installées sur les mâts d'éclairage public, illuminent le centre d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village. Des sapins décorés de chaînes lumineuses sont mis en place dans d'autres localités.

#### 6.4.16 Véhicules et machines du Service de la voirie

---

Une demande de crédit d'investissement a été accordée par le Conseil communal pour le remplacement et l'acquisition de nouveaux véhicules pour les Services des routes, des eaux et le Bureau technique.

Les véhicules seront livrés dans le courant de l'année 2025.

#### 6.4.17 Apprentissage au Service de la voirie

---

L'apprentissage de M<sup>me</sup> Aurélie Gilliéron continue de très bien se dérouler. Les compétences de ses collègues lui apportent une solide formation.

Ses résultats aux cours professionnels sont très encourageants et bravo à elle pour cette motivation.

#### 6.4.18 Bénévolat au service de la Commune

---

L'action de bénévolat par le Gospel Center a été réitérée cette année.

La matinée du samedi 9 novembre, organisée par M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie et M. Jean-Michel Chevalley, Pasteur du Gospel Center, s'est déroulée au Bois du Chaney. C'est de nouveau une centaine de personnes de tous âges, entourée par quatre collaborateurs et l'apprentie du Service de la voirie, qui ont participé au ramassage des branches suite à l'élagage du tour du bois et à divers entretiens sur le parcours de la piste Vita.

La Municipalité remercie le Gospel Center pour son initiative et le Service de la voirie d'avoir participé à cette matinée bénévolement.





## 6.5 Section 5 Déchets

### 6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

Le système de la taxe au poids pour la gestion des ordures ménagères donne satisfaction et son principal atout est qu'elle respecte le principe du pollueur-payeur. Nous pouvons tout de même mentionner que la gestion du système engendre une certaine lourdeur administrative.

65 conteneurs semi-enterrés sont répartis dans la Commune et 2 Ecopress équipés de bennes de 32 m<sup>3</sup> sont à disposition dans les deux déchèteries.

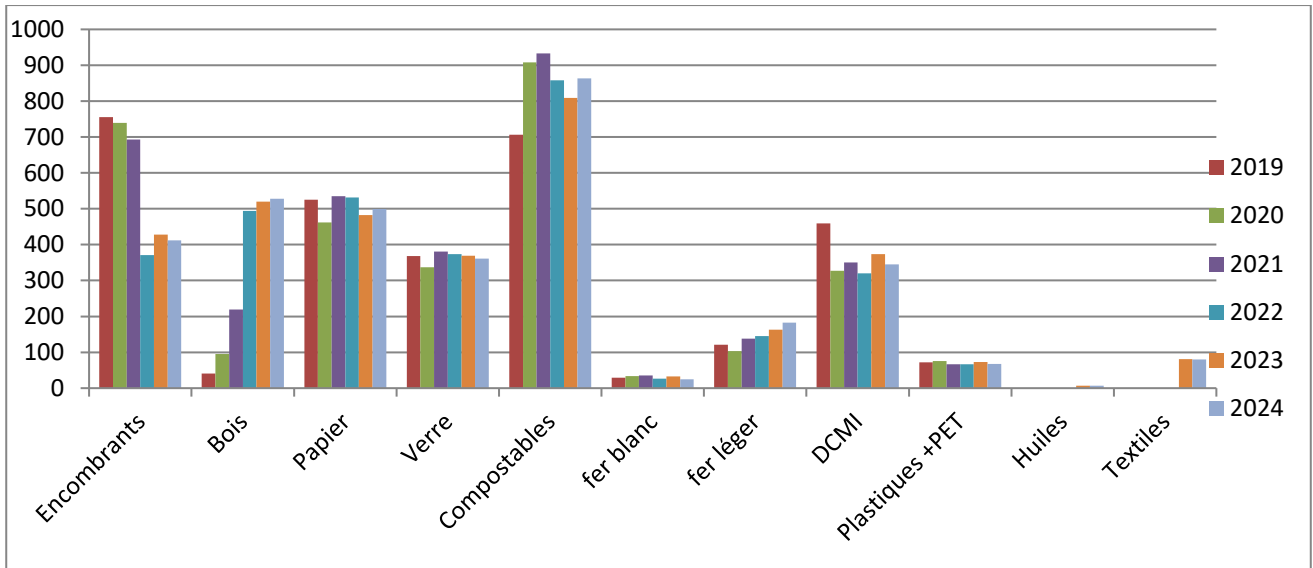
Le nombre d'ouvertures des Molok (143'837) et des Ecopress (34'746) reste +/- stable. Le tonnage se répartit de la manière suivante :

- Molok : 425'462 kilos, poids moyen par dépôt : 2,95 kg
- Ecopress : 180'707 kilos, poids moyen par dépôt : 5,20 kg

### 6.5.2 Statistique des déchets récoltés

#### Graphique sur l'évolution des déchets récoltés dans la Commune d'Oron

Type de déchets	Apports 2020 en tonnes	Apports 2021 en tonnes	Apports 2022 en tonnes	Apports 2023 en tonnes	Apports 2024 en tonnes
<b>Objets encombrants</b>	739	627	371	427	427
<b>Bois usagés</b>	95	219	494	519	528
<b>Compostables</b>	908	933	857	809	864
<b>Verres mélangés</b>	337	381	374	369	361
<b>Papier</b>	462	535	531	482	499
<b>Métaux</b>	137	350	172	200	207
<b>DCMI</b>	327	351	320	374	345
<b>Plastiques + PET</b>	76	67	67	73	68
<b>Huiles</b>				6	7
<b>Textiles</b>				81	80



\*DCMI : Déchets admis en décharge contrôlée pour matériaux inertes

Depuis 2022, une partie du bois qui allait auparavant dans les déchets encombrants a pu être mis dans les bennes de bois, ce qui explique la grande diminution des encombrants et l'augmentation du bois.

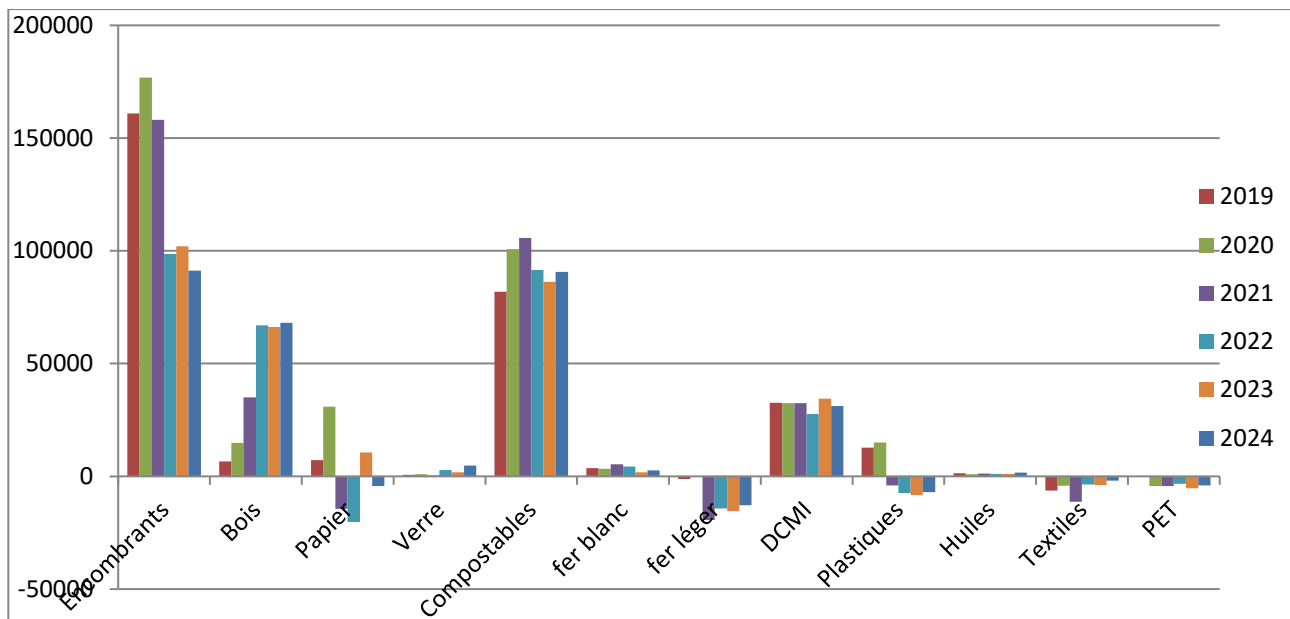
Nous avons mis en place une récolte séparée des EPS (Sagex) qui sont directement revalorisés en matériaux d'isolation par l'entreprise Swisspor ; c'est ainsi plus de 4 tonnes qui ont été collectées durant l'année, ce qui représente un volume conséquent.

2024 a été une année humide, ce qui se répercute directement sur les matériaux compostables, principalement avec un apport de gazon plus conséquent.

Pour le reste nous pouvons constater une certaine stabilité dans la quantité de déchets à traiter ainsi que dans le coût de leur élimination.

### Graphique des coûts des déchets récoltés dans la Commune d'Oron

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Encombrants</b>	176'780.14	158'102.20	98'648.95	102'057.70	91'218.55
<b>Bois</b>	14'919.66	35'072.00	67'027.50	66'224.55	68'031.90
<b>Papier</b>	30'942.64	- 14'353.90	-20'200.05	10'624.70	-4'311.05
<b>Verre</b>	1'008.25	398.95	2'732.20	1'738.35	4'771.05
<b>Compostables</b>	100'683.04	105'767.85	91'488.70	86'249.60	90'697.20
<b>Fer blanc</b>	3'338.70	5'344.38	4'411.00	1'828.80	2'597.95
<b>Fer léger</b>	- 20.15	- 19'343.60	-14'265.70	-15'402.80	-12'891.55
<b>DCMI</b>	32'494.97	32'521.75	27'583.30	34'484.65	31'161.90
<b>Plastiques</b>	15'001.32	- 4'086.91	-7'437.50	-8'240.50	-6'991.25
<b>Huiles</b>	935.16	1'243.58	1'026.20	1'129.50	1'605.40
<b>Texaid/habits</b>	- 4'180.80	- 11'285.34	-3'579.70	-3'838.25	-1'966.70
<b>PET</b>	- 4'247.90	- 4'264.89	-3'336.00	-5'342.00	-4'072.00



Durant l'année, le taux de rétribution et les coûts de l'élimination des différentes filières de déchets varient en fonction de l'offre et de la demande. Les transporteurs adaptent leurs prix en fonction de l'indice ASTAG répercuté sur le prix du transport des déchets.

### 6.5.3 Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries

En deuxième partie d'année, les nouvelles bennes de déchets encombrants ainsi que leurs compacteurs ont été installés dans nos deux déchèteries. Leur utilisation, tant pour les employés que pour les citoyens, n'a pas engendré de complications. Nous pouvons constater que le poids des déchets que contiennent les bennes, une fois pleines, est de manière générale plus du double par rapport à celles que nous livrions auparavant. Ceci engendre une diminution des coûts de transports, mais également une diminution du trafic et par conséquent de CO<sub>2</sub>.



L'installation des barrières permettant de contrôler l'accès aux déchèteries a pu être faite en fin d'année. Nous avons rencontré quelques complications pour leur installation en lien principalement

avec le système de cartes et l'utilisation de nos déchèteries par les communes fribourgeoises. En effet, entre le changement de règlement d'une commune, la fusion de deux autres et le fait qu'une autre avait un système de cartes dont nous n'avions pas connaissance, nous avons dû faire passablement d'adaptations au niveau des cartes d'accès, ce qui a pris un certain temps.

Nous avons pu baisser les barrières qui étaient ouvertes depuis quelques semaines le 20 novembre 2024, d'abord à Oron-la-Ville puis la semaine suivante à Palézieux. Du personnel était présent pendant quelques ouvertures afin de pouvoir aider les citoyens. Dans l'ensemble, ce changement d'habitudes s'est bien déroulé.



Dans le hangar de la déchèterie d'Oron-la-Ville, nous rencontrons des difficultés car certaines personnes essaient d'atteindre la partie stockage et rangement principalement pour accéder aux déchets électroniques. La surveillance, s'additionnant au reste du travail, rendait la tâche compliquée. Une paroi séparant le local a été installée afin que l'accès à cette partie ne soit pas possible pendant les heures d'ouverture de la déchèterie pour les citoyens.



Nos déchèteries sont reconnues comme centre de reprise SWICO pour le matériel informatique et électronique. Auparavant, la reprise de ces déchets était directement gérée par SWICO. Depuis cette

année, nous travaillons avec la société LeBird Sàrl à Prilly, qui depuis 1994 a développé de nombreuses compétences dans les filières d'économie circulaire du matériel informatique et autres vieux appareils. Le démontage manuel est effectué dans des ateliers à but social encadrés par le bureau LeBird Sàrl. Cette étape permet non seulement d'éliminer les composants polluants de manière rigoureuse, mais donne également la possibilité de travailler à plus de 100 personnes en ateliers protégés.

#### 6.5.4 Conteneurs Molok - Entretien

---

Fin 2024, le personnel du Service de la voirie a été formé pour effectuer certains dépannages de nos systèmes de balance. Sur le nombre d'installations, nous rencontrons régulièrement des petites pannes qui ne nécessitent pas forcément l'intervention de l'entreprise.

Les coûts annuels du logiciel de gestion des déchets urbains (Molok) sont élevés et pèsent sur le prix du kilo de déchets auprès des ménages. Toutefois, le coût des déchets ménagers est entièrement couvert par le montant de la taxe au poids.

Un entretien est effectué de manière régulière sur nos systèmes de conteneurs.

Le personnel communal du Service de la voirie effectue trois tournées hebdomadaires de tous les Molok afin de garantir le ramassage des sacs abandonnés à côté de ces derniers et vérifie que ceux-ci fonctionnent correctement. Nous pouvons toujours remarquer que certaines personnes manquent de civisme pour l'élimination de leurs déchets et que, malheureusement, ce sont régulièrement les mêmes utilisateurs. Nous procédons à des contrôles au niveau de l'utilisation des cartes et informons les personnes concernées sur leur mauvaise utilisation du système.

#### 6.5.5 Dépôts sauvages

---

Nous avons recensé 756 sacs déposés hors des Molok au cours de l'année.

Grâce à l'ouverture de ces sacs par le Service de la voirie, 34 ordonnances pénales ont pu être délivrées, ainsi que 29 avertissements dans le but de sensibiliser et responsabiliser les contrevenants.

#### 6.5.6 Plastiques agricoles

---

Dès le printemps 2021, l'élimination des plastiques agricoles, horticoles et issus du maraîchage est facturée au prix coûtant (heures du transporteur, transport et élimination). Durant l'année 2024, 14'165 kg ont ainsi été récoltés 1x/mois à la déchèterie d'Oron-la-Ville.

#### 6.5.7 Collaboration avec les communes voisines

---

La collaboration avec les communes partenaires se poursuit, aussi bien au niveau des ordures ménagères que des déchèteries. Les choix d'utilisation de nos infrastructures sont différents selon les communes. Les habitants de Saint-Martin utilisent uniquement la déchèterie, ceux de Chapelle-sur-Oron bénéficient du système sur le même modèle que les habitants d'Oron et ceux d'Auboranges et de Granges (Veveyse) utilisent les déchèteries et les Ecopress. Les déchets des communes fribourgeoises sont acheminés à la SAIDEF, comme convenu par convention en 2021. Les surcoûts sont refacturés à ces dernières.

Il est important de relever qu'avant la signature de la convention entre l'association GACOS (Granges, Auboranges, Chapelle-sur-Oron, Oron et St-Martin) et la SAIDEF, les ordures ménagères et les

déchets encombrants des communes fribourgeoises étaient livrés avec les déchets de la Commune d'Oron à la SATOM. Le système mis en place, vu la diversité de prise en charge des déchets des communes fribourgeoises, engendre un surcroît de travail, principalement pour le Service de la bourse communale.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les Communes d'Auboranges et de Chapelle-sur-Oron ainsi qu'avec le COPIL de fusion de leur région, puis avec la Commune de Rue en vue de l'organisation de la gestion des déchets avec la nouvelle Commune de Rue. Il a été décidé du maintien de ces deux villages avec la Commune d'Oron, en ce qui concerne les déchets. Une adaptation a été faite en fin d'année afin que les habitants d'Auboranges puissent également avoir accès au système de prépaiement, ce qui n'était pas le souhait de l'ancienne Commune, à qui nous refacturons directement les tonnages de déchets.

### 6.5.8 Journée Clean Up

M<sup>mes</sup> Denise Vuataz, Sabine Auderset et Joëlle Hunziker ont à nouveau organisé une très belle édition du Coup de Balai à Oron-la-Ville avec le soutien des employés de la voirie. Leur initiative a d'ailleurs suscité de nouvelles vocations puisque la Société d'animation des Crapauds d'Ecoteaux a également planifié une édition du Coup de Balai.

La Municipalité profite de ces lignes pour les remercier de leur travail.



*Oron-la-Ville*



*Oron-la-Ville*



*Ecoteaux*

## 7 Urbanisme - Développement durable - Police - Service du feu - Protection civile

### 7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

#### 7.1.1 Etudes en cours

---

##### 7.1.1.1 Planification générale d'Oron

En 2024, les travaux de planification se sont concentrés sur quatre dossiers, dont les procédures sont toujours en cours et nécessiteront encore plusieurs années pour aboutir, à l'exception, espérons-le, de la SRGZA, traitée au niveau du district. Une fois cette dernière validée, elle permettra d'entamer une planification sectorielle des zones d'activités d'Oron, qui mobilisera à son tour la Commune pendant plusieurs années !

Les dossiers en cours sont les suivants :

- Plan directeur communal (PDCoM)
- Plan d'aménagement communal (PACoM)
- Etude paysagère pour l'ensemble du territoire d'Oron
- Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)

Pour rappel, les dossiers du PDCoM et du PACoM ont été déposés auprès des services cantonaux en 2023. Les rapports d'examen préalables ont été remis à la Commune en 2024, permettant de poursuivre les ajustements nécessaires en vue de la prochaine consultation publique pour le PDCoM et la mise à l'enquête publique pour le PACoM.

À noter que le dossier de la planification du secteur de la Sauge, validé en 2023, est désormais traité dans un chapitre spécifique réintitulé « Développement du quartier de la Clé des Champs (PA A la Sauge 2023) ». Par ailleurs, un chapitre complémentaire est consacré au développement général de Palézieux-Gare, avec une carte régulièrement mise à jour présentant l'ensemble des projets traités pour cette localité.

##### 7.1.1.2 Plan directeur communal (PDCoM) et nouveau Plan d'aménagement communal (PACoM)

L'année 2024 a été marquée par une étape clé dans l'élaboration du Plan directeur communal (PDCoM) et du Plan d'aménagement communal (PACoM), deux documents importants pour le développement du territoire d'Oron ces 15 prochaines années.

Les projets de ces 2 dossiers déposés auprès des services cantonaux en 2023 ont fait l'objet d'un examen préalable approfondi dont les conclusions ont été transmises à la Commune en 2024. Cet examen a mis en évidence plusieurs ajustements indispensables, notamment :

- Le redimensionnement des zones à bâtir : conformément à la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), les zones constructibles destinées à l'habitation doivent être réduites pour ne pas dépasser les besoins des 15 prochaines années. A Oron, cela implique des dézonages et des restrictions supplémentaires afin de se conformer aux seuils de croissance fixés par le Canton.

- L'adaptation des zones d'utilité publique : plusieurs ajustements ont été demandés concernant les terrains réservés aux équipements publics pour correspondre aux besoins à venir.
- Les infrastructures sportives et de loisirs : l'extension demandée de la zone sportive des Bures à Oron-la-Ville, destinée à accueillir de nouvelles infrastructures sportives, nécessitera des justifications supplémentaires auprès du Canton pour prouver leur intérêt à l'échelle régionale. Affaire à suivre... et pas gagnée d'avance !
- L'harmonisation des indices d'utilisation du sol (IUS) : le regroupement des règlements en un seul document communal pose la question de l'uniformisation des zones villas. La Municipalité souhaitait simplifier leur classification, mais le Canton exige le maintien de plus de 20 zones villas distinctes, estimant que leur regroupement entraînerait un potentiel d'accueil en population trop élevé. Une approche purement mathématique, difficilement justifiable sur le terrain, que la Municipalité conteste.

L'examen préalable du Canton a donné lieu à deux rapports détaillés de 32 pages pour le PDCoM et 54 pages pour le PACoM, alors que les dossiers initiaux qui leur avaient été soumis en 2023 comptaient 210 pages pour le PDCoM et 324 pages accompagnant 6 plans pour le PACoM.

Les ajustements demandés ont nécessité d'importants travaux de révision tout au long de 2024, en collaboration avec les bureaux d'urbanisme et les experts mandatés.

Avec l'intégration des modifications requises, le PDCoM et le PACoM avancent désormais vers les prochaines étapes :

- Consultation publique pour le PDCoM
- Mise à l'enquête publique pour le PACoM, impérative avant novembre 2025, dernier délai imposé par la zone réservée.

Cette étape s'annonce délicate, car les mesures de redimensionnement imposées risquent de susciter des oppositions, notamment de la part des propriétaires fonciers concernés.



*Le secteur des Bures fait l'objet de toutes les attentions dans le cadre des planifications d'Oron*

### 7.1.1.3 Zones réservées

Pour rappel, en 2022, la zone réservée d'Essertes avait été prolongée jusqu'au 7 novembre 2025.

En 2023, la prolongation de la zone réservée d'Oron a été validée après une enquête publique et l'approbation du Conseil communal. Cette prolongation court jusqu'au 17 août 2026.

Toutefois, les planifications d'Essertes et d'Oron ayant été réunies dans un dossier unique, c'est la date la plus proche qui fait foi. Ainsi, c'est bien l'échéance du 7 novembre 2025 pour la zone réservée d'Essertes qui détermine le délai à respecter pour l'ensemble de la Commune d'Oron.

La loi impose que l'enquête publique du PACom soit publiée avant cette date, et non son approbation définitive.

Rappelons que ces zones réservées bloquent temporairement une grande partie des droits à bâtir destinés aux logements sur le territoire d'Oron. Cette mesure vise à éviter une densification précipitée, qui irait à l'encontre des objectifs fixés par la LAT et le Plan directeur cantonal (PDCn). Elle permet ainsi de prévenir une course à la construction de la part des propriétaires, alors que la Commune est tenue de réduire son potentiel d'accueil en nouveaux habitants.



*Hachurées sur le site cantonal de GéoPlanet, les zones réservées sont facilement identifiables*

### 7.1.1.4 Etude paysagère pour l'ensemble du territoire d'Oron

Après l'aboutissement en 2022 de la planification paysagère d'Ecoteaux, qui permettrait de réaffecter 11 fermes sous certaines conditions pour du logement ou de l'activité, la Municipalité a rapidement engagé une démarche similaire pour l'ensemble du territoire communal.

Une analyse détaillée de plus de 200 bâtiments ont permis d'en identifier, en collaboration entre le Canton, le mandataire Esplanade Aménagement SA et la Municipalité, environ 80 qui feront partie d'un dossier en préparation pour un dépôt pour examen préalable auprès des services cantonaux.

Pour chaque ferme, une fiche descriptive a été élaborée, permettant :

- D'attirer l'attention des propriétaires sur le maintien de la qualité du site lors de travaux mineurs.
- De définir les bases pour d'éventuelles mises sous protection en cas de réaffectation importante, pouvant concerner l'ensemble du volume bâti.

Il est réjouissant de constater que, après la validation du projet d'Ecoteaux et le dossier en cours pour Oron, ce sont désormais les sept autres communes du haut du district qui se sont approchées d'Oron afin de lancer une étude paysagère commune, renforçant ainsi la cohérence et la mise en valeur du patrimoine rural à l'échelle régionale.



*Exemple de ferme à Palézieux intégrée au dossier qui sera déposé au Canton*

#### **7.1.1.5 Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)**

Les communes du district doivent établir une Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) afin de coordonner le développement des zones industrielles et économiques à l'échelle régionale. Une fois ce processus abouti, chaque commune reprendra ses conclusions pour lancer une étude sectorielle dédiée à ses propres zones d'activités.

Dans ce cadre, les six principales communes concernées – Savigny, Forel, Puidoux, Servion, Jorat-Mézières et Oron – ont constitué un comité de pilotage (COPIL), présidé par M. Olivier Sonnay, Syndic d'Oron. Accompagnées par le bureau ABA Partenaires SA, elles ont déposé leur projet pour examen préalable auprès du Canton. Ce dernier, reçu en 2024, demande plusieurs ajustements, notamment une nouvelle répartition des zones d'activités au sein des six communes, pour en situer d'avantage par exemple près des transports publics. Cette proposition, jugée insatisfaisante par les communes concernées, fait actuellement l'objet de discussions avec le Canton afin d'aboutir à une solution qui réponde aux besoins réels du district, tout en respectant les contraintes cantonales.



*Exemple de la zone industrielle de Palézieux et de sa proximité avec la gare*

### 7.1.1.6 Palézieux - Développement du quartier de la Clé des Champs (PA A la Sauge 2023)

Après près de deux décennies de planification, le projet entre enfin dans une phase concrète de construction, à la suite de la validation définitive du plan d'affectation en 2023.

Le quartier accueillera 1'100 nouveaux habitants et plusieurs infrastructures essentielles, densifiant ainsi un secteur initialement prévu pour 660 habitants dans une planification datant de 1990.

Les discussions avancent avec les propriétaires Next Immobilier SA et Halter SA pour que ce futur quartier intègre également :

- Des commerces ;
- Un centre médical ;
- Une structure d'accueil pour la petite enfance ;
- Des surfaces artisanales ;
- Un EMS.

Un premier Masterplan, correspondant à la future mise à l'enquête, a été transmis à la Municipalité et a fait l'objet de nombreux contacts en 2024. La mise à l'enquête d'une première tranche de 250 logements est attendue pour le printemps 2025, avec un début des travaux envisagé l'année suivante.

Parallèlement, la Municipalité planifie les infrastructures associées, notamment :

- L'approvisionnement en eau ;
- La réfection de la Route de Bossonnens ;
- Le DP reliant le quartier à la gare, essentiel pour la mobilité douce.

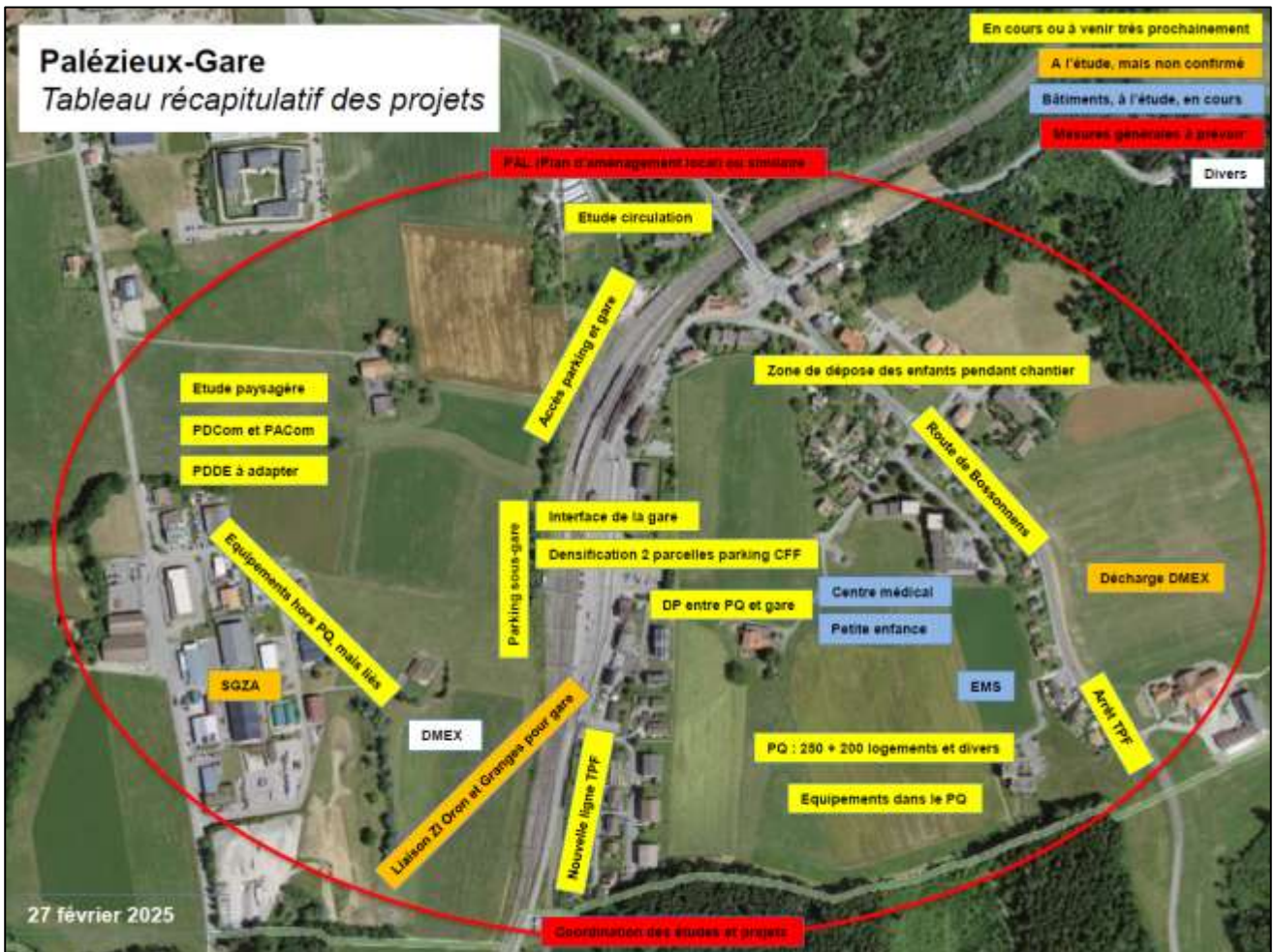
Enfin, il faudra désormais s'habituer à ne plus parler de La Sauge, mais de La Clé des Champs, nouveau nom donné par les propriétaires.



*Nouveau nom pour le quartier de la Sauge*

### 7.1.1.7 Palézieux, plan des études et projets

Le plan récapitulatif du développement de Palézieux, mis à jour régulièrement par la Municipalité, met en évidence une vingtaine de projets et études en cours ou à venir. Ceux-ci touchent à l'aménagement du territoire, aux infrastructures publiques, à la mobilité et aux services à la population. Cette vision d'ensemble souligne l'ampleur du développement à venir et l'importance d'une indispensable coordination précise pour accompagner la croissance de Palézieux.



Carte régulièrement mise à jour pour résumer les projets de Palézieux

### 7.1.2 BAMO pour accompagnement et coordination des projets autour de Palézieux-Gare

Le développement de Palézieux-Gare représente un enjeu stratégique majeur pour la Commune d'Oron, avec plusieurs projets d'envergure en cours.

Face à la complexité et à l'interdépendance de ces nombreux projets, la Municipalité a décidé de recourir à un Bureau d'Assistance au Maître d'Ouvrage (BAMO).

Un crédit a été voté en 2024 pour financer cette assistance, jugée indispensable compte tenu de l'ampleur des investissements prévus, qui devraient avoisiner le milliard de francs pour l'ensemble des intervenants impliqués, soit le secteur privé, les CFF et la Commune.

La Municipalité a retenu le bureau Techdata SA pour assurer ce mandat. Afin de garantir une coordination optimale et une implication transversale, une rencontre est organisée chaque mois en début de séance de Municipalité, permettant à tous les membres de l'exécutif de suivre l'évolution du projet et d'assurer une cohérence entre les différents dicastères concernés.

### 7.1.3 Plan de classement des arbres

En 2024, le plan de classement des arbres n'est plus applicable puisqu'une nouvelle réglementation cantonale en matière de protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) est entrée en vigueur. Dès lors, tous les spécimens (arbres, haies et buissons) sont protégés selon des critères précis.

Toutefois, un recensement des arbres remarquables est prévu sur le territoire de la Commune d'Oron, lesquels seront protégés au niveau cantonal.

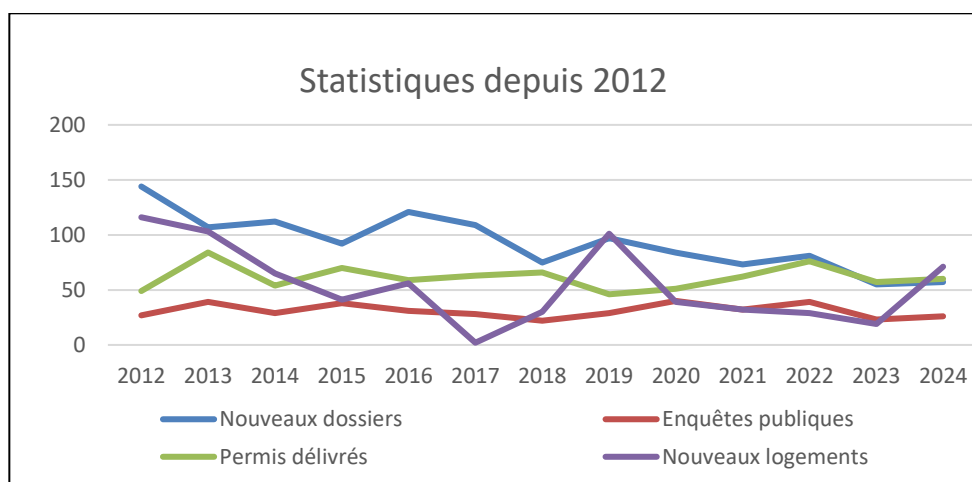
### 7.1.4 Bureau technique d'Oron (BTO) - Police des constructions

Durant l'année 2024, le Bureau technique a ouvert 57 nouveaux dossiers concernant des demandes de permis de construire (+2 par rapport à 2023 / +3.64 %).

Non forcément liés à ces nouveaux dossiers, 26 (+3 / +13.04 %) ont fait l'objet d'une procédure d'enquête publique, 8 (-15 / -65 %) d'une procédure de dispense d'enquête publique (enquête administrative de compétence cantonale), et 13 (+1 / +8.33 %) d'une procédure de minime importance (enquête administrative de compétence municipale).

La Municipalité a délivré 60 permis de construire (+3 / +5.26 %), ainsi que 59 permis d'habiter et/ou d'utiliser (+35 / + 145.83 %). Sur les 60 permis de construire délivrés, 8 (-7 / -46.66 %) concernaient la modification du système de chauffage par une technologie s'appuyant sur l'énergie renouvelable.

Enfin, 72 demandes ont été dispensées d'autorisation (-11 / -13.25 %), dont 45 concernaient des installations de panneaux solaires (-4 / -8.88 %), le solde s'inscrivant dans le cadre d'objets tels que cabanons, pergolas, bûchers, entretiens stricts, cités à l'article 68a alinéa 2 du Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) et, depuis la modification de ce dernier le 12 janvier 2024, les pompes à chaleur cités à l'article 68c.



En 2024 :

- 71 logements neufs ont été mis sur le marché (+52 / +273.68 %) ;
- des permis de construire ont été délivrés pour 22 logements (-1 / -4.35 %) ;
- 90 appartements étaient en cours de construction (+13 / +16.88 %).

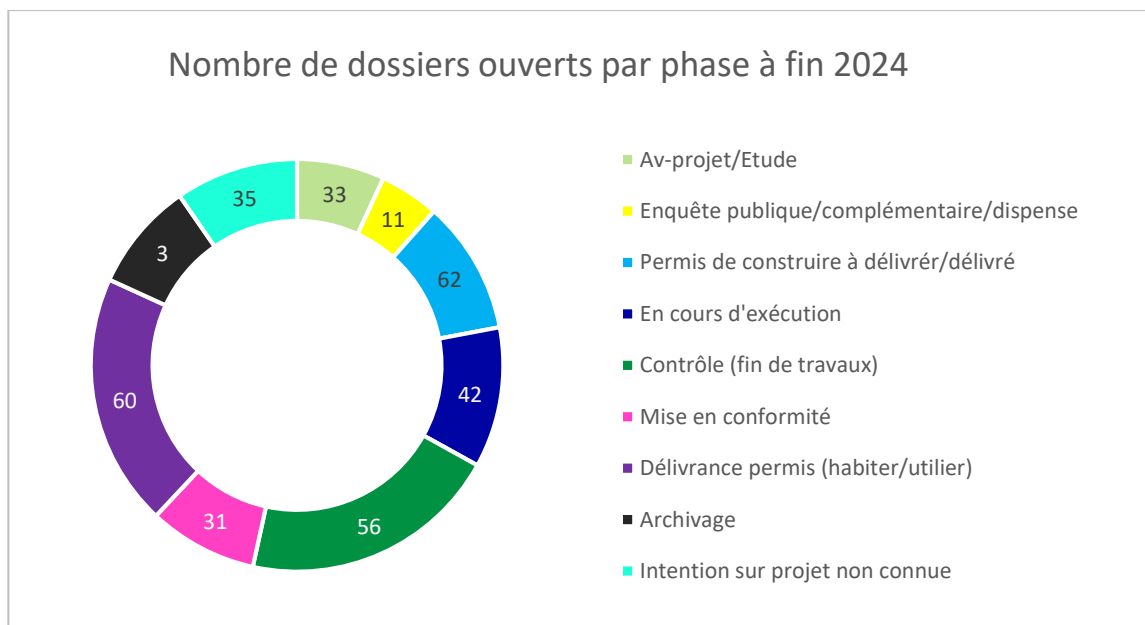
Au vu de ces données, et comme mentionné au chapitre 3.1.10, le marché du logement à Oron a connu une croissance très marquée. Toutefois, il convient de prendre du recul, car une part importante des logements neufs livrés en 2024 était en construction depuis 2022-2023, soit peu après la sortie de la crise sanitaire.

Compte tenu de la hausse continue des loyers et des prix à l'achat, l'offre sur le marché devrait reculer, ou au mieux se stabiliser, en 2025. En effet, les chiffres de 2024 montrent que plus de la moitié des appartements encore en construction ont été mis sur le marché au cours de cette année. Le solde restant ne permet donc pas d'envisager une augmentation significative de l'offre. Cette tendance est également corroborée par le nombre de permis de construire délivrés pour des logements.

Par ailleurs, le BTO n'a traité qu'un nombre très limité de projets de logements neufs en 2024. De même, les demandes de transformations, agrandissements et/ou rénovations visant à créer ou améliorer des logements sont restées peu nombreuses, ce qui limitera encore l'offre en 2025.

À la suite de la mise en place, fin 2023, d'un répertoire recensant l'ensemble des dossiers de construction encore ouverts depuis 2012, le BTO est parvenu à réduire ce nombre à 333 (soit une diminution de 30 dossiers, représentant une baisse de 8 %).

Le graphique ci-dessous offre une représentation plus détaillée de la répartition de ces 333 dossiers :



À l'évidence, les améliorations mises en place par le BTO ont porté leurs fruits, permettant une gestion plus efficace des dossiers encore ouverts. Grâce à un suivi plus rigoureux et à des procédures optimisées, une part significative des dossiers en attente a pu être traitée, réduisant ainsi leur volume global.

L'approche proactive du BTO a non seulement permis d'éliminer un certain nombre de dossiers restés sans suite ces dernières années, mais elle a aussi contribué à une meilleure visibilité de l'état

d'avancement des demandes. Cette dynamique devrait se poursuivre, avec un objectif de réduction progressive et constante, afin d'atteindre d'ici fin 2025 un seuil plus bas, reflétant pleinement l'impact des mesures mises en œuvre.

#### 7.1.5 Commission technique

---

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité dispose d'une Commission technique pour la législature 2021 - 2026. Au 31 décembre 2024, elle se composait de :

Commission de base :

- M<sup>me</sup> Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M. Gil Pinto, Responsable technique
- M. Ricardo Do Rego, Technicien en police des constructions

Selon l'importance, le nombre en cours de traitement et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- Bureau de géomètres Gemetris SA
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission n'a pas été sollicitée en 2024.

#### **Vérification des dossiers énergétiques**

Le contrôle des bilans énergétiques dans le cadre des demandes de permis de construire est effectué par le bureau Energie Concept (M. Etienne Maillard).

#### 7.1.6 Commission de salubrité

---

Sur requête ou sur nécessité avérée, la Municipalité dispose également d'une Commission de salubrité pour la législature 2021 - 2026. Au 31 décembre 2024, celle-ci se composait de :

- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M. Ricardo Do Rego, Technicien en police des constructions
- Mme Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

La Commission de salubrité n'a, une fois de plus, pas eu à intervenir en 2024, ce qui témoigne du bon suivi des propriétaires dans l'entretien de leurs biens immobiliers.

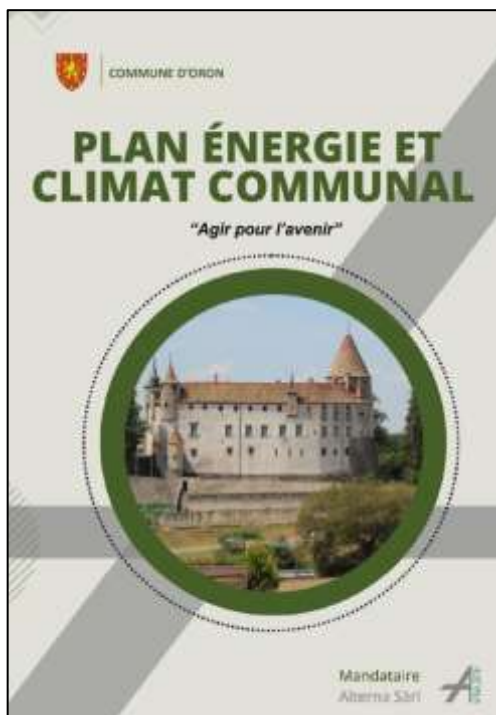
## 7.2 Section 2 Développement durable

### 7.2.1 Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Après avoir passé une première année à élaborer et rédiger le Plan Energie et Climat Communal (PECC), qui aura permis d'effectuer un diagnostic de la Commune, d'identifier des objectifs et de planifier un plan d'action, l'année 2024 aura, quant à elle, offert l'opportunité de faire valider définitivement le document par l'Office Cantonal de la Durabilité et du Climat (OCDC), de lancer les premières actions et d'organiser une soirée d'information et de présentation de la politique climatique communale. Cette soirée, qui en verra certainement d'autres à l'avenir, aura permis d'accueillir des intervenants en lien avec les thématiques environnementales. Nous avons eu le plaisir de recevoir la société LaZur Energie qui nous a présenté son projet de chauffage à distance à Oron-la-Ville et les experts du bureau Alterna Sàrl pour les enjeux liés aux économies d'eau potable.

Axes	Objectifs
TRANSVERSAL	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un fonds pour la mise en oeuvre des actions du PECC d'Oron.</li> <li>2. Sensibiliser la population aux thématiques environnementales.</li> <li>3. Soutenir et promouvoir l'agriculture locale.</li> </ol>
ÉNERGIE & MOBILITÉ	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Accompagner la population dans la transition énergétique.</li> <li>5. Tenir un rôle d'exemplarité dans le domaine de l'énergie.</li> <li>6. Sécuriser et développer les pistes de mobilité bas-carbone.</li> </ol>
ADAPTATIONS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Préserver et promouvoir la biodiversité.</li> <li>8. Économiser les ressources en eau.</li> </ol>

Pour terminer, la communication autour du PECC d'Oron s'est également axée sur la production d'une brochure de synthèse distribuée à l'ensemble de la population.





Soirée d'information du 28.11.2024



Brochure de présentation du PECC

### 7.2.2 Oron-la-Ville - Chauffage à distance - Collaboration avec LaZur Energie SA

Le chauffage à distance est un système de production et de distribution centralisée de chaleur, alimenté à 100 % par des énergies renouvelables, qui permet de chauffer des bâtiments via un réseau de canalisations. Le chauffage à distance contribue à une transition énergétique durable tout en valorisant les ressources locales et en améliorant le confort de chauffage des habitants.



La Municipalité soutient la mise en place du chauffage à distance pour réduire son empreinte carbone, proposer à sa population une alternative durable aux chauffages fossiles et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Cette mesure répond aux objectifs de la Confédération ainsi que du Canton de Vaud qui ont fixé des cibles ambitieuses de décarbonation du parc immobilier.

LaZur Energie SA est une société anonyme dont les deux actionnaires sont les villes de Lausanne et de Zürich, au travers de leur services industriels (SiL, respectivement ewz). Elle a été créée en 2017, en vue de la construction et l'exploitation des infrastructures énergétiques de la Vaudoise Aréna. Depuis cette date, elle a progressivement élargi ses activités, jusqu'à devenir aujourd'hui un acteur romand de premier plan pour les projets de transition énergétique impliquant la fourniture de chaleur ou de froid renouvelables.

La centrale thermique devrait se construire entre la gare de Châtillens et la déchèterie d'Oron-la-Ville, en face du ALDI. Elle utilisera des copeaux de bois (appelé « plaquettes ») comme source de chaleur, ce qui lui permet de garantir un approvisionnement en chaleur 100 % renouvelable.

## 7.3 Section 3 Police

### 7.3.1 Gendarmerie

---

La proximité du poste de gendarmerie permet une bonne collaboration entre celle-ci et la Commune. Les gendarmes peuvent répondre directement aux citoyens lors des quatre demi-journées d'ouverture du poste par semaine et, en cas de besoin urgent, ces derniers sont toujours accessibles via la centrale 117. Des patrouilles circulent 7j/7j et 24/24h dans notre secteur de manière plus ou moins fréquente selon la demande et l'évaluation de la situation par le poste de gendarmerie.

Après une période difficile pour notre poste de gendarmerie lié à un effectif en forte baisse suite à différentes raisons, cette année a vu l'arrivée d'un nouveau chef de poste. Il y a eu passablement de changements de personnel et l'effectif est maintenant stable. Le chef de poste ou son adjoint transmettent les informations importantes à la Municipalité et des rencontres régulières ont lieu.

Durant l'année écoulée, les événements annoncés à la gendarmerie restent les mêmes, tels que dommages à la propriété, individus perturbés ou suspects, troubles à la tranquillité, litiges, objets perdus ou trouvés, vols, etc.

Cette année a été plutôt calme en termes d'incivilités. Afin de pouvoir collaborer et éviter, dans la mesure du possible, ce genre de problème, il a été décidé de mettre sur pied, dès l'année prochaine, des rencontres entre la police, l'école, le centre pour les jeunes LA CASA et la Commune.

Environ une fois par mois, le poste mobile de la gendarmerie vient sur notre Commune avec son bus aménagé en « bureau d'accueil ». Il assure l'ensemble des prestations fournies par un poste de gendarmerie : accueil, écoute, patrouilles à pied, conseils de prévention routière ou criminelle.

Régulièrement, lors de leurs passages, les gendarmes de proximité rendent visite aux personnes ayant subi une infraction afin de leur donner quelques conseils et du soutien.



### 7.3.2 Commission de police

---

#### Cadre Légal et modalités de fonctionnement

Conformément à la législation en vigueur, la composition de la Commission de police doit respecter l'un des deux schémas suivants :

- Soit la Municipalité in corpore,
- Soit trois Conseillers municipaux spécialement désignés.

La Commission ne peut délibérer que dans sa composition réglementaire, avec des réunions tenues généralement une fois par mois ou selon les nécessités du service.

#### Attributions de la Commission de police

La Commission de police est investie des missions suivantes :

- **Traitement des oppositions** : Examiner les recours contre les ordonnances pénales.
- **Application des règlements** : Veiller à l'application du Règlement communal de police et du Règlement communal sur les déchets.
- **Prononciation des sanctions** : Délivrer les sentences en cas de non-respect des normes établies.
- **Rencontres avec les opposants** : Organiser des entretiens avec les opposants lorsque cela s'avère nécessaire.

#### Composition de la Commission de police

La Commission, nommée par la Municipalité, se compose de :

- **M. Olivier Sonnay**, Syndic
- **M<sup>me</sup> Anne-Cécile Uldry**, Municipale
- **M. Eric Ramseyer**, Municipal
- **M<sup>me</sup> Murielle Pichonnaz**, Secrétaire municipale adjointe (en charge du secrétariat)

#### Activités et résultats

Durant la période examinée, la Commission de police a traité **huit oppositions** relatives aux ordonnances pénales, démontrant ainsi son efficacité dans la gestion des recours et l'application des règlements communaux.

#### Modalités de traitement des plaintes dans le cadre des mises à ban

- **Critère d'examen** : Les plaintes concernant les mises à ban sont examinées uniquement si les propriétaires ou leurs mandataires apportent des preuves photographiques attestant des infractions constatées.

- **Procédure en cas d'opposition :**

- Les contrevenants sont invités à adresser un courrier à la Commission de police.
- Ce courrier est ensuite transmis au propriétaire concerné pour qu'il prenne position sur l'infraction constatée.
- La décision finale, consistant soit à maintenir, soit à annuler l'ordonnance pénale, est communiquée à l'opposant par la Commission de police.

### 7.3.3 Surveillance des parkings

---

La Commune possède deux horodateurs qui sont en fonction au parking de la gare à Palézieux-Gare, ainsi qu'au parking qui se trouve au Chemin de la Marouette dans la même localité.

Les parkings publics suivants sont contrôlés :

- Oron-la-Ville : Aux Carroz, à la Place de Foire, au centre, à la Poya, à la Condémine, au centre sportif et vers les pavillons scolaires.
- Châtillens : places de parc vers les Molok et au temple.
- Palézieux : les parkings à Palézieux-Gare et les parkings au village (gare et administration).

Les parkings nécessitant le plus de contrôles sont ceux de la gare à Palézieux et de la place de la Foire à Oron-la-Ville.

Nous avons un surveillant qui effectue les contrôles de nos parkings plusieurs demi-journées par semaine.

### 7.3.4 Amendes et ordonnances pénales

---

En 2024, nous avons adressé un total de 678 ordonnances pénales, à savoir :

- 583 rapports de dénonciation (amendes d'ordre)
- 39 dénonciations pour infraction à une mise à ban (véhicules), ainsi que 5 avertissements
- 6 dénonciations pour infraction à une mise à ban (EDM), ainsi que 2 avertissements
- 16 dénonciations pour infraction au Règlement de police, ainsi que 5 avertissements
- 34 dénonciations pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets, ainsi que 29 avertissements.

De plus, 96 sommations ont dû être envoyées.

### 7.3.5 Police du commerce

---

#### 7.3.5.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences comme, par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

Le registre des licences, qui regroupe toutes les licences d'établissement et les autorisations simples du Canton de Vaud, est accessible via le site de la Police du commerce. Il est tenu à jour.

### 7.3.5.2 Surveillance

Dans le Canton de Vaud, la législation prévoit que les communes sont chargées de veiller à l'observation des dispositions de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) sur leur territoire, ainsi que de la surveillance en lien avec les licences délivrées.

Il appartient donc à la Commune de réaliser des inspections routinières de nos commerces. Depuis cette année, nous avons mandaté la personne qui fait la surveillance de nos parkings pour ces différents contrôles, celui-ci ayant suivi dernièrement les formations nécessaires pour effectuer ces inspections.

En général, chaque année, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) met en place une campagne nationale de contrôle sur un sujet particulier. En 2024, le thème choisi porte sur l'indication des prix dans les magasins d'alimentation. Nous avons effectué ces contrôles et complété les documents demandés par le SECO.

### 7.3.5.3 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2024, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2024
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place (dont certains sont valables sur plusieurs jours)	67
Loto	2
Tombolas	8
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaires (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	15
Coffres ouverts	6
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	1
Exercice du commerce d'occasions	0
Procédés de réclame	6
Permis de fouille	15
Dépôt de bennes sur domaine public	0
Installation de chantier sur le domaine public	0
Echafaudages sur le domaine public	0
Autorisation d'abattage d'arbres figurant au plan de protection des arbres	4

### 7.3.5.4 Registre communal des commerçants

Le Registre communal des commerçants et des entreprises est géré par la Bourse communale, par le biais de l'application NEST.

### 7.3.6 Plan canicule

---

Comme chaque année, la Préfecture du district de Lavaux-Oron a fait part à l'ensemble des communes de la région de la volonté du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) de travailler en partenariat avec celles-ci, dans le cadre de la planification du Plan canicule.

Un courrier a été envoyé aux personnes seules de 80 ans et plus, domiciliées sur notre territoire et qui ne sont pas suivies par le CMS, afin de savoir si elles désiraient être contactées par nos soins afin de s'enquérir de leur santé en cas de déclenchement du plan canicule.

Vingt personnes sur huitante contactées ont répondu et douze seulement ont souhaité un contact en cas de déclenchement de l'alerte canicule. Durant cette année, le plan canicule n'a pas dû être déclenché.

## 7.4 Section 4 Service du feu

### 7.4.1 Association intercommunale SDIS Oron-Jorat

---

Structure :

#### **Conseil intercommunal**

Le Conseil intercommunal est formé d'un délégué et d'un délégué suppléant par commune membre de l'association.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 9 délégués élus et 9 suppléants désignés
- Présidence : Benjamin Borlat
- Vice-Présidence : Sonia Hugentobler
- Secrétariat : Lorraine Bard

La déléguée de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M<sup>me</sup> Monique Ryf, Municipale.

#### **Comité de direction (SDIS)**

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de 5 membres élus par le Conseil intercommunal, pour la législature 2021-2026. Le CODIR 2024 se présente comme suit :

Roland Galley, Président	Municipal	Jorat-Mézières
Anne-Cécile Uldry, Vice-Présidente	Municipale	Oron
Nicolas Fosserat	Municipal	Maracon
Jérôme Oberson	Syndic	Servion
Stéphane Porchet	Municipal	Ropraz

Le comité de direction du SDIS se réunit 1x/mois à la caserne d'Oron-la-Ville. Le secrétariat du CODIR ainsi que la gestion comptable sont assurés par l'Administration et le Service de la bourse de la Commune d'Oron.

Les Communes couvertes par le SDIS Oron-Jorat sont les suivantes : Corcelles-le-Jorat, Jorat-Mézières, Maracon, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion, Vucherens, Vulliens. A ces localités vaudoises s'ajoutent encore les villages fribourgeois d'Auboranges, Chapelle, Le Flon, Rue et Ecublens (en soutien aux corps locaux).

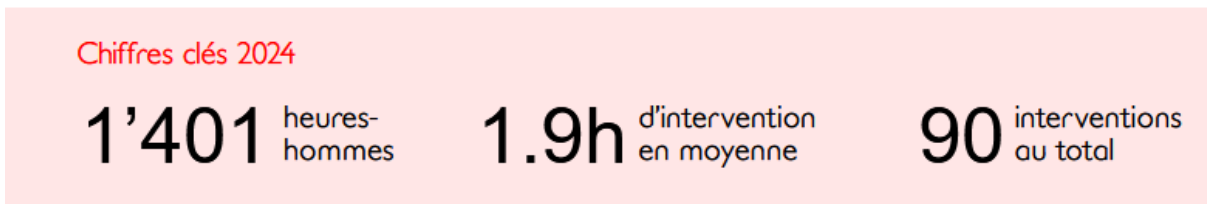
Des changements ont eu lieu au sein de l'état-major avec les départs de MM. Olivier Moduli, Martial Sonnay et Loïc Breitenstein après un engagement sans faille et c'est Mme Doris Fournier et MM. Daniel Bize et Samuel Blanc qui reprennent le flambeau.

## Résumé du Rapport d'Activités 2024 du SDIS Oron-Jorat

En 2024, le Service de défense incendie et secours (SDIS) Oron-Jorat a poursuivi son engagement en faveur de la sécurité des habitants et des infrastructures de la région. L'année a été marquée par plusieurs faits marquants :

### Interventions et statistiques

Le SDIS a réalisé 90 interventions, un chiffre en baisse par rapport à 2023 (118 interventions). Toutefois, les sinistres ont été de plus grande ampleur, nécessitant des moyens renforcés. Les interventions concernaient principalement des incendies (27%), des inondations (24%) et des alarmes techniques en hausse.



Source : Rapport d'activité 2024 SDIS

### Exercices et formations

L'année a été riche en formations et entraînements pour maintenir un niveau opérationnel optimal. Un exercice majeur, "CHÂT|EAU|FEU", a mobilisé plus de 60 intervenants au Château d'Oron, avec la participation de multiples partenaires (ambulanciers, protection civile, autorités, etc.). Par ailleurs, la formation continue des sapeurs a inclus des séances de protection respiratoire, d'échelle automobile et d'antichute, avec un taux de participation globalement satisfaisant.

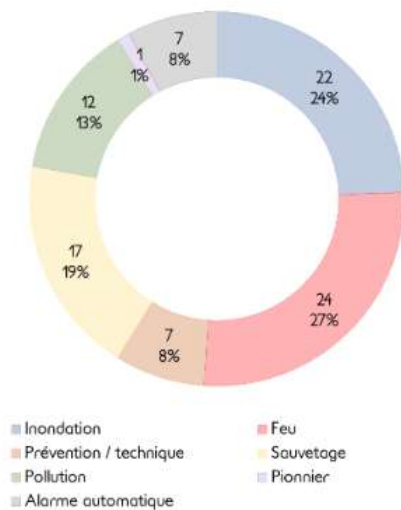


Figure 11 - Types des interventions

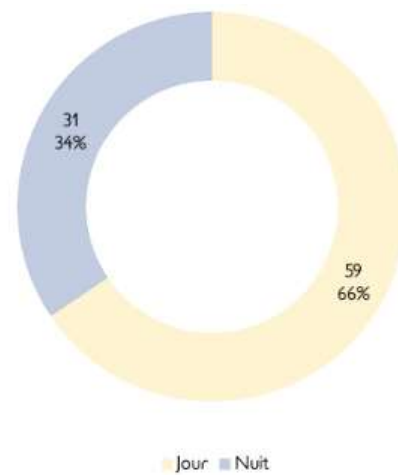


Figure 10 - Répartition des interventions par moment



### Ressources humaines et recrutement

Le SDIS comptait 172 sapeurs au début de l'année, mais 29 départs ont été enregistrés, portant l'effectif final à 152 membres. Une campagne de recrutement a permis d'intégrer 9 nouveaux sapeurs, un effort nécessaire pour maintenir les capacités d'intervention.

### Équipements et infrastructures

Des améliorations ont été apportées aux équipements, notamment l'acquisition de nouveaux matériels pour la communication et la sécurité des interventions. L'entretien des infrastructures a également été une priorité.

### Prévention et engagement communautaire

Le SDIS a poursuivi ses efforts en matière de prévention avec des actions ciblées, comme la mise à jour des dossiers d'intervention, la promotion du cylindre à clés pour un accès facilité aux bâtiments en cas d'urgence, et l'organisation d'exercices d'évacuation dans des structures d'accueil de l'enfance.

### Événements et collaborations

L'année 2024 a marqué les 10 ans du SDIS Oron-Jorat, célébrés par diverses manifestations et journées portes ouvertes. Le SDIS a également joué un rôle actif lors du Contre-la-Montre du Tour de Romandie et le concours cantonal des sapeurs-pompiers, où ses équipes ont obtenu d'excellents résultats.

### Perspectives 2025

Le SDIS se prépare à accueillir la 118<sup>e</sup> Assemblée et Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers en mai 2025, un événement majeur nécessitant une organisation soutenue.



Le recrutement et la modernisation des équipements resteront des priorités pour assurer la continuité du service.

La relève des sapeurs-pompiers est également assurée par le corps des JSP (jeunes sapeurs-pompiers) Oron - Glâne-Sud, qui peut compter sur un effectif de 21 jeunes qui participent avec assiduité et passion aux exercices organisés par une vingtaine de moniteurs.

## 7.5 Section 5 Protection civile

### 7.5.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron

---

Structure :

#### **Conseil intercommunal**

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil communal.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés
- Présidence : Christophe Rebetez
- Vice-Présidence : Roger Cordey
- Secrétariat : Lorraine Bard

La déléguée de la Commune d'Oron à l'assemblée générale est M<sup>me</sup> Monique Ryf, Municipale.

#### **Comité de direction (CODIR)**

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal, pour la législature 2021-2026. Le CODIR 2024 se présente comme suit :

Jean-Marc Chevallaz, Président	Municipal	Pully
Daniel Métraux, Vice-Président	Municipal	Savigny
Christophe Chappuis	Municipal	Rivaz
Céline Dillner-Reichen	Municipale	Paudex
Roland Galley	Municipal	Jorat-Mézières
Nathalie Greiner-Meylan	Syndique	Belmont-sur-Lausanne
Claude Küng	Municipal	Montpreveyres
Patrick Sutter	Municipal	Lutry
Anne-Cécile Uldry	Municipale	Oron

#### **Commandement**

Sous le commandement du Lt Col Patrick Favre, les collaborateurs de l'ORPC LAO sont au nombre de 8 personnes, représentant un 7.4 temps plein.

#### **Résumé du Rapport d'Activités 2024 de la Protection Civile du district Lavaux-Oron**

En 2024, la Protection civile du district Lavaux-Oron a poursuivi sa mission de soutien aux autorités et à la population à travers diverses activités et interventions.

## Organisation et gouvernance

Le Conseil intercommunal, composé de 32 délégués et 16 suppléants, s'est réuni à deux reprises pour assurer le suivi des activités de la Protection civile. Le Comité de direction (CODIR), composé de neuf membres, a tenu trois séances en 2024 pour gérer les affaires courantes.

## Formation et exercices

L'année a été marquée par une forte implication dans la formation des cadres et des miliciens. Des cours de répétition ont permis d'améliorer la préparation aux interventions, avec des exercices sur la recherche de personnes, la manipulation de charges lourdes et l'alimentation des antennes de communication. Des collaborations ont été établies avec les forces de police pour la régulation du trafic et la gestion d'urgences. Un exercice d'intervention a également été organisé au Château d'Oron pour renforcer la coordination avec les partenaires locaux.

## Interventions et soutien logistique

L'ORPC a participé activement à plusieurs événements majeurs, assurant la sécurité et le soutien logistique pour le Tour de Romandie, le Giron des musiques, le Lausanne Marathon et le camp de l'ARFEC dédié aux enfants atteints de cancer. De plus, la mission des Points de Rencontre d'Urgence (PRU) a été finalisée avec la livraison de plus de 2 tonnes de matériel incluant des radios, panneaux d'indication, triopans et cônes aux 16 communes concernées. Les PRU sont désormais équipés de manière optimale, garantissant un fonctionnement efficace et réactif en cas d'urgence.

## Infrastructures et matériel

L'entretien des infrastructures a été une priorité, avec des améliorations apportées aux abris publics et aux centres de soutien. Du matériel spécifique a été mis à jour, notamment pour le contrôle des équipements de protection individuelle et des génératrices.

## Défis et perspectives

L'ORPC fait face à un défi majeur lié à la diminution du nombre de cadres, rendant le recrutement et la formation essentiels pour assurer la pérennité de ses missions. Malgré ces enjeux, l'engagement des miliciens et des équipes opérationnelles permet de garantir un service efficace et réactif au bénéfice de la population.



### 7.5.2 Abris de protection civile

---

Un mandat de gestion des abris publics a été proposé aux communes du district par la protection civile, permettant ainsi une gestion professionnelle des locaux. La Commune d'Oron a adhéré à cette démarche, assurant ainsi un entretien technique de qualité.

## 8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

### **le Conseil communal d'Oron,**

vu le préavis n° **10/2025** de la Municipalité du 20 mars 2025,  
ouï le rapport de la Commission de gestion,  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :**

**de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024**

Au nom de la Municipalité

<p>Le Syndic</p>  <p>Olivier Sonnay</p>		<p>Le Secrétaire</p>  <p>Olivier Burnat</p>
--	---	--

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 avril 2025

**Délégué de la Municipalité** : M. Olivier Sonnay, Syndic